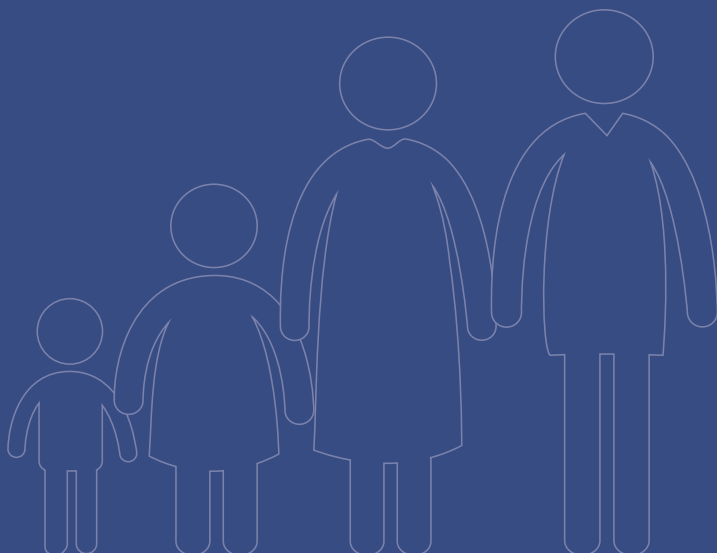




5^e RGPH

Cinquième Recensement Général
de la Population et de l'Habitation
du Burkina Faso

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DÉFINITIFS





5^e RGPH

Cinquième Recensement Général
de la Population et de l'Habitation
du Burkina Faso

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DÉFINITIFS

Comité National du Recensement
Institut National de la Statistique et de la Démographie



Avec l'appui technique et financier de :



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES	9
LISTE DES FIGURES	10
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	10
TABLEAU SYNOPTIQUE	11
PRÉFACE	15
CONTEXTE	17
1. CADRE INSTITUTIONNEL ET ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	19
1.1 Cadre institutionnel et mobilisation des ressources	20
1.2 Aspects méthodologiques et différentes phases préparatoires	20
1.3 Dénombrement de la population	22
1.4 Traitement des données	24
1.5 Enquête post-censitaire	24
1.6 Estimation des effectifs de population des localités non dénombrées	25
1.7 Analyse des données et dissémination des résultats	25
2. ÉTAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	27
2.1 Volume de la population dénombrée au RGPH 2019	28
2.2 Répartition spatiale de la population	30
2.3 Effectifs de population des régions selon le milieu de résidence et le sexe	35
2.4 Urbanisation	35
2.5 Structure par âge et par sexe	39
3. CARACTÉRISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION	45
3.1 Nationalité	46
3.2 Religions pratiquées	47
3.3 Principales langues couramment parlées	48
3.4 État matrimonial	48
4. NATALITÉ ET FÉCONDITÉ	55
4.1 Natalité	56
4.2 Fécondité	57
5. MORTALITÉ	61
5.1 Taux brut de mortalité	62
5.2 Espérance de vie à la naissance	62
5.3 Mortalité dans l'enfance	63
5.4 Mortalité maternelle	64
6. MIGRATIONS	65
6.1 Statut migratoire de la population	66
6.2 Migrations internes	66
6.3 Migrations internationales	68

7. POPULATION HANDICAPÉE	71
7.1 Effectifs et proportions de la population handicapée	72
7.2 Type de handicap et répartition selon le sexe	74
8. ÉDUCATION	77
8.1 Alphabétisation	78
8.2 Niveau d'instruction	80
8.3 Statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans	82
8.4 Fréquentation scolaire	84
9. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	87
9.1 Quelques concepts liés à l'activité économique	88
9.2 Population en âge de travailler et situation d'occupation	88
9.3 Main-d'œuvre	88
9.4 Main-d'œuvre occupée ou population dans l'emploi	89
9.5 Situation dans l'occupation principale	92
9.6 Population au chômage	93
9.7 Population hors main-d'œuvre	95
9.8 Travail des enfants	96
10. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES	97
10.1 Effectif global	98
10.2 Taille moyenne des ménages	98
10.3 Nombre d'individus dans le ménage	99
10.4 Typologie des ménages ordinaires	100
10.5 Biens d'équipement des ménages	101
10.6 Accès des ménages à internet par région	102
10.7 Possession de moyens de déplacement dans les ménages	103
11. CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES	105
11.1 Statut d'occupation de l'habitation	106
11.2 Matériaux de construction des logements	107
11.3 Principal mode d'éclairage des logements	108
11.4 Principale source d'énergie pour la cuisson des aliments	109
11.5 Utilisation de sources d'eau améliorées et non améliorées	110
11.6 Utilisation d'installations sanitaires améliorées et non améliorées	112
11.7 Principal mode d'évacuation des ordures	114
11.8 Principal mode d'évacuation des eaux usées	115
12. RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION PAR RÉGION, PROVINCE ET COMMUNE	117

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Répartition de la population par statut de résidence et par sexe	28
Tableau 2 :	Répartition de la population résidente par région selon le sexe et rapport de masculinité	31
Tableau 3 :	Répartition de la population résidente par région selon le milieu de résidence et le sexe	35
Tableau 4 :	Répartition de la population urbaine par ville selon le sexe	38
Tableau 5 :	Répartition de la population résidente par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe et rapport de masculinité	39
Tableau 6 :	Structure de la population par milieu de résidence, sexe et région selon des groupes d'âges fonctionnels (effectifs)	42
Tableau 7 :	Structure de la population par milieu de résidence, sexe et région selon des groupes d'âges fonctionnels (poids)	42
Tableau 8 :	Répartition des populations par groupe d'âges spécifiques selon le sexe et le milieu de résidence	43
Tableau 8 :	Répartition des populations par groupe d'âges spécifiques selon le sexe et le milieu de résidence (suite et fin)	44
Tableau 9 :	Répartition de la population étrangère par nationalité selon le sexe et poids des Burkinabè et de la population étrangère totale dans l'ensemble de la population	46
Tableau 10 :	Répartition (%) de la population résidente par région selon la religion	47
Tableau 11 :	Répartition de la population résidente de 3 ans ou plus par principale langue couramment parlée selon le sexe	48
Tableau 12 :	Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe	49
Tableau 13 :	Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le groupe d'âges et le sexe	50
Tableau 14 :	Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le sexe et la région de résidence	51
Tableau 15 :	Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus en union par groupe d'âges selon le sexe et le régime matrimonial	54
Tableau 15 :	Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus en union par groupe d'âges selon le sexe et le régime matrimonial (suite et fin)	54
Tableau 16 :	Taux brut de natalité selon le milieu de résidence	56
Tableau 17 :	Taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence	57
Tableau 18 :	L'Indice synthétique de fécondité (ISF) et l'Âge moyen à la procréation (AMP) selon le milieu de résidence	58
Tableau 19 :	Taux brut de mortalité par milieu de résidence selon le sexe (‰)	62
Tableau 20 :	Espérance de vie à la naissance (en année) par sexe selon le milieu de résidence en 2006 et 2019	62
Tableau 21 :	Quotients de mortalité (‰) infantile, juvénile et infanto-juvénile par milieu de résidence et région selon le sexe	64
Tableau 22 :	Rapport de mortalité maternelle (RMM) pour 100 000 naissances vivantes selon le milieu de résidence	64
Tableau 23 :	Statut migratoire des résidents par sexe	66
Tableau 24 :	Répartition des différents types migrants internes selon le sexe	67
Tableau 25 :	Entrants et sortants durée-de-vie selon la région	67
Tableau 26 :	Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie par nationalité selon le sexe	68
Tableau 27 :	Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie de nationalité burkinabè par pays de naissance selon le sexe	68
Tableau 28 :	Évolution du volume des immigrants internationaux durée-de-vie en 2006 et 2019 par nationalité	69
Tableau 29 :	Répartition des émigrants internationaux récents par pays de destination selon le sexe	69

Tableau 30 : Répartition des émigrés internationaux récents par motif de changement de résidence selon le sexe	70
Tableau 31 : Répartition des personnes handicapées de 2 ans ou plus par milieu de résidence, région, sexe selon la nature du handicap	73
Tableau 31 : Répartition des personnes handicapées de 2 ans ou plus par milieu de résidence, région, sexe selon la nature du handicap (suite et fin)	73
Tableau 32 : Répartition des personnes handicapées de 2 ans ou plus par groupe d'âges selon la nature du handicap	74
Tableau 32 : Répartition des personnes handicapées de 2 ans ou plus par groupe d'âges selon la nature du handicap (suite et fin)	75
Tableau 33 : Répartition de la population résidente âgée de 15 ans ou plus par milieu de résidence et région selon le statut d'alphabétisation (aptitude à lire et à écrire) et le sexe	78
Tableau 34 : Répartition de la population résidente âgée de 10 ans ou plus par groupe d'âges selon le statut d'alphabétisation (aptitude à lire et à écrire) et le sexe	79
Tableau 35 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le sexe	81
Tableau 35 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le sexe (suite et fin)	81
Tableau 36 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	81
Tableau 36 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe (suite et fin)	82
Tableau 37 : Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans selon le milieu de résidence et le sexe	82
Tableau 37 : Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (suite et fin)	83
Tableau 38 : Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans selon la région	83
Tableau 38 : Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans selon la région (suite et fin)	84
Tableau 39 : Répartition des élèves/étudiants de 3 ans ou plus par niveau d'études atteint selon le milieu de résidence et le sexe	85
Tableau 39 : Répartition des élèves/étudiants de 3 ans ou plus par niveau d'études atteint selon le milieu de résidence et le sexe (suite et fin)	85
Tableau 40 : Répartition de la population résidente en âge de travailler par sexe selon la situation d'occupation	88
Tableau 41 : Répartition (%) de la main-d'œuvre occupée par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence	90
Tableau 42 : Répartition (%) de la population résidente occupée par grand groupe d'occupation principale selon le sexe et le milieu de résidence	92
Tableau 43 : Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle selon certaines caractéristiques sociodémographiques	93
Tableau 44 : Répartition des jeunes de 15-24 ans et de 15-34 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi et taux de salarisation de la population ayant un emploi dans le secteur non agricole selon certaines caractéristiques sociodémographiques	95
Tableau 45 : Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans selon la région	96
Tableau 46 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et par région selon le sexe du chef de ménage	98
Tableau 47 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le type de ménage	100
Tableau 48 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un des biens d'équipement par milieu de résidence et par région	101

Tableau 48 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un des biens d'équipement par milieu de résidence et par région (suite et fin)	102
Tableau 49 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un des moyens de déplacement par milieu de résidence et par région	103
Tableau 49 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un des moyens de déplacement par milieu de résidence et par région (suite et fin)	104
Tableau 50 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le statut d'occupation de l'habitation	106
Tableau 51 : Répartition (%) des ménages par type de matériau de construction du logement selon le milieu de résidence	107
Tableau 52 : Répartition (%) des ménages par le mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence	108
Tableau 53 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson des aliments	109
Tableau 54 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon la principale source d'eau de boisson et pourcentage de population ayant accès à une source d'eau de boisson améliorée	110
Tableau 54 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon la principale source d'eau de boisson et pourcentage de population ayant accès à une source d'eau de boisson améliorée (suite et fin)	111
Tableau 55 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le type d'aisance utilisé et pourcentage des ménages ayant accès à l'assainissement amélioré	112
Tableau 55 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le type d'aisance utilisé et pourcentage des ménages ayant accès à l'assainissement amélioré (suite et fin)	113
Tableau 56 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le principal mode d'évacuation des ordures et pourcentage des ménages ayant un système adéquat de ramassage des ordures	114
Tableau 57 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le principal mode d'évacuation des eaux usées	115
Tableau 58 : Répartition de la population résidente et des ménages par région et par milieu de résidence selon le sexe et le rapport de masculinité	118
Tableau 59 : Répartition de la population résidente et des ménages par province et par milieu de résidence selon le sexe et le rapport de masculinité	119
Tableau 60 : Répartition de la population résidente et des ménages par commune selon le sexe et le rapport de masculinité	124

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Population totale résidente selon le sexe	28
Graphique 2 : Évolution de la population résidente de 1975 à 2019	29
Graphique 3 : Évolution (%) du taux d'accroissement global intercensitaire de 1975 à 2019	30
Graphique 4 : Évolution du rapport de masculinité de 1975 à 2019	30
Graphique 5 : Taux d'accroissement démographique intercensitaire (%) par région en 2019	33
Graphique 6 : Évolution de la densité (hbts/km ²) de la population totale entre 1975 et 2019	33
Graphique 7 : Évolution (%) du taux d'urbanisation de 1975 à 2019	36
Graphique 8 : Pyramide des âges de la population du Burkina Faso (en million) en 2019	40
Graphique 9 : Courbes des rapports de masculinité selon l'âge par milieu de résidence en 2019	40
Graphique 10 : Répartition (%) de la population étrangère résidant au Burkina Faso selon la nationalité	46

Graphique 11 : Répartition (%) des Burkinabè selon la deuxième nationalité	47
Graphique 12 : Proportion (%) des enfants de 12-17 ans par état matrimonial selon le sexe	53
Graphique 13 : Indice comparatif de natalité par région	57
Graphique 14 : Évolution de l'ISF entre 1975 et 2019	59
Graphique 15 : Prévalence du handicap par région (%)	74
Graphique 16 : Répartition (%) des personnes handicapées par groupe d'âges	76
Graphique 17 : Prévalence du handicap par domaine de fonctionnement (%)	76
Graphique 18 : Taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans ou plus par région (%)	79
Graphique 19 : Évolution (%) du taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans ou plus selon le sexe de 1975 à 2019	80
Graphique 20 : Volume de la main-d'œuvre par région	89
Graphique 21 : Ratio emploi/population par région	89
Graphique 22 : Situation dans l'occupation principale (%)	92
Graphique 23 : Taux d'inactivité par région	96
Graphique 24 : Taille moyenne des ménages par région	99
Graphique 25 : Proportion (%) des ménages selon le nombre de membres	99
Graphique 26 : Proportion (%) des ménages ayant accès à internet selon la région	102

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition de la population par région	32
Figure 2 : Répartition de la population par province	32
Figure 3 : Densité de population par région	34
Figure 4 : Densité de population par province	34
Figure 5 : Taux d'urbanisation par région (%)	36
Figure 6 : Proportion de la population urbaine par région (%)	37
Figure 7 : Indice synthétique de fécondité par région de résidence	58

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AR	Agent recenseur
BCR	Bureau central du recensement
CAPI	Computer assisted personal interviewing
CsPro	Census and survey processing system
EPC	Enquête post-censitaire
GRID	Geo-referenced infrastructure and demographic data for development
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MDM	Mobile device management
ODD	Objectifs de développement durable
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
UNFPA	United nations population fund
ZD	Zone de dénombrement

TABLEAU SYNOPTIQUE

Intitulé de l'indicateur	Niveau de l'indicateur
État et structure de la population	
Population totale	20 505 155
Population masculine	9 900 847
Population féminine	10 604 308
Population urbaine	5 360 112
Population rurale	15 145 043
Population de la commune de Ouagadougou	2 415 266
Population de la commune de Bobo-Dioulasso	984 603
Densité de la population (habitants au km ²)	75,1
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	93,4
Proportion de femmes dans la population (%)	51,7
Taux d'urbanisation (%)	26,1
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	2,94
Population de moins d'un an (0 an)	1 184 212
Population de moins de 5 ans (0 - 4 ans)	3 319 064
Population de 3 - 5 ans	2 134 135
Population de 6 - 11 ans	3 694 158
Population de 12 - 15 ans	2 044 178
Population de 6 - 16 ans	6 155 201
Population de 16 - 18 ans	1 232 849
Population de moins de 15 ans (0 - 14 ans)	9 286 263
Enfants (0 - 17 ans)	10 618 747
Population de 15 - 24 ans	3 866 070
Population de 15 - 35 ans	6 996 671
Population de 15 - 64 ans	10 531 217
Population de 60 ans ou plus	1 031 984
Population de 65 ans ou plus	687 675
Population de 18 ans ou plus	9 886 408
Population de 15 - 49 ans	9 236 444
Population de 10 - 19 ans	4 836 051
Population des femmes en âge de procréer (15 - 49 ans)	4 949 953
Âge moyen de la population	21,7
Âge médian de la population	16,1
État matrimonial et nuptialité	
Pourcentage de célibataires (Homme + Femme)	38,3
Pourcentage de célibataires (Hommes)	46,9
Pourcentage de célibataires (Femmes)	30,6
Âge moyen (années) au premier mariage (Hommes)	26,9
Âge moyen (années) au premier mariage (Femmes)	20,7
Âge médian (années) au mariage (Hommes)	26,2
Âge médian (années) au mariage (Femmes)	19,9
Proportion de femmes de 12 ans ou plus en union (%)	56,7
Nombre moyen d'épouses par homme marié	1,3
Nombre moyen d'épouses par homme polygame	2,3
Pourcentage d'hommes polygames (Ensemble du pays)	22,0
Pourcentage d'hommes polygames (Milieu urbain)	9,9
Pourcentage d'hommes polygames (Milieu rural)	26,5
Taux (%) de célibat définitif (Hommes)	2,8
Taux (%) de célibat définitif (Femmes)	2,6

Intitulé de l'indicateur	Niveau de l'indicateur
Fécondité	
Taux brut de natalité (‰)	
Ensemble du pays	39,4
Ouagadougou	35,6
Bobo-Dioulasso	34,5
Autres villes	36,6
Urbain	35,8
Rural	40,7
Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme (ISF)	
Ensemble du pays	5,4
Ouagadougou	4,0
Bobo-Dioulasso	4,3
Autres villes	4,8
Urbain	4,1
Rural	5,8
Taux de fécondité des adolescentes de 10 - 19 ans (‰)	
Ensemble du pays	31,9
Urbain	19,3
Rural	36,6
Taux de fécondité des adolescentes de 15 - 19 ans (‰)	
Ensemble du pays	67,8
Urbain	37,2
Rural	81,3
Mortalité	
Taux brut de mortalité (‰)	
Ensemble du pays	9,2
Homme	9,9
Femme	8,5
Espérance de vie à la naissance	
Ensemble du pays	61,9
Homme	60,0
Femme	64,0
Quotient de mortalité infantile (‰)	
Ensemble du pays	55,9
Garçon	60,9
Fille	51,4
Quotient de mortalité infanto-juvénile (‰)	
Ensemble du pays	87,3
Garçon	91,6
Fille	83,5
Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	
Ensemble du pays	222,9
Urbain	185,7
Rural	231,4
Migration	
Migrants durée de vie	2 504 404
Migrants internes	2 435 385
Migrants internationaux	1 059 337
Population d'origine étrangère	40 401
Bénin	4 238
Côte d'Ivoire	6 022
Ghana	1 513
Mali	6 667

Intitulé de l'indicateur	Niveau de l'indicateur
Niger	3 744
Nigeria	3 049
Togo	10 386
Sénégal	870
Autres pays CEDEAO	445
Autres pays africains	2 139
Europe	745
Asie	376
Amérique	186
Océanie	21
Alphabétisation	
Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%)	
Ensemble du pays	29,7
Homme	35,4
Femme	24,7
Urbain	55,6
Rural	18,5
Taux d'alphabétisation des 15 - 24 ans (%)	
Ensemble du pays	47,0
Homme	51,1
Femme	43,6
Scolarisation	
Statut scolaire des enfants de 6 - 16 ans (%)	
Jamais fréquenté	39,1
Déscolarisé	15,0
Scolarisé	45,9
Activités économiques	
Taux net d'activité des 15 ans ou plus (%)	
Ensemble du pays	46,2
Homme	54,9
Femme	38,6
Urbain	48,4
Rural	45,2
Taux de dépendance économique (%)	
Ensemble du pays	325,2
Urbain	267,5
Rural	350,5
Taux d'occupation des 15 ans ou plus (%)	
Ensemble du pays	42,9
Homme	51,8
Femme	35,2
Urbain	43,5
Rural	42,7
Ouagadougou	50,0
Bobo-Dioulasso	42,8
Taux de chômage (BIT) des 15 ans ou plus (%)	
Ensemble du pays	7,1
Homme	5,6
Femme	8,8
Ensemble Urbain	10,0
Ouagadougou	9,6
Bobo-Dioulasso	10,5
Autres villes	10,5

Intitulé de l'indicateur	Niveau de l'indicateur
Rural	5,7
Taux de chômage des 15 ou plus (%)	
Ensemble du pays	34,1
Homme	27,7
Femme	40,7
Ensemble Urbain	32,7
Ouagadougou	28,3
Bobo-Dioulasso	31,3
Autres villes	39,5
Rural	34,7
Pourcentage des jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	
Ensemble du pays	1,1
Homme	1,1
Femme	1,0
Urbain	0,9
Rural	1,1
Personnes vivant avec un handicap	
Proportion des personnes handicapées de 5 ans ou plus (%)	
Ensemble du pays	1,1
Homme	1,1
Femme	1,0
Urbain	0,9
Rural	1,1
Ménages et habitation	
Nombre de ménages ordinaires	
Ensemble du pays	3 908 847
Urbain	1 215 971
Rural	2 692 876
Taille moyenne des ménages ordinaires	
Ensemble du pays	5,2
Urbain	4,4
Rural	5,6
Proportion des ménages utilisant l'électricité du réseau SONABEL pour l'éclairage (%)	17,6
Proportion des ménages utilisant les panneaux solaires pour l'éclairage (%)	34,7
Proportion des ménages utilisant l'eau de robinet comme principale source d'eau de boisson (%)	14,9
Proportion des ménages utilisant l'eau de fontaine publique comme principale source d'eau de boisson (%)	23,5
Proportion des ménages utilisant l'eau de forage comme principale source d'eau de boisson (%)	30,8
Proportion des ménages qui défèquent à l'heure libre (Brousse/nature)	32,8
Proportion des ménages utilisant le charbon de bois comme source d'énergie de cuisson (%)	10,8
Proportion des ménages utilisant le bois (foyer simple) comme source d'énergie de cuisson (%)	65,6
Proportion des ménages possédant au moins un poste radio (%)	52,1
Proportion des ménages possédant au moins un poste téléviseur (%)	29,7
Proportion des ménages possédant au moins une bicyclette (%)	69,8
Proportion des ménages possédant au moins une mobylette (%)	53,6
Proportion des ménages possédant au moins une charrette (%)	23,5
Proportion des ménages possédant au moins une voiture (%)	3,4

PRÉFACE

Le Burkina Faso a réalisé son cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH) dont l'opération de dénombrement est intervenue dans la période de novembre à décembre 2019. Cette opération a connu d'importantes innovations tant du point de vue de son organisation, des outils techniques et méthodologiques que du point de vue des informations collectées. En plus des variables démographiques habituelles, les thématiques relatives à l'éducation, au handicap, à l'émigration, à la possession d'un document d'identité, à la participation à l'activité économique, etc., ont été consolidées ou enrichies. Le 5^e RGPH a également été réalisé dans un contexte sécuritaire particulier, entraînant l'utilisation de nouvelles approches recommandées en matière de collecte de données en situation d'insécurité.

Les résultats provisoires du recensement ont été publiés en décembre 2020 et le processus de traitement des données pour la production des résultats définitifs s'est poursuivi au cours de l'année 2021 pour donner lieu au présent rapport des résultats généraux ainsi qu'à des rapports d'analyse spécifiques structurés autour de seize thèmes. Ces thèmes prioritaires qui prennent en compte tous les volets des questionnaires du recensement feront l'objet de publication en quatre volumes. Le volume 1 couvre des domaines tels que l'évaluation de la qualité des données, l'état, la structure et la dynamique de la population. Le volume 2 portera sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages et de la population. Enfin, les volumes 3 et 4 porteront respectivement sur la mesure et la cartographie de la pauvreté et les projections et rétroprojections démographiques nationales.

En plus du présent rapport et des quatre volumes ci-dessus évoqués, un volume de tableaux statistiques, une plaquette des principaux indicateurs, un rapport de synthèse des analyses, treize monographies régionales, deux monographies communales pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, un atlas socio-démographique, un rapport général d'exécution du RGPH, et le fichier des localités appelé couramment « fichier des villages » seront produits et diffusés sur divers supports en vue de satisfaire les besoins en données des utilisateurs des statistiques de population.

Aussi voudrais-je inviter tous les acteurs du développement à s'approprier l'ensemble de ces résultats du 5^e RGPH et à en faire bon usage pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement pertinents qui impactent significativement et positivement le bien-être des populations à tous les niveaux géographiques.

Je voudrais enfin féliciter les différents acteurs qui se sont investis pour la réalisation du 5^e RGPH du Burkina Faso et remercier particulièrement les partenaires techniques et financiers qui ont accompagné le Gouvernement pour que cette importante opération soit un succès.



Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective
Le Ministre
Seglaro Abel SOME
Chevalier de l'Ordre National

AVANT-PROPOS

La réalisation d'un recensement répond aux besoins en informations statistiques actualisées pour la planification, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. En 2019, le Burkina Faso a réalisé son cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH) dont l'objectif visé est d'avoir une meilleure connaissance de la situation démographique et socioéconomique du pays et de sa dynamique afin de mieux assurer l'intégration des variables de populations dans le processus de planification du développement. À la différence des recensements précédents du Burkina Faso, l'utilisation des nouvelles technologies a constitué une innovation majeure pour le 5^e RGPH qui a été réalisé dans un contexte sécuritaire difficile.

Le rapport synthèse des résultats définitifs du 5^e RGPH est le fruit des efforts considérables du Gouvernement burkinabè et de ses partenaires techniques et financiers. La présente édition dudit rapport est une version améliorée de la première. Elle prend en compte quelques amendements de fond et de forme. Elle répondra certainement aux attentes des utilisateurs et producteurs de statistiques.

La première partie du rapport rappelle les grandes étapes du processus de mise en œuvre du recensement, notamment la cartographie censitaire, le recensement pilote, le dénombrement, la campagne de communication, le traitement des données, l'enquête post-censitaire, l'analyse des résultats.

La deuxième partie présente les résultats définitifs sur les principales thématiques abordées dans le cadre du présent recensement : État et structure de la population ; Natalité-fécondité ; Mortalité ; Migration ; Éducation ; Caractéristiques économiques de la population ; Personnes handicapées ; Caractéristiques des ménages et des habitations. Ces résultats sont désagrégés par âge, sexe, milieu de résidence, région, province et commune et, présentés sous forme de tableaux, de graphiques et de figures.

Nous réitérons nos remerciements aux différents acteurs et partenaires pour leur contribution inestimable à la réalisation du 5^e RGPH. Nous saluons en particulier l'engagement des membres du Bureau central du recensement (BCR) et des différentes personnes impliquées dans la mise en œuvre de l'opération terrain. Notre reconnaissance va également à l'endroit des assistants techniques qui ont été d'un apport précieux aux côtés du BCR.

L'Institut national de la statistique et de la démographie reste ouvert à toute contribution à même d'améliorer l'exploitation des résultats du 5^e RGPH.

Le Directeur général de l'INSD


Boureima OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du mérite
de l'Economie et des finances



CONTEXTE

Le Burkina Faso a réalisé son cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH) en 2019. Les précédents recensements ont été exécutés en 1975, 1985, 1996 et 2006. Le 5^e RGPH est un ensemble complexe d'opérations qui consiste à recueillir, évaluer, analyser, publier et diffuser des données démographiques, sociales et économiques. Le 5^e RGPH intègre également un module sur l'énumération complète des exploitations agricoles en vue de la réalisation du deuxième recensement général de l'agriculture. Les résultats du 5^e RGPH se rapportent à l'ensemble du territoire national et des individus présents au Burkina Faso à la période du dénombrement.

Le recensement a pour objectif de fournir des informations fiables et actualisées sur la situation démographique, sociale et économique du Burkina Faso d'une part et sur les caractéristiques des logements d'autre part. Il vise, sur des bases objectives, l'intégration des variables démographiques dans le processus de planification du développement du pays. Les résultats serviront à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes de développement nationaux et internationaux, notamment le référentiel national de développement, les politiques et programmes sectoriels de développement et les Objectifs de développement durable (ODD).

Le 5^e RGPH intègre de nombreuses innovations telles que l'utilisation des technologies mobiles pour la collecte des données, la numérisation de la cartographie censitaire, l'utilisation d'imagerie satellitaire pour l'estimation d'effectifs de population des zones d'insécurité. Les nouvelles technologies apportent des niveaux de précision plus élevés et des possibilités de contrôles opérationnels plus efficaces permettant le suivi du processus de collecte des données en temps réel et une meilleure capacité de supervision de la collecte des données.

Le 5^e RGPH s'inscrit dans la série du programme mondial des recensements de 2020. La stratégie mise en place s'est fixée comme objectif d'obtenir des produits de qualité, dans les délais prescrits, tout en minimisant les coûts. Par conséquent, les principes de base développés et recommandés par la Division de la statistique des Nations Unies ont guidé l'exécution du 5^e RGPH du Burkina Faso. À cela s'ajoute l'accompagnement technique de l'UNFPA et de plusieurs autres partenaires techniques et financiers dans la préparation et l'exécution des activités.

Il est attendu du recensement, de nombreuses publications dont un volume de tableaux statistiques prioritaires, une plaquette des principaux indicateurs, une analyse des données sur 16 thèmes¹. De même, le recensement produira treize (13) monographies régionales, deux (2) monographies communales de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, un atlas sociodémographique, le fichier des villages, ainsi qu'un rapport sur l'agriculture. Dans le but d'encourager le partage et l'utilisation des résultats, différents canaux de dissémination seront mis à la disponibilité des utilisateurs dont la plateforme IMIS/REDATAM².

¹ Les thèmes d'analyse seront distribués en quatre volumes : Volume 1 : (i) Évaluation de la qualité des données du 5^e RGPH ; (ii) État et structure de la population ; (iii) Natalité-Fécondité ; (iv) Mortalité ; (v) État matrimonial et nuptialité ; (vi) Migration ; (vii) Croissance urbaine ; Volume 2 : (viii) Ménages et habitations (ix) Éducation : Scolarisation-Instruction-Alphabétisation ; (x) Caractéristiques économiques de la population ; (xi) Situation socio-économique des enfants et des jeunes ; (xii) Genre et situation sociodémographique ; (xiii) Situation socio-économique des personnes handicapées ; (xiv) Situation socio-économique des personnes âgées ; Volume 3 : (xv) Mesure et cartographie de la pauvreté ; Volume 4 : (xvi) Projections démographiques.

² Integrated multi-sectoriel information system (IMIS)/REDATAM est un outil flexible de diffusion des données du RGPH.

Le présent rapport présente les résultats définitifs du recensement dont la collecte des données a été menée du 16 novembre au 15 décembre 2019, avec une prolongation dans quelques localités de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

La première partie du rapport rappelle les grandes articulations du processus de mise en œuvre du recensement, notamment la cartographie censitaire, le recensement pilote, le dénombrement, la campagne de communication, le traitement des données, l'enquête post-censitaire et l'analyse des résultats. Elle relève aussi les défis en termes de sécurité ayant rendu le dénombrement de la population difficile, voire impossible dans quelques communes, ainsi que les solutions qui ont été adoptées pour une estimation des effectifs de la population dans ces localités.

La deuxième partie du rapport présente les résultats définitifs du recensement. Ils sont désagrégés par âge, sexe, milieu de résidence, région, province et commune. Les résultats sont présentés sous forme de tableaux, de graphiques et de figures. La section sur l'état et la structure de la population renferme à la fois des effectifs de données collectées et de données estimées des localités où le dénombrement n'a pas été réalisé à cause du contexte sécuritaire. Pour toutes les autres sections du rapport, à l'exception de l'effectif global des ménages (10.1) et les effectifs des personnes handicapées, les effectifs présentés et l'analyse des résultats se rapportent aux données qui ont été collectées lors du dénombrement de la population.

Cadre institutionnel et aspects méthodologiques

-
- 1.1 Cadre institutionnel et mobilisation des ressources

 - 1.2 Aspects méthodologiques et différentes phases préparatoires

 - 1.3 Dénombrement de la population

 - 1.4 Traitement des données

 - 1.5 Enquête post-censitaire

 - 1.6 Estimation des effectifs de population des localités non dénombrées

 - 1.7 Analyse des données et dissémination des résultats

Le recensement comporte un nombre important d'activités dont des activités préparatoires telles que la prise des textes réglementaires, la mise en place des organes de coordination et d'exécution, la mobilisation des ressources ainsi que l'élaboration des outils techniques y compris des applications informatiques de collecte. Les activités opérationnelles comprennent, entre autres étapes majeures, la cartographie censitaire, le recensement pilote, la sensibilisation de la population, le dénombrement de la population, le traitement, l'analyse des données et la publication des résultats.

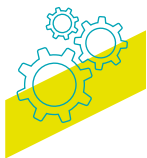


17,8 milliards de FCFA mobilisés pour la réalisation du 5^e RGPH

1.1 Cadre institutionnel et mobilisation des ressources

Le Gouvernement a institué le 5^e RGPH à travers le décret N°2018-0978³ du 2 novembre 2018 qui a permis la mise en place du Comité national du recensement et de ses organes tels que les comités déconcentrés, le Comité de pilotage du recensement, le Bureau central du recensement (BCR) et le Comité technique d'appui au BCR. Ces organes ont été chargés de la coordination du 5^e RGPH dont l'exécution a été confiée à l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Le recensement étant une opération qui requiert d'importants moyens financiers, une table ronde des partenaires techniques et financiers s'est tenue le 10 mars 2016, sous la coprésidence du Ministre de l'économie, des finances et du développement et du Représentant résident de l'UNFPA, chef de file des partenaires techniques et financiers du recensement. Un montant de 17,8 milliards de FCFA a été mobilisé dont 10 milliards de FCFA de l'État burkinabè (56,1%) ainsi que des contributions importantes de partenaires techniques et financiers (Belgique, Italie, Suède, Union européenne, Banque mondiale, HCR, OIM, UNICEF).



1.2 Aspects méthodologiques et différentes phases préparatoires

1.2.1 Élaboration des outils techniques

Des documents méthodologiques ont été développés, notamment pour la cartographie censitaire, le dénombrement et l'Enquête post-censitaire (EPC). Les instruments de collecte des données comprennent la fiche d'énumération des concessions et des ménages, les questionnaires du ménage ordinaire, du ménage collectif, de l'enquête post-censitaire et le questionnaire communautaire de la cartographie. De même, des manuels du personnel de terrain (cartographes, agents recenseurs, contrôleurs, délégués communaux, délégués provinciaux, délégués régionaux et superviseurs), le manuel du formateur et des guides d'utilisation des applications de collecte ont été élaborés. Par ailleurs, les applications informatiques de collecte et de transfert des données, ainsi qu'une application d'appariement des données de l'EPC ont été développées.

³ Décret N°2018-0978/PRES/PM/MINEFID/MAAH/MATD/MS/MDNAC/MENA du 2 novembre 2018.

1.2.2 Cartographie censitaire

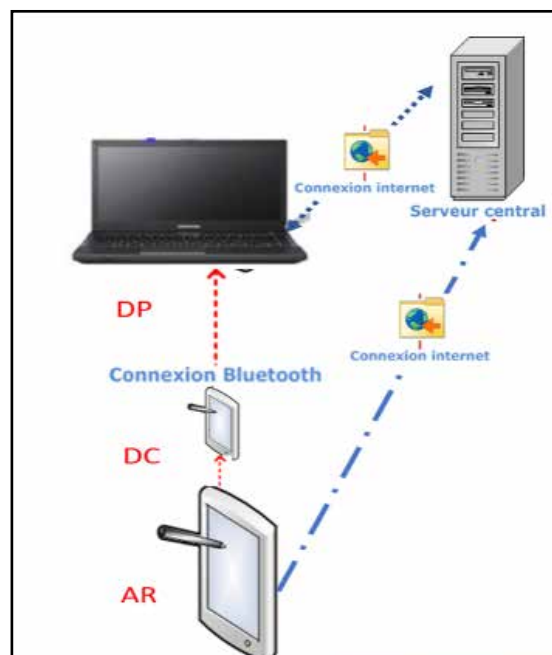
La cartographie censitaire est une opération qui consiste à découper le territoire en unités opérationnelles simples appelées Zones de dénombrement (ZD). Ce découpage en ZD permet de minimiser les omissions et les doubles comptes lors du dénombrement de la population. En outre, il permet d'évaluer les besoins pour la planification du dénombrement. La cartographie censitaire du 5^e RGPH a été réalisée de mai à novembre 2018 sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des zones à défis sécuritaires. Ces zones ont fait l'objet d'une cartographie complémentaire en juin et juillet 2019. La cartographie censitaire a permis d'obtenir la liste actualisée des 25 062 ZD et un répertoire actualisé des localités et villages. Étant donné qu'une cartographie traditionnelle a été utilisée, la digitalisation des ZD doit permettre à terme de disposer d'un système d'informations géographiques moderne.

25 062
Zones de
dénombrement
cartographiées

1.2.3 Utilisation des nouvelles technologies

L'utilisation des nouvelles technologies a constitué une innovation majeure. Celle-ci a permis d'assurer une meilleure qualité du recensement et d'accroître la sécurité des données en réduisant les risques d'erreurs et de pertes de données.

Pour les besoins de la collecte électronique des données, d'importants équipements ont été acquis, dont 21 049 smartphones, 198 tablettes, 3 246 power banks et 4 serveurs informatiques. Une infrastructure technologique reliant les différents équipements au serveur central a été mise en place pour la transmission, le contrôle et la sécurisation des données. Par ailleurs, l'acquisition et l'installation d'une application de *Mobile device management (MDM)* a permis l'administration des équipements à distance pour les besoins de mise à jour et de sécurisation des appareils et des données. Le transfert des données s'est fait à l'aide d'une application Web de transmission de données cryptées. La base de données CsWeb a permis de consolider les données au fur et à mesure de leur transmission au niveau central.



21 049
smartphones,
198 tablettes,
3 246 power
banks et
4 serveurs
informatiques
mobilisés

1.2.4 Recensement pilote

Le recensement pilote a été réalisé du 3 au 23 décembre 2018. Cette opération constitue un test pour le dispositif opérationnel du 5^e RGPH, notamment pour les outils de collecte, les programmes informatiques, la gestion du matériel et la stratégie de communication. Elle a été réalisée dans les régions du Centre, du Centre-Sud, de l'Est, des Hauts-Bassins et du Sahel. L'évaluation du recensement pilote a abouti à des recommandations qui ont permis d'améliorer la stratégie de sensibilisation pour une réelle adhésion des populations, de finaliser les outils et les applications de collecte, de redéfinir une stratégie de redéploiement des équipes et d'ajuster la planification opérationnelle et logistique du dénombrement.

1.2.5 Activités de communication et de sensibilisation

Le 5^e RGPH s'est doté d'une stratégie de communication dont l'objectif était l'adhésion massive de l'ensemble de la population au recensement. La stratégie de sensibilisation du dénombrement était basée sur trois types d'activités : (i) la communication de masse, à travers des actions médiatiques et hors médias ; (ii) la communication de proximité, à travers des actions de relations publiques et de presse ; et (iii) les actions de plaidoyer sous forme de parrainages officiels de la part des autorités politiques, administratives religieuses, coutumières et des partenaires techniques et financiers. Une cérémonie de lancement officielle du 5^e RGPH a été réalisée le 23 septembre 2019, suivie de cérémonies régionales et provinciales et des sorties de sensibilisation. Après la phase de collecte des données, les activités de communication se poursuivent avec notamment la couverture médiatique des activités de diffusion et de dissémination des résultats.



1.3 Dénombrement de la population

1.3.1 Recrutement et formation du personnel de terrain

La formation du personnel de terrain s'est déroulée en cinq étapes :

- la formation des formateurs, des cadres du BCR et des informaticiens provinciaux (du 26 au 31 août 2019 à Ouagadougou) ;
- la formation des délégués régionaux (du 02 au 07 septembre 2019 à Ouagadougou) ;
- la formation des délégués provinciaux (du 09 au 22 septembre 2019 à Koudougou) ;
- la formation des délégués communaux (du 30 septembre au 13 octobre 2019 dans les chefs-lieux des régions et dans certaines communes) ;
- la formation des agents recenseurs et des contrôleurs de zone (28 octobre au 12 novembre 2019 dans les chefs-lieux des provinces).

Le recrutement des agents recenseurs a été effectué en ligne à travers une plateforme web (du 6 au 13 octobre 2019). Le processus de recrutement a été totalement déconcentré au niveau provincial, afin de faire participer les ressources humaines de l'ensemble des communes. Au terme du processus de sélection, 28 760 candidats ont été retenus pour participer à la formation des Agents recenseurs (AR), à l'issue de laquelle 20 916 agents recenseurs et 5 229 contrôleurs de zone ont été retenus pour la collecte des données.

20 916 agents
recenseurs et
5 229 contrôleurs
de zone ont été
recrutés et
formés

1.3.2 Collecte des données

La phase du dénombrement de la population est la plus importante et la plus délicate du recensement. Elle a mobilisé en un temps très court d'importantes ressources humaines, matérielles et financières. Le dénombrement a consisté en une énumération exhaustive des concessions et des ménages de chaque localité, suivie de la collecte des données sur les caractéristiques des ménages, des individus et des logements.

La collecte des données a été faite à l'aide de smartphones. Toutefois, en raison de l'insuffisance du nombre de smartphones, des questionnaires en papier ont été utilisés dans trois arrondissements de Ouagadougou et dans quelques localités (629 ZD, soit 0,3%). Étant donné l'utilisation de la technologie de collecte assistée par ordinateur (Computer assisted personal interviewing - CAPI), la transmission et la centralisation des données au serveur du BCR ont été faites au fur et à mesure de leur collecte.

L'exécution du dénombrement a requis la participation d'un effectif important de personnel de catégories différentes en fonction de leur niveau d'intervention. Ce personnel était constitué de 20 916 agents recenseurs, 5 229 contrôleurs, 425 délégués communaux, 57 délégués provinciaux, 13 délégués régionaux, 39 cadres du BCR, 45 informaticiens provinciaux, 13 points focaux régionaux et 90 points focaux provinciaux en charge des questions administratives et financières.

Au terme de la période officielle du dénombrement du 5^e RGPH (du 16 novembre au 15 décembre 2019), une extension de la période a été nécessaire dans quelques localités de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Les principales raisons de la poursuite du dénombrement ont été le retard dans le démarrage de l'opération dans ces localités, l'insuffisance de résultats chez certains agents, la taille élevée de quelques ZD, la découverte de ZD omises par la cartographie censitaire et la difficulté à recenser certains ménages, particulièrement en milieu urbain.

1.3.3 Assurance qualité

L'assurance qualité du processus technique du 5^e RGPH est un ensemble d'exigences et d'approches mises en place dans la gestion globale de l'opération, à travers des actions programmées qui ont pour finalité d'améliorer, tout au long du processus, la qualité du recensement.

Au niveau de la collecte des données, le dispositif d'assurance qualité comprenait le contrôle de la collecte des données par la chaîne opérationnelle de terrain, ainsi qu'un suivi continu de l'avancement des travaux de collecte, grâce à l'accès en temps réel aux données. Des vérifications de la cohérence des données transférées dans le serveur ont permis de contrôler quotidiennement la couverture des enregistrements réalisés, l'exhaustivité du dénombrement et la vraisemblance des informations. Cela a permis de fournir aux équipes de terrain, des orientations ciblées afin de gérer les problèmes de terrain de manière appropriée et harmonisée. À cela s'ajoutent des supervisions de terrain menées de façon permanente par le BCR et les différents comités déconcentrés. Elles ont résolu des difficultés opérationnelles, administratives ou techniques pouvant entraver l'avancement du dénombrement.

D'autre part, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations, des procédures modernes de paiement électronique par transfert (e-money) ont été utilisées. Ces mesures ont également permis d'assurer une meilleure sécurisation des fonds, d'autant plus que le dénombrement a été effectué dans un contexte sécuritaire très particulier. L'assurance qualité financière a permis de réconcilier la totalité des montants transférés pour le paiement des agents recenseurs.

Un dispositif
d'assurance
qualité de bout
en bout

1.3.4 Stratégie de collecte dans les zones à défis sécuritaires

Il convient de rappeler que le 5^e RGPH du Burkina Faso s'est déroulé dans un contexte sécuritaire difficile, marqué par d'importants déplacements de populations suite aux attaques terroristes dans plusieurs communes. Cette situation a rendu les activités de collecte de données plus complexes et difficiles à exécuter, voire impossible dans certaines localités.

Une stratégie de dénombrement dans les zones à défis sécuritaires a été élaborée et mise en œuvre pour assurer un recensement adéquat de la population, tout en préservant la sécurité du personnel de terrain et des biens. Ainsi, sur la base d'une analyse objective issue d'une évaluation minutieuse du contexte sécuritaire propre à chaque localité, les acteurs du recensement ont décidé des endroits où le dénombrement ne pouvait être réalisé.

En définitive, sur un effectif total de 368 communes et arrondissements, 9 communes n'ont pas été recensées⁴ et 52 ont été recensées partiellement, dont 24 communes avec un niveau de couverture du dénombrement très satisfaisant. Pour les communes où l'opération n'a pas été entièrement menée, un recensement hybride combinant l'utilisation d'images satellitaires et d'autres informations a permis de produire les estimations démographiques.



1.4 Traitement des données

Le traitement des données a consisté, dans un premier temps, en la centralisation des données et en des vérifications de la structure de la base en termes d'exhaustivité des informations collectées, sur l'ensemble des ZD, des ménages énumérés et des personnes recensées. Aussi, les questionnaires en papier utilisés pour la collecte ont été saisis et codifiés de mars à mai 2020.

La mise en place de règles de vérification et d'imputation ont permis de garantir une efficacité accrue dans la correction des données et d'améliorer leur qualité. L'imputation dynamique (méthode à données variables) a été appliquée aussi bien aux données manquantes qu'aux données incohérentes ou non valides, afin de compléter les omissions, de remplacer les données non valides, de résoudre les incohérences. Les programmes d'apurement ont été développés en CsPro avec l'appui technique du Bureau du recensement des États-Unis (US Census bureau). Cet appui à distance, dû au COVID-19, s'est déroulé de janvier à mai 2021. Il a été opérationnalisé à travers un protocole d'accord avec l'UNFPA.



1.5 Enquête post-censitaire

L'Enquête post-censitaire (EPC) a eu pour objectif de mesurer les erreurs de couverture du recensement et de redresser les effectifs de population en cas d'omission importante. La réalisation de l'EPC a été retardée à cause de la pandémie à coronavirus (COVID-19). Elle a eu lieu au mois de juin 2020 à la suite de l'allègement des mesures restrictives pour contenir la propagation de la pandémie. Le nombre de ZD à enquêter a été réduit à 60 dont 24 dans la strate « Ouagadougou et Bobo-Dioulasso », 16 dans la strate « autres villes » et 20 dans la strate « milieu rural ».

Les taux de couverture du 5^e RGPH a été estimé par l'EPC à 93,6% au niveau national, 87,9% à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, 92,4% pour les autres villes et 94,9% pour le milieu rural. L'EPC a permis de disposer d'un fondement pour une estimation réaliste de l'effectif total de la population, au regard des erreurs de couverture mises en évidence au niveau national et selon les strates.

⁴ Il s'agit de 2 communes du Bam (Zimtenga et Nasséré), 4 du Sanmatenga (Barsalogo, Namissiguima, Pensa et Dablo), 2 de Yagha (Boundoré et Mansila) et une commune du Soum (Koutougou).

1.6 Estimation des effectifs de population des localités non dénombrées



Du fait de graves problèmes de sécurité, quelques localités n'ont pas été couvertes par le recensement, d'autres ont été partiellement dénombrées. Avec l'appui technique de GRID3⁵, des estimations d'effectifs de population pour ces localités ont été produites.

Les estimations ont utilisé des variables démographiques et géospatiales disponibles telles que l'empreinte du bâti (forme des habitations et du bâti non résidentiel) issue d'imagerie satellitaire, le réseau de routes primaires et secondaires fourni par l'Institut géographique du Burkina Faso, les données démographiques fournies par le 5^e RGPH et d'autres sources statistiques. Le modèle de population se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les densités de population sont fonction des variables géospatiales. La modélisation permet ainsi d'estimer les effectifs de population par région, par milieu de résidence et par commune. Les estimations ont concerné 9 communes non dénombrées et 28 communes partiellement dénombrées.

1.7 Analyse des données et dissémination des résultats



Les résultats du 5^e RGPH sont diffusés sous forme de tableaux bruts, de rapports d'analyses thématiques (16) et monographiques (15, d'atlas sociodémographique et de plaquette des principaux indicateurs). Les rapports d'analyse thématique seront élaborés en partenariat avec les secteurs ministériels et des universitaires. L'analyse des résultats a bénéficié aussi d'une expertise mobilisée par l'UNFPA. Des analyses approfondies seront faites en collaboration avec des chercheurs.

En vue de garantir une large diffusion des résultats du cinquième recensement du Burkina Faso et de valoriser leur utilisation à des fins de développement, la plateforme de diffusion de données IMIS/REDATAM sera utilisée. Une particularité de IMIS/REDATAM est la possibilité de permettre aux utilisateurs de calculer leurs propres indicateurs en ayant accès aux bases de données du recensement à partir du site de l'INSD⁶. Également, les résultats du recensement sont accessibles à partir du portail des données⁷ logé dans le site de l'INSD. De même, le site fournit des données de population carroyées⁸ qui rendent possibles de nombreuses études et campagnes de planification.

⁵ GRID3 (Geo-referenced infrastructure and demographic data for development) est un programme partenaire de l'UNFPA dans la production de données géospatiales sur la population, les habitations, les infrastructures et les limites administratives et frontalières.

⁶ <https://www.insd.bf>

⁷ <https://burkinafaso.opendataforafrica.org/smuvohd/résultats-préliminaires-du-5e-rgph-2019>

⁸ Le carroyage est une technique de maillage consistant à découper le territoire en carreaux de forme et de taille identiques pour affiner la résolution spatiale des indicateurs statistiques.

État et structure de la population

-
- 2.1 Volume de la population dénombrée
au RGPH 2019

 - 2.2 Répartition spatiale de la population

 - 2.3 Effectifs de population des régions selon
le milieu de résidence et le sexe

 - 2.4 Urbanisation

 - 2.5 Structure par âge et par sexe

Résident présent

Toute personne qui a fait six (6) mois ou plus ou ayant l'intention de faire six (6) mois ou plus et ayant passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage.

Résident absent

Toute personne qui a fait six (6) mois ou plus ou ayant l'intention de faire six (6) mois ou plus et n'ayant pas passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage.

Visiteur

Toute personne qui n'a pas fait six (6) mois ou plus ou n'ayant pas l'intention de faire six (6) mois ou plus et ayant passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage.

Population de droit ou population résidente

La population de droit désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.



20 505 155
habitants, dont
51,7% de femmes

2.1 Volume de la population dénombrée au RGPH 2019

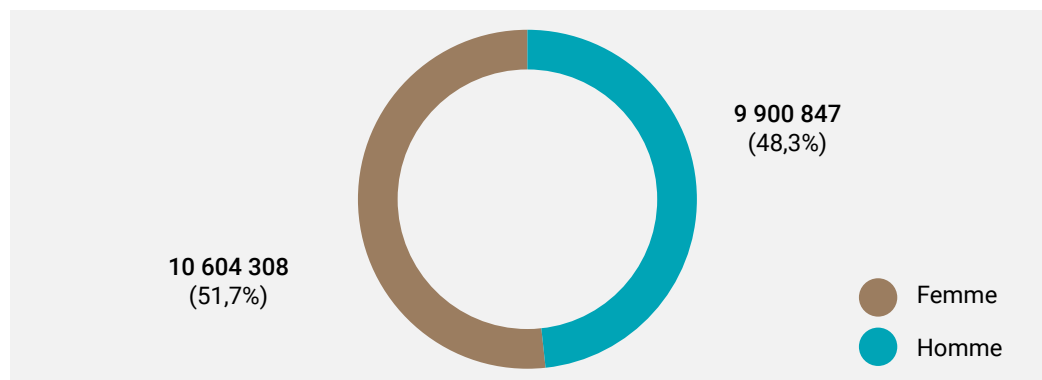
2.1.1 Population en 2019

Les résultats définitifs du 5^e RGPH du Burkina Faso, réalisé en 2019, donnent une population totale de 20 505 155 habitants. Il s'agit de la population de droit ou population résidente composée des résidents présents (RP) et des résidents absents (RA) des ménages ordinaires, des ménages collectifs et des ambassades. La population résidente est composée de 10 604 308 femmes, soit 51,7%, et de 9 900 847 d'hommes, soit 48,3%.

Tableau 1 : Répartition de la population par statut de résidence et par sexe

Statut de résidence	Homme	Femme	Ensemble
Résident présent (RP)	9 547 994	10 278 816	19 826 810
Résident absent (RA)	352 853	325 492	678 345
Visiteur (VI)	64 770	58 239	123 009
Population de fait (RP+VI)	9 612 764	10 337 055	19 949 819
Population de droit (RP+RA)	9 900 847	10 604 308	20 505 155

Graphique 1 : Population totale résidente selon le sexe

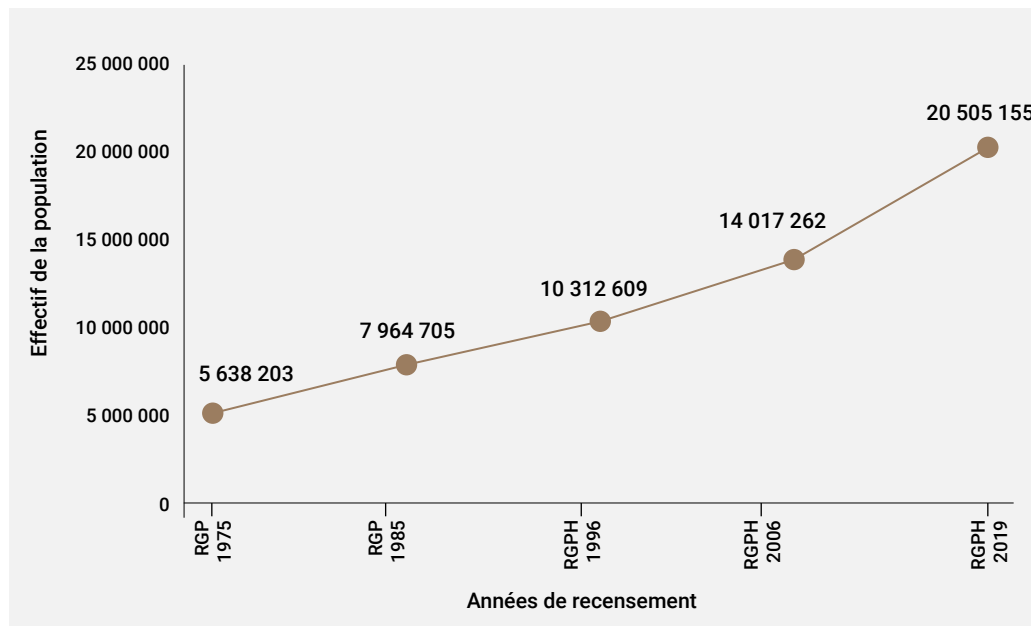


2.1.2 Évolution des effectifs de la population résidente entre 1975 et 2019

La population du Burkina Faso est en constante hausse au regard des effectifs de population. De 5 638 203 habitants en 1975, elle est passée à 7 964 705 en 1985 puis à 10 312 609 habitants en 1996. Ensuite, la population burkinabè est passée à 14 017 262 habitants en 2006 puis à 20 505 155 habitants en 2019. Ainsi, la population du pays a quasiment doublé entre 1975 et 1996, et entre 1996 et 2019. Autrement dit, la population du Burkina Faso a quadruplé de 1975 à 2019.

Une Population quadruplée en 44 ans (1975-2019)

Graphique 2 : Évolution de la population résidente de 1975 à 2019

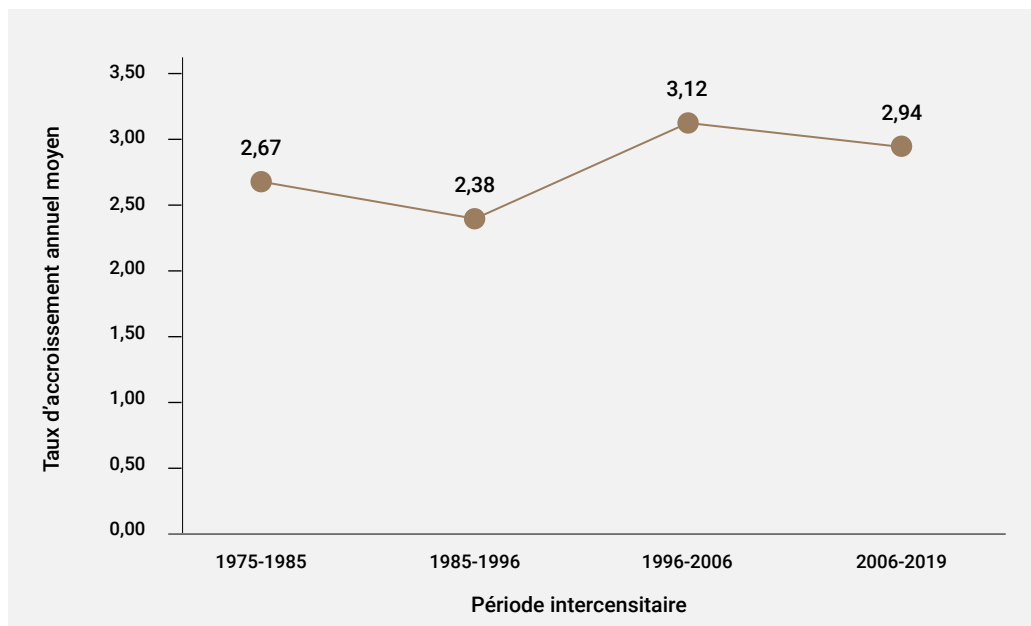


Source : RGP 1975 et 1985 ; RGPH 1996, 2006 et 2019

Cette augmentation de la population du pays entre 2006 et 2019 correspond à un taux d'accroissement démographique intercensitaire de 2,94%. En comparaison à la période 1996-2006, pour laquelle le taux d'accroissement était de 3,12%, le rythme d'accroissement démographique a légèrement baissé comme cela a été observé sur les périodes 1975-1985 et 1985-1996 avec une valeur de 2,67% à 2,38%.

2,94%,
taux
d'accroissement
démographique
intercensitaire
entre 2006 et
2019

Graphique 3 : Évolution du taux d'accroissement intercensitaire moyen annuel (%) de 1975 à 2019



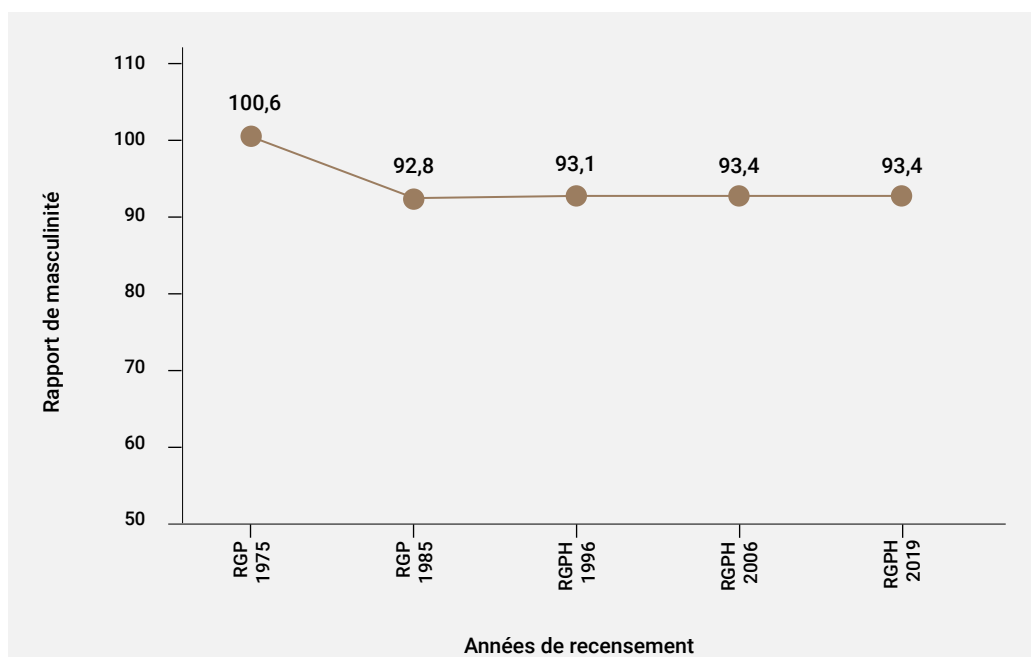
Source : RGP 1975 et 1985 ; RGPH 1996, 2006 et 2019

2.1.3 Évolution du rapport de masculinité

Selon le graphique 4 ci-après, le rapport de masculinité est de 93 hommes pour 100 femmes. Ce qui traduit une prédominance des femmes par rapport aux hommes. Cet indicateur avait le même niveau en 2006 et n'a pas beaucoup changé depuis 1996.

93,4%
de rapport de masculinité au niveau national

Graphique 4 : Évolution du rapport de masculinité de 1975 à 2019



Source : RGP 1975 et 1985 ; RGPH 1996, 2006 et 2019

2.2 Répartition spatiale de la population



2.2.1 Effectifs et proportions de la population par régions selon le sexe

La répartition de la population résidente par région met en évidence d'importantes disparités. En effet, quatre régions, à savoir le Centre-Sud (788 731 habitants), les Cascades (812 466 habitants), le Sud-Ouest (875 442 habitants) et le Plateau Central (978 614 habitants), ont chacune moins d'un million d'habitants tandis que le Centre (3 030 384 habitants) et les Hauts-Bassins (2 239 840 habitants) sont les seules régions à avoir au moins deux millions d'habitants chacune. Ainsi, les régions du Centre et des Hauts-Bassins, avec respectivement 14,8% et 10,9% de la population totale, restent les plus peuplées du pays alors que le Centre-Sud (3,8%) et les Cascades (4,0%) sont les moins peuplées.

Dans toutes les régions, le rapport de masculinité met en évidence la supériorité numérique des femmes, sauf au Sahel où on note plus d'hommes que de femmes (103 hommes pour 100 femmes). L'écart homme-femme est plus important dans la région du Centre-Ouest avec 86 hommes pour 100 femmes.

Tableau 2 : Répartition de la population résidente par région selon le sexe et rapport de masculinité

Région	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population totale	Rapport de masculinité
Boucle du Mouhoun	946 183	955 086	1 901 269	9,3	99,1
Cascades	391 906	420 560	812 466	4,0	93,2
Centre	1 489 512	1 540 872	3 030 384	14,8	96,7
Centre-Est	734 885	845 623	1 580 508	7,7	86,9
Centre-Nord	887 414	987 255	1 874 669	9,1	89,9
Centre-Ouest	768 587	891 548	1 660 135	8,1	86,2
Centre-Sud	374 238	414 493	788 731	3,8	90,3
Est	952 679	990 126	1 942 805	9,5	96,2
Hauts-Bassins	1 094 100	1 145 740	2 239 840	10,9	95,5
Nord	822 742	899 373	1 722 115	8,4	91,5
Plateau Central	458 587	520 027	978 614	4,8	88,2
Sahel	556 836	541 341	1 098 177	5,3	102,9
Sud-Ouest	423 178	452 264	875 442	4,3	93,6
Burkina Faso	9 900 847	10 604 308	20 505 155	100,0	93,4

Figure 1 : Répartition de la population par région

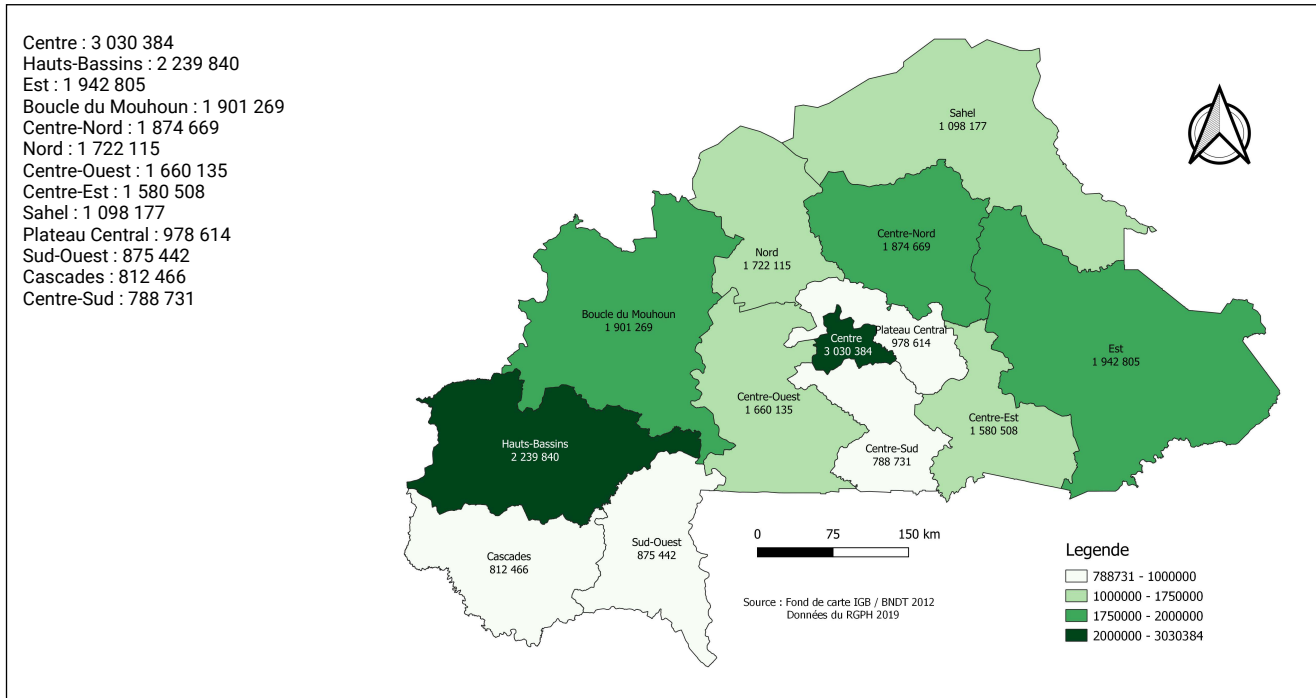
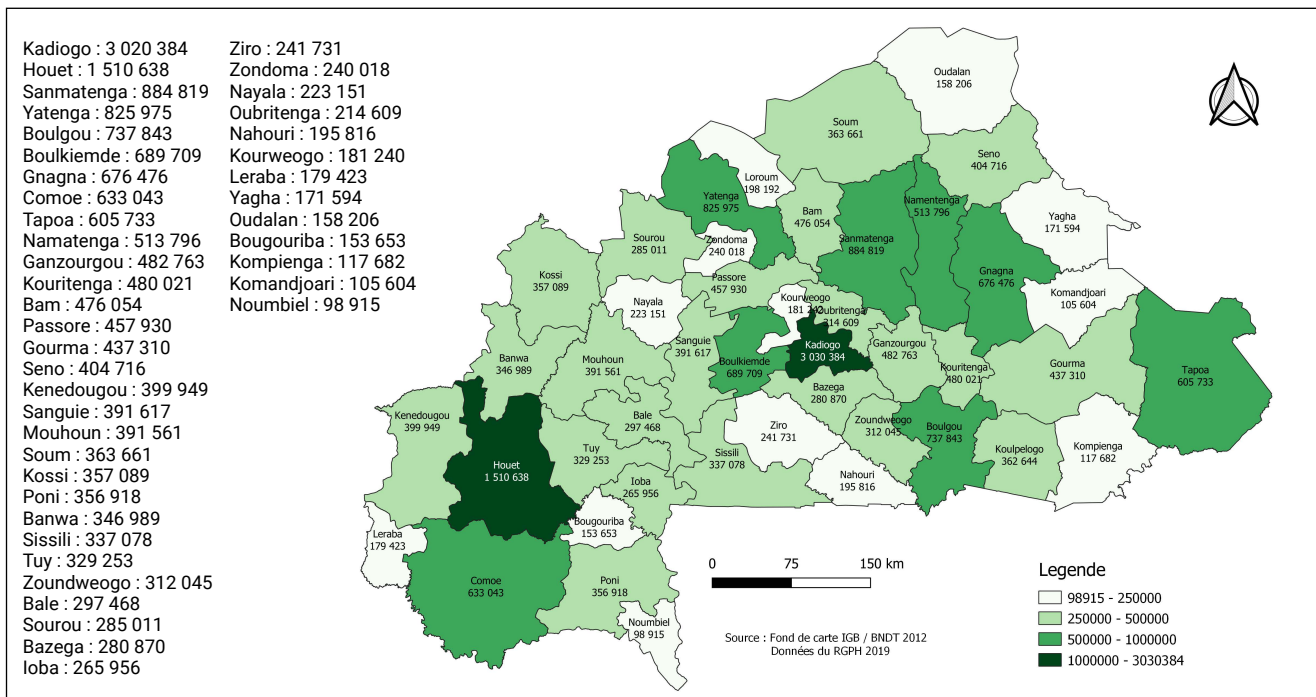


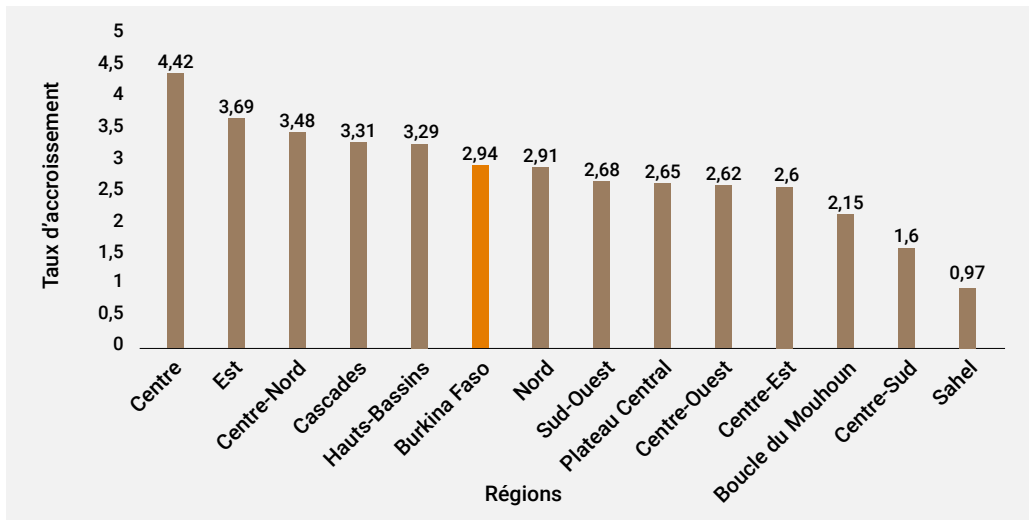
Figure 2 : Répartition de la population par province



2.2.2 Taux d'accroissement démographique intercensitaire par région

L'analyse du taux d'accroissement démographique intercensitaire également laisse apercevoir d'importantes variations entre les régions. Sur la période 2006-2019, les régions qui enregistrent les taux de croissance démographique les plus élevés sont le Centre (4,42%) et l'Est (3,69%). À l'opposé, les taux d'accroissement démographique les plus faibles sont observés dans les régions du Centre-Sud (1,60%) et du Sahel (0,97%).

Graphique 5 : Taux d'accroissement démographique intercensitaire (%) par région entre 2006 et 2019

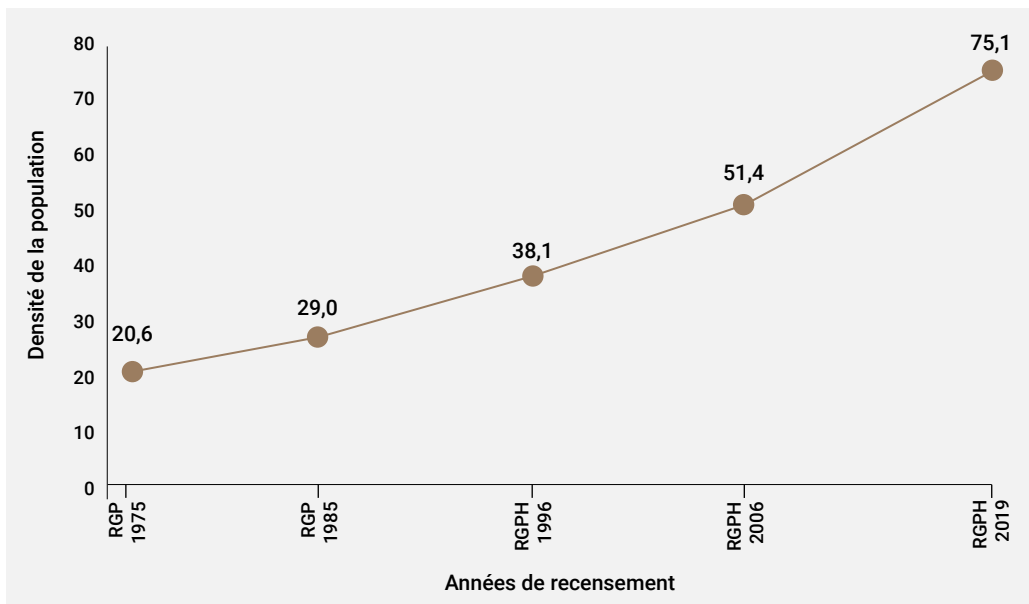


4,42%,
taux de
croissance
démographique
le plus élevé
enregistré dans
la région du
Centre

2.2.3 Densité de population

La densité de la population est le nombre moyen d'habitants par unité de superficie. Elle a augmenté régulièrement au cours des différents recensements. De 20,6 habitants/km² en 1975, elle est passée à 51,4 habitants/km² en 2006 puis à 75,1 habitants/km² en 2019⁹. Cette augmentation de la densité est en phase avec celle de la population totale.

Graphique 6 : Évolution de la densité (hbts/km²) de la population totale entre 1975 et 2019



75,1 habitants
par km², densité
moyenne de
la population
en 2019

Source : RGP 1975 et 1985 ; RGPH 1996, 2006 et 2019

⁹ La superficie totale considérée est de 272 969 km² (annuaire statistique 2019 de l'administration du territoire).

La région du Centre se distingue avec une densité de **1 014** habitants /km²

La densité de population varie fortement entre les régions. La région du Centre se distingue avec une densité de 1 014 habitants au km². Les régions du Plateau Central (114 habitants /km²), du Centre-Est (109 habitants/km²) et du Nord (104 habitants/km²) aussi ont chacune une densité de plus de 100 habitants au km². Les cinq régions les moins densément peuplées sont, dans l'ordre croissant, le Sahel (31 habitants/km²), l'Est (41 habitants /km²), les Cascades (44 habitants/km²), le Sud-Ouest (53 habitants/km²) et la Boucle du Mouhoun (55 habitants/km²).

Figure 3 : Densité de population par région

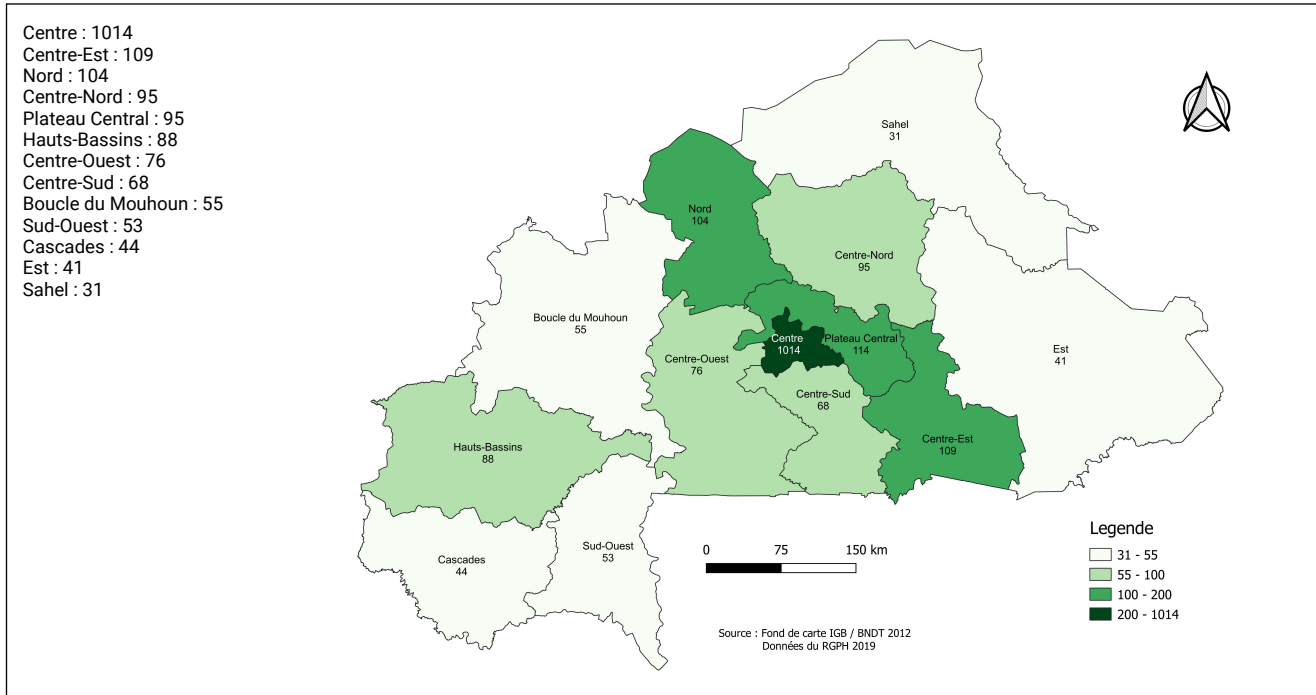
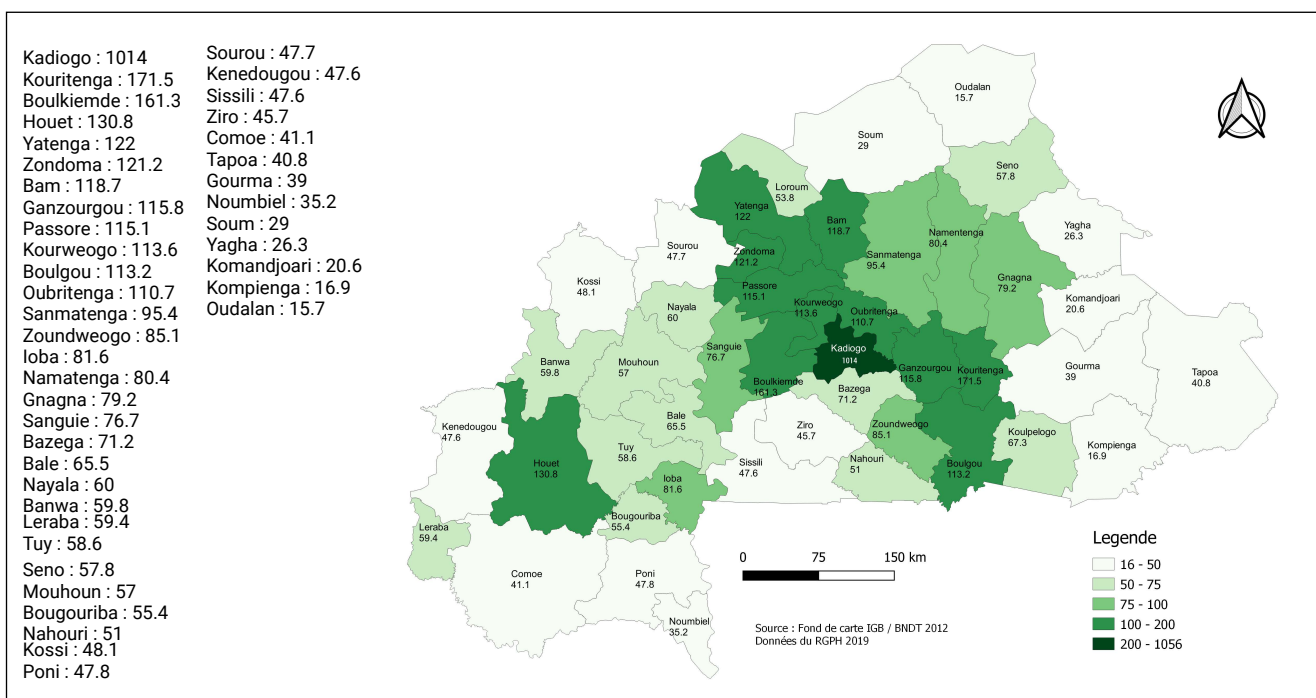


Figure 4 : Densité de population par province



2.3 Effectifs de population des régions selon le milieu de résidence et le sexe



La répartition de la population selon le milieu de résidence indique des disparités dans l'occupation de l'espace. La majorité de la population du Burkina Faso réside en milieu rural avec 15 145 043 habitants, soit (3/4) de la population totale. Au niveau des régions, l'effectif des femmes est plus important que celui des hommes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, sauf dans la région du Sahel où on enregistre plus d'hommes dans le milieu rural.

15 145 043
habitants
résident en
milieu rural

Tableau 3 : Répartition de la population résidente par région selon le milieu de résidence et le sexe

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Boucle du Mouhoun	90 272	92 947	183 219	855 911	862 139	1 718 050	946 183	955 086	1 901 269
Cascades	76 515	81 282	157 797	315 391	339 278	654 669	391 906	420 560	812 466
Centre	1 183 557	1 231 709	2 415 266	305 955	309 163	615 118	1 489 512	1 540 872	3 030 384
Centre-Est	138 503	154 319	292 822	596 382	691 304	1 287 686	734 885	845 623	1 580 508
Centre-Nord	96 098	103 699	199 797	791 316	883 556	1 674 872	887 414	987 255	1 874 669
Centre-Ouest	132 446	139 775	272 221	636 141	751 773	1 387 914	768 587	891 548	1 660 135
Centre-Sud	41 096	44 215	85 311	333 142	370 278	703 420	374 238	414 493	788 731
Est	68 895	70 012	138 907	883 784	920 114	1 803 898	952 679	990 126	1 942 805
Hauts-Bassins	499 793	525 700	1 025 493	594 307	620 040	1 214 347	1 094 100	1 145 740	2 239 840
Nord	121 888	129 760	251 648	700 854	769 613	1 470 467	822 742	899 373	1 722 115
Plateau Central	44 219	49 497	93 716	414 368	470 530	884 898	458 587	520 027	978 614
Sahel	64 301	64 723	129 024	492 535	476 618	969 153	556 836	541 341	1 098 177
Sud-Ouest	56 396	58 495	114 891	366 782	393 769	760 551	423 178	452 264	875 442
Burkina Faso	2 613 979	2 746 133	5 360 112	7 286 868	7 858 175	15 145 043	9 900 847	10 604 308	20 505 155

2.4 Urbanisation

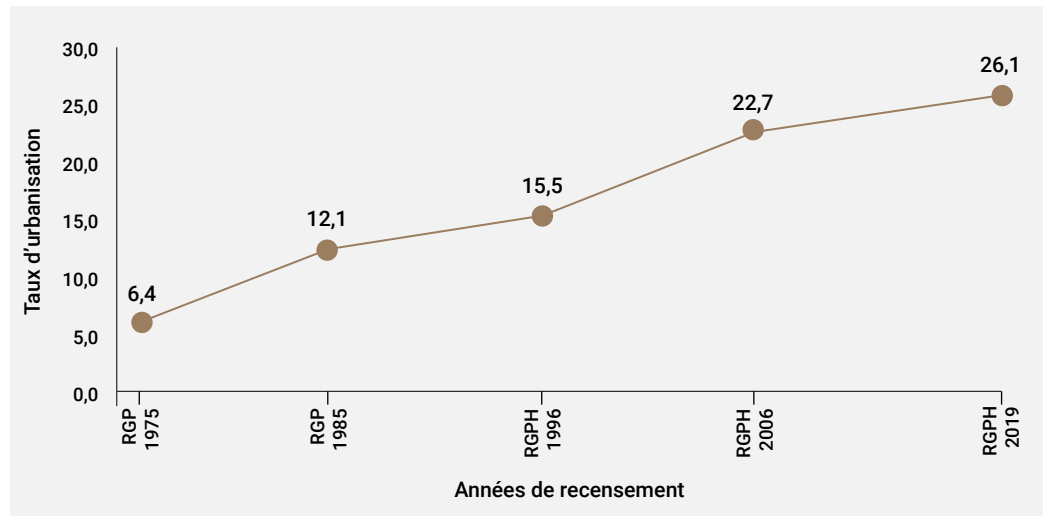
2.4.1 Évolution de la population urbaine

Au Burkina Faso, le taux d'urbanisation s'élève à 26,1% en 2019. C'est dire qu'environ 26 personnes sur 100 vivent en ville. Selon le graphique 7 ci-après, la proportion de la population urbaine a augmenté régulièrement au fil du temps. De 6,4% en 1975, elle est passée à 12,7% en 1985, à 15,5% en 1996, à 22,7% en 2006 pour atteindre 26,1% en 2019.



26,1%,
taux
d'urbanisation
en 2019

Graphique 7 : Évolution du taux d'urbanisation (%) de 1975 à 2019



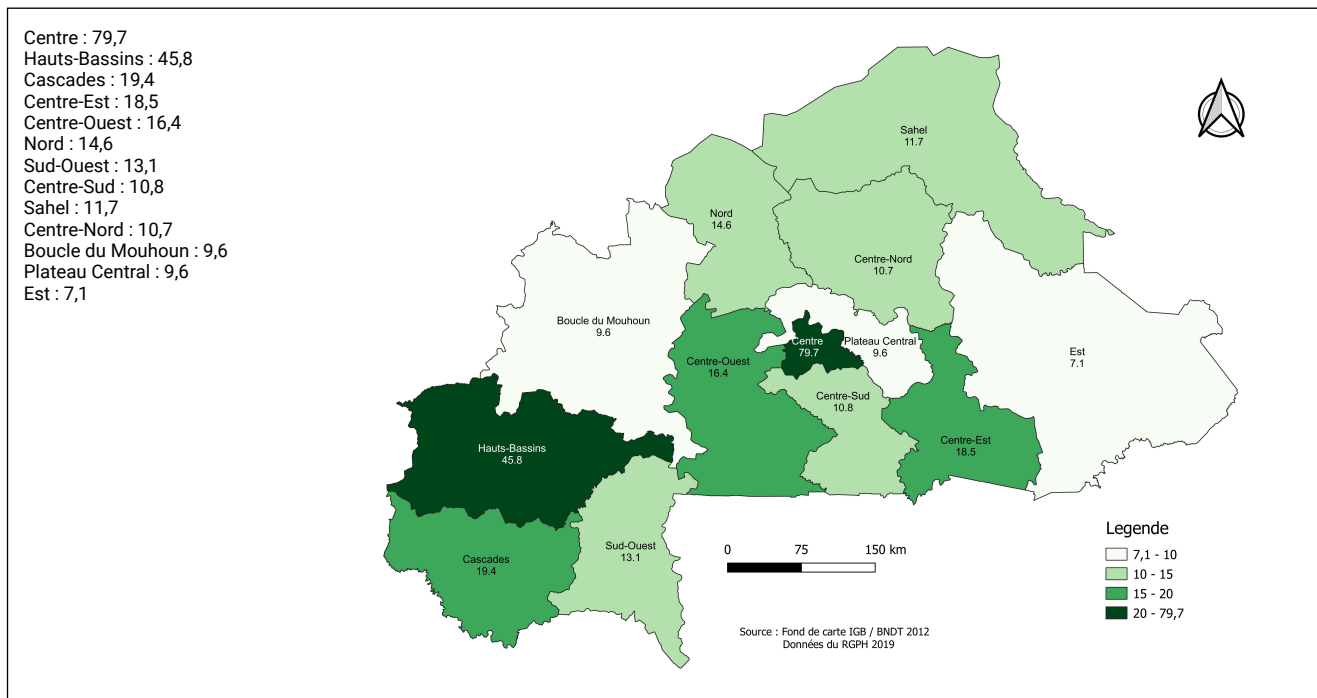
Source : RGP 1975 et 1985 ; RGPH 1996, 2006 et 2019

2.4.2 Urbanisation des régions

Au Burkina Faso, les régions présentent des niveaux d'urbanisation différents. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins sont les plus urbanisées avec respectivement 79,7% et 45,8% de taux d'urbanisation. Ces régions sont suivies, dans l'ordre décroissant, par les Cascades (19,4%) et le Centre-Est (18,5%). Les régions les moins urbanisées sont la Boucle du Mouhoun (9,6%), le Plateau Central (9,6%) et l'Est (7,1%).

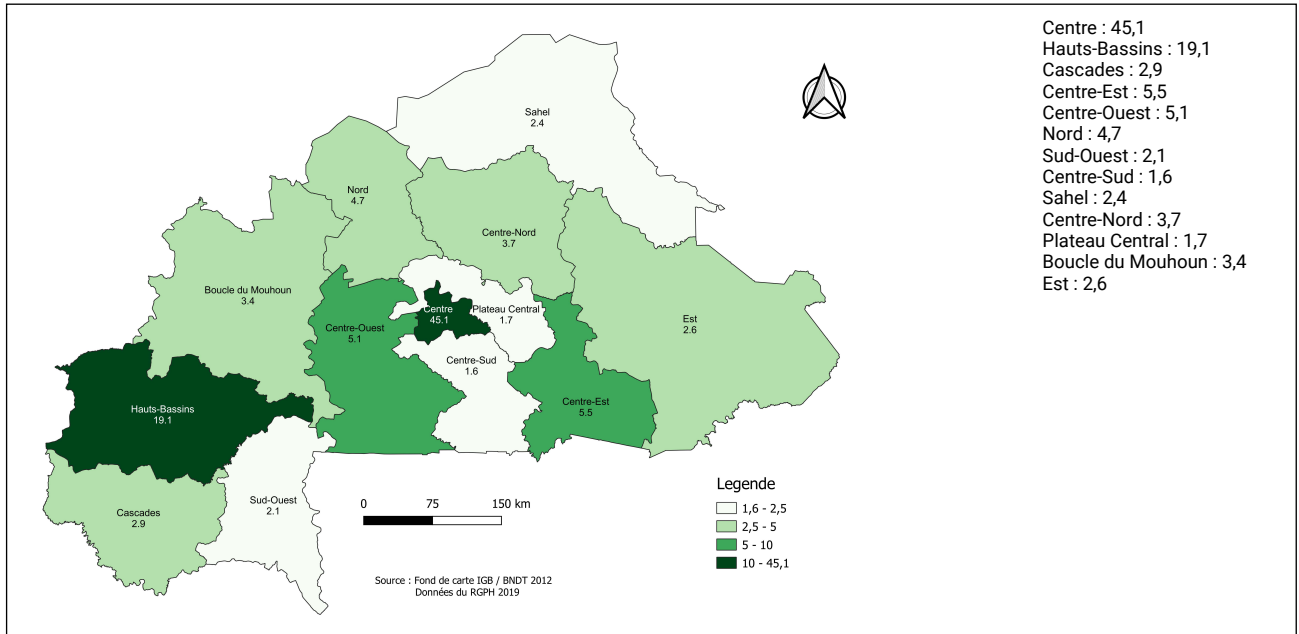
79,7%, taux d'urbanisation de la région du Centre en 2019

Figure 5 : Taux d'urbanisation par région (%)



Les régions du Centre et des Hauts-Bassins, avec respectivement 45,1% et 19,1% de la population urbaine du pays, concentrent en elles seules près de deux tiers de l'ensemble de la population urbaine (64,2%) du pays. Le Centre-Sud (1,6%) et le Plateau Central (1,7%) comptent chacun moins de 2% de la population urbaine nationale.

Figure 6 : Proportion de la population urbaine par région (%)



2.4.3 Population des villes

La population totale des villes du Burkina Faso s'élève à 5 360 112 habitants. Cette population est à majorité féminine dans son ensemble. Cependant, des disparités existent dans certaines villes comme Solenzo, Boromo, Sebba, Gorom-Gorom, Batié, Gayéri et Diapaga où il y a plus d'hommes que de femmes. Ouagadougou, capitale du pays est la plus grande ville avec une population de 2 415 266 habitants, ce qui représente 45,1% de la population urbaine. Elle est suivie de la ville de Bobo-Dioulasso avec 16,9% de la population urbaine. Les villes de Koudougou, Ouahigouya, Kaya et Banfora viennent après Bobo-Dioulasso avec des effectifs de population supérieurs à 100 000 habitants. Située dans les Cascades, la ville de Sindou est la plus petite ville du pays avec une population inférieure à 10 000 habitants.

La population totale des villes du Burkina Faso s'élève à
5 360 112
habitants

Tableau 4 : Répartition de la population urbaine par ville selon le sexe

N° d'ordre	Ville	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine
1	Ouagadougou	1 183 557	1 231 709	2 415 266	45,1
2	Bobo-Dioulasso	440 380	464 540	904 920	16,9
3	Koudougou	78 549	81 690	160 239	3,0
4	Ouahigouya	61 451	63 136	124 587	2,3
5	Kaya	58 797	63 173	121 970	2,3
6	Banfora	56 875	60 577	117 452	2,2
7	Pouytenga	45 921	50 548	96 469	1,8
8	Houndé	42 900	44 251	87 151	1,6
9	Fada N’Gourma	35 949	37 251	73 200	1,4
10	Dédougou	30 375	33 242	63 617	1,2
11	Tenkodogo	29 821	32 115	61 936	1,2
12	Djibo	30 060	31 402	61 462	1,1
13	Kongoussi	26 013	27 614	53 627	1,0
14	Léo	24 978	26 765	51 743	1,0
15	Koupéla	23 197	26 175	49 372	0,9
16	Titao	23 421	24 820	48 241	0,9
17	Dori	23 185	23 327	46 512	0,9
18	Gaoua	21 793	23 491	45 284	0,8
19	Garango	17 756	22 648	40 404	0,8
20	Gourcy	18 765	21 376	40 141	0,7
21	Yako	18 251	20 428	38 679	0,7
22	Zorgho	16 585	18 813	35 398	0,7
23	Réo	16 053	17 841	33 894	0,6
24	Orodara	16 513	16 909	33 422	0,6
25	Ziniaré	16 037	17 259	33 296	0,6
26	Niangoloko	16 254	17 038	33 292	0,6
27	Nouna	16 393	16 035	32 428	0,6
28	Bittou	15 344	15 866	31 210	0,6
29	Kombissiri	13 572	15 045	28 617	0,5
30	Manga	13 775	14 840	28 615	0,5
31	Pô	13 749	14 330	28 079	0,5
32	Tougan	13 163	13 184	26 347	0,5
33	Sapouy	12 866	13 479	26 345	0,5
34	Dano	12 644	13 278	25 922	0,5
35	Diébougou	12 776	12 912	25 688	0,5
36	Boussé	11 597	13 425	25 022	0,5
37	Solenzo	12 480	12 303	24 783	0,5
38	Boulsa	11 288	12 912	24 200	0,5
39	Bogandé	10 520	10 923	21 443	0,4
40	Boromo	10 116	10 077	20 193	0,4
41	Batié	9 183	8 814	17 997	0,3
42	Toma	7 745	8 106	15 851	0,3
43	Diapaga	7 923	7 592	15 515	0,3
44	Gayéri	7 814	7 356	15 170	0,3

N° d'ordre	Ville	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine
45	Pama	6 689	6 890	13 579	0,3
46	Ouargaye	6 464	6 967	13 431	0,3
47	Sebba	5 831	5 467	11 298	0,2
48	Gorom-Gorom	5 225	4 527	9 752	0,2
49	Sindou	3 386	3 667	7 053	0,1
Total		2 613 979	2 746 133	5 360 112	100,0

2.5 Structure par âge et par sexe

2.5.1 Structure par groupe d'âges quinquennaux et par sexe

Le tableau 5 met en évidence la jeunesse de la population du Burkina Faso à travers sa structure par âge. Les grands effectifs de population se situent en dessous de 40 ans. Au sein de la population totale, les enfants de moins de 15 ans représentent 45,3% et les jeunes de 15-34 ans, 32,6%. Le rapport de masculinité met en évidence la supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes chez les moins de 15 ans (rapport de masculinité supérieur à 100) et la situation inverse s'observe chez ceux ayant plus de 15 ans (plus de femmes que d'hommes).

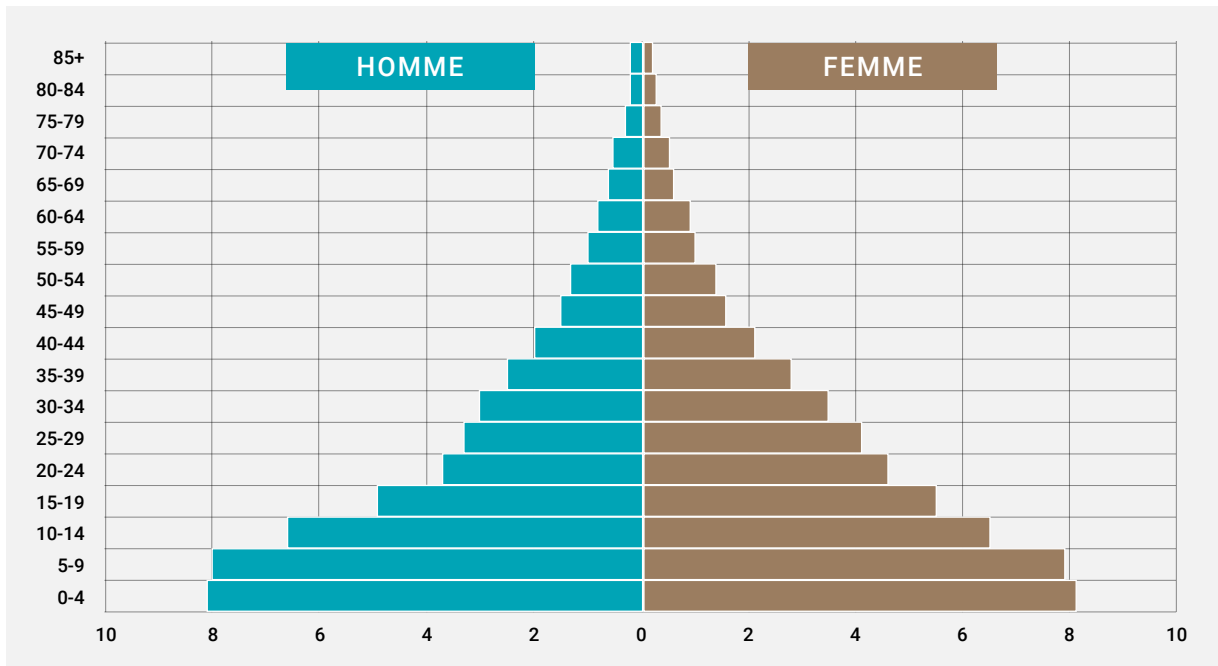


45,3%
de la population
sont des enfants
de moins de
15 ans

Tableau 5 : Répartition de la population résidente par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe et rapport de masculinité

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble		Rapport de masculinité
			Effectif	Proportion (%)	
0-4	1 666 005	1 653 059	3 319 064	16,2	100,8
5-9	1 650 177	1 629 617	3 279 794	16,0	101,3
10-14	1 358 657	1 328 748	2 687 405	13,1	102,3
15-19	1 013 507	1 135 139	2 148 646	10,5	89,3
20-24	768 875	948 549	1 717 424	8,4	81,1
25-29	667 220	832 648	1 499 868	7,3	80,1
30-34	613 894	708 364	1 322 258	6,4	86,7
35-39	509 169	565 008	1 074 177	5,2	90,1
40-44	407 097	434 405	841 502	4,1	93,7
45-49	306 729	325 840	632 569	3,1	94,1
50-54	258 801	283 246	542 047	2,6	91,4
55-59	195 399	213 018	408 417	2,0	91,7
60-64	163 678	180 631	344 309	1,7	90,6
65-69	113 851	117 424	231 275	1,1	97,0
70-74	92 357	103 898	196 255	1,0	88,9
75-79	51 523	56 119	107 642	0,5	91,8
80-84	30 772	42 232	73 004	0,4	72,9
85+	33 136	46 363	79 499	0,4	71,5
Total	9 900 847	10 604 308	20 505 155	100,0	93,4

Graphique 8 : Pyramide des âges de la population du Burkina Faso (en million) en 2019



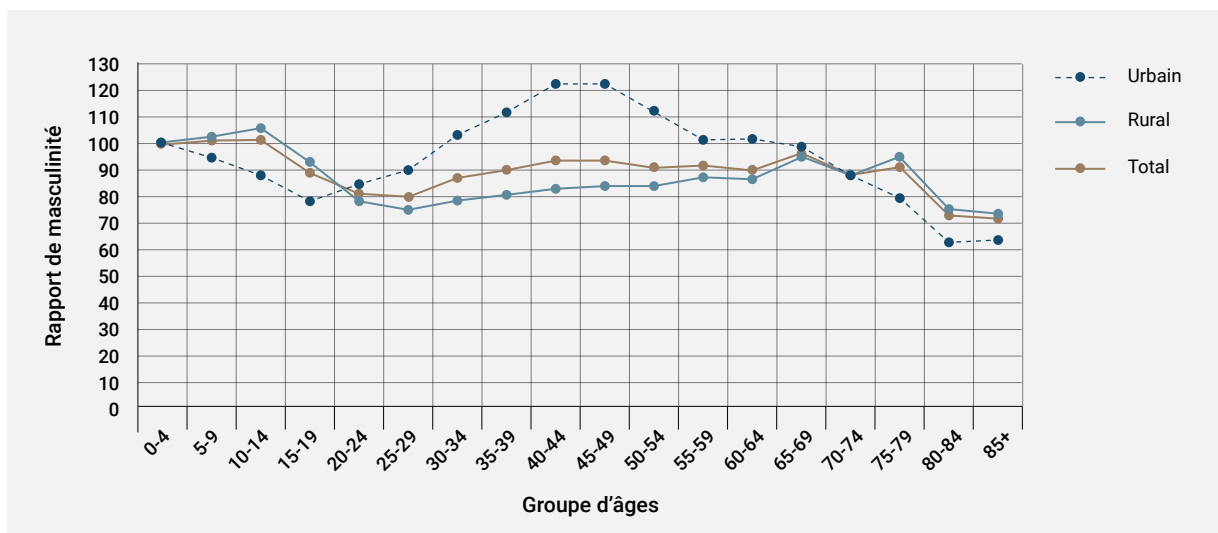
Le rapport de masculinité est de **95%** en milieu urbain

La supériorité numérique des femmes s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural mais avec un déficit d'hommes plus important dans le milieu rural. En effet, le milieu urbain enregistre 95 hommes pour 100 femmes tandis que le milieu rural note un sex-ratio de 93. Il y a donc plus d'hommes que de femmes dans les villes et au milieu rural.

Tout comme pour l'ensemble du pays, on constate qu'avant 15 ans, il y a plus d'hommes que de femmes et qu'après 15 ans, la tendance s'inverse (plus de femmes que d'hommes) dans l'ensemble du pays et en milieu rural.

Le surplus d'hommes en milieu urbain entre 30 et 65 ans pourrait être dû à l'exode rural qui concerne plus les hommes d'âge actif. Le déficit d'hommes au niveau national pourrait traduire une surmortalité masculine et une émigration sélective.

Graphique 9 : Courbes des rapports de masculinité selon l'âge par milieu de résidence en 2019



2.5.2 Structure de la population par groupe d'âges fonctionnels

En 2019, le nombre des enfants de moins de 5 ans s'élève à 3 319 064, ce qui représente 16,2% de l'ensemble de la population du pays. C'est en milieu rural que le poids des enfants de moins de 5 ans est le plus élevé, avec 17,2% contre 13,4% pour le milieu urbain. Aussi, chez les hommes, la proportion des enfants de moins de 5 ans est plus élevée (16,8%) que chez les femmes (15,6%). Suivant les régions, la proportion d'enfants de moins de 5 ans la plus élevée est observée dans la région de l'Est (19,1%) alors que la plus faible s'observe dans la région du Centre (13,5%).

19,1%
de la population
dans la région
de l'Est sont des
enfants de moins
de 5 ans contre
13,5% dans la
région du Centre

La population âgée de 15 à 64 ans se chiffre à 10 531 217 individus, soit 51,5% de l'ensemble de la population. On observe plus de femmes dans cette tranche d'âge (53,1%) que d'hommes (49,3%). Les personnes en âge de travailler sont relativement plus représentées en milieu urbain (59,9%) qu'en milieu rural (48,3%). Les proportions de personnes de 15 à 64 ans les plus élevées s'observent dans les régions du Centre (61,1%) et des Hauts-Bassins (54,7%) tandis que les plus faibles proportions se trouvent dans les régions de l'Est (46,5%) et du Centre-Nord (48,0%).

Concernant les personnes âgées de 65 ans ou plus, leur nombre s'élève à 687 675 personnes, représentant 3,4% de la population totale du pays. Leur poids relatif, de même que leur nombre, est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain et chez les femmes que chez les hommes. Par rapport à la région, ce sont les régions du Centre-Sud (5,4%) et du Plateau Central (4,6%) qui enregistrent les proportions de personnes âgées les plus élevées. À l'inverse, cette proportion est plus faible dans les régions du Centre (2,6%) et de l'Est (2,6%).

3,4%
de la population
sont des personnes
âgées de 65 ans
ou plus

La structure de la population par milieu de résidence suivant les groupes d'âges fonctionnels montre une prédominance de la population rurale à l'exception des 15-64 ans. Ce groupe d'âges qui représente la population en âge de travailler est relativement plus présent en milieu urbain avec 59,9% de l'effectif.

Selon le sexe, la population féminine est plus importante dans les groupes de 15-64 ans et les 65 ans et plus avec respectivement 53,1% et 3,5% de l'effectif.

Quant à la population masculine, elle est prédominante dans le groupe 15-64 ans avec 49,5% (population en âge de travailler), suivi des groupes 5-14 ans et des moins de 5 ans avec respectivement 30,4% et 16,8%. Les hommes de plus de 65 ans constituent la plus faible proportion avec seulement 3,2%.

Au niveau régional, la population en âge de travailler a une proportion supérieure à 50% dans six régions avec une forte concentration dans le Centre (61,1%) et les Hauts-Bassins (54,7%). Les régions à faible concentration de population en âge de travailler sont celles de l'Est avec 46,5% et du Centre-Nord avec 48,0%.

Considérant le groupe des 5-14 ans, trois régions ont une proportion de cette cible par rapport à la population régionale en dessous de la moyenne nationale (29,1%). Il s'agit du Centre (22,8%), des Hauts-Bassins (27,6%) et du Sahel (28,7%). Les fortes proportions sont dans les régions de l'Est et du Centre-Ouest avec respectivement 31,8% et 31,6%.

Pour les enfants de moins de 5 ans, leur proportion dans la population régionale se situe entre 13,5% dans la région du Centre à 19,1% dans la région de l'Est.

Tableau 6 : Structure de la population par milieu de résidence, sexe et région selon des groupes d'âges fonctionnels (effectifs)

	Groupe d'âges				Ensemble
	0-4	5-14	15-64	65+	
Milieu de résidence					
Urbain	717 114	1 285 319	3 210 219	147 460	5 360 112
Rural	2 601 950	4 681 880	7 320 998	540 215	15 145 043
Sexe					
Homme	1 666 005	3 008 834	4 904 369	321 639	9 900 847
Femme	1 653 059	2 958 365	5 626 848	366 036	10 604 308
Région					
Boucle du Mouhoun	309 849	574 621	955 747	61 052	1 901 269
Cascades	140 055	239 859	410 377	22 175	812 466
Centre	407 782	691 824	1 851 163	79 615	3 030 384
Centre-Est	269 618	478 036	769 142	63 712	1 580 508
Centre-Nord	332 328	577 202	900 243	64 896	1 874 669
Centre-Ouest	256 547	525 109	805 431	73 048	1 660 135
Centre-Sud	115 317	239 073	391 628	42 713	788 731
Est	371 437	616 942	904 040	50 386	1 942 805
Hauts-Bassins	336 351	618 976	1 224 363	60 150	2 239 840
Nord	292 177	532 935	832 229	64 774	1 722 115
Plateau Central	157 811	300 744	474 678	45 381	978 614
Sahel	192 556	315 723	560 676	29 222	1 098 177
Sud-Ouest	137 236	256 155	451 500	30 551	875 442
Burkina Faso	3 319 064	5 967 199	10 531 217	687 675	20 505 155

Tableau 7 : Structure de la population par milieu de résidence, sexe et région selon des groupes d'âges fonctionnels (poids en %)

	Groupe d'âges				Total
	0-4	5-14	15-64	65+	
Milieu de résidence					
Urbain	13,4	24,0	59,9	2,7	100,0
Rural	17,2	30,9	48,3	3,6	100,0
Sexe					
Homme	16,8	30,4	49,5	3,3	100,0
Femme	15,6	27,9	53,1	3,4	100,0
Région					
Boucle du Mouhoun	16,3	30,2	50,3	3,2	100,0
Cascades	17,3	29,5	50,5	2,7	100,0
Centre	13,5	22,8	61,1	2,6	100,0
Centre-Est	17,1	30,2	48,7	4,0	100,0
Centre-Nord	17,7	30,8	48,0	3,5	100,0
Centre-Ouest	15,5	31,6	48,5	4,4	100,0
Centre-Sud	14,6	30,3	49,7	5,4	100,0
Est	19,1	31,8	46,5	2,6	100,0
Hauts-Bassins	15,0	27,6	54,7	2,7	100,0
Nord	17,0	30,9	48,3	3,8	100,0
Plateau Central	16,1	30,7	48,5	4,7	100,0
Sahel	17,5	28,7	51,1	2,7	100,0
Sud-Ouest	15,7	29,2	51,6	3,5	100,0
Burkina Faso	16,2	29,1	51,4	3,3	100,0

2.5.3 Répartition de la population par groupe d'âges spécifiques suivant le sexe et le milieu de résidence

Le nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans) s'élève à 4 949 953, ce qui représente 24,1% de la population totale et 46,7% de l'ensemble des femmes. Aussi, sept (07) femmes en âge de procréer sur 10 résident en milieu rural.

Avec un effectif de 3 694 158 enfants, la population scolarisable au primaire (6-11 ans) représente 18,0% de la population totale. On y trouve plus de garçons (1 865 678) que de filles (1 828 480). Près de 8 enfants d'âge scolaire au primaire sur 10 vivent en milieu rural. Les enfants d'âge scolaire obligatoire (6-16 ans), au nombre de 6 155 201, représentent environ 30,0% de la population totale. Selon le milieu de résidence, elle présente une répartition similaire à celle des enfants scolarisables au primaire.

Les jeunes de 15-34 ans constituent 32,6% de la population en 2019, leur poids est légèrement en hausse par rapport à celui de 2006 qui était de 32%. La jeunesse du Burkina Faso est majoritairement rurale (7 jeunes sur 10) et a un visage féminin 54,2%.

Les personnes de 60 ans ou plus représentent 5,0% de la population totale. Elles sont majoritairement des femmes (53,0%) et vivent en milieu rural (77,6%). La proportion des personnes de 60 ans ou plus est demeurée stable par rapport à 2006.

70,0%
des femmes en
âge de procréer
résident en milieu
rural

Tableau 8 : Répartition des populations par groupe d'âges spécifiques selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-1	137 809	137 792	275 601	455 869	452 742	908 611
0-4	358 320	358 794	717 114	1 307 685	1 294 265	2 601 950
15-49	1 403 076	1 476 717	2 879 793	2 883 415	3 473 236	6 356 651
3-5	213 498	216 359	429 857	859 129	845 149	1 704 278
6-11	374 262	400 381	774 643	1 491 416	1 428 099	2 919 515
12-15	227 196	268 561	495 757	801 024	747 397	1 548 421
6-16	652 704	735 444	1 388 148	2 443 726	2 323 327	4 767 053
16-18	155 912	201 190	357 102	422 442	453 305	875 747
0-14	972 749	1 029 684	2 002 433	3 702 090	3 581 740	7 283 830
0-17	1 133 571	1 233 889	2 367 460	4 191 989	4 059 298	8 251 287
10-19	561 423	674 434	1 235 857	1 810 741	1 789 453	3 600 194
12-19	440 209	542 966	983 175	1 351 942	1 365 514	2 717 456
15-24	532 182	653 797	1 185 979	1 250 200	1 429 891	2 680 091
15-34	986 021	1 124 711	2 110 732	2 077 475	2 499 989	4 577 464
18 et +	1 480 408	1 512 244	2 992 652	3 094 879	3 798 877	6 893 756
60 et +	110 066	121 211	231 277	375 251	425 456	800 707
65 et +	67 655	79 805	147 460	253 984	286 231	540 215

Tableau 8 : Répartition des populations par groupe d'âges spécifiques selon le sexe et le milieu de résidence (suite et fin)

Groupes d'âges	Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble
0-1	593 678	590 534	1 184 212
0-4	1 666 005	1 653 059	3 319 064
15-49	4 286 491	4 949 953	9 236 444
3-5	1 072 627	1 061 508	2 134 135
6-11	1 865 678	1 828 480	3 694 158
12-15	1 028 220	1 015 958	2 044 178
6-16	3 096 430	3 058 771	6 155 201
16-18	578 354	654 495	1 232 849
0-14	4 674 839	4 611 424	9 286 263
0-17	5 325 560	5 293 187	10 618 747
10-19	2 372 164	2 463 887	4 836 051
12-19	1 792 151	1 908 480	3 700 631
15-24	1 782 382	2 083 688	3 866 070
15-34	3 063 496	3 624 700	6 688 196
18 et +	4 575 287	5 311 121	9 886 408
60 et +	485 317	546 667	1 031 984
65 et +	321 639	366 036	687 675

Caractéristiques socioculturelles de la population

3.1 Nationalité

3.2 Religions pratiquées

3.3 Principales langues couramment parlées

3.4 État matrimonial



3.1 Nationalité

Plusieurs nationalités sont représentées au Burkina Faso. On y trouve en plus des Burkinabè (99,8%), des ressortissants d'autres pays d'Afrique et des autres continents (0,2%). La population étrangère vivant au Burkina Faso s'élève à 40 401 personnes dont 20 610 hommes (soit 51,0%) et de 19 791 femmes (soit 49,0%). Les ressortissants des pays voisins comme le Togo (25,7%), le Mali (16,5%), la Côte d'Ivoire (14,9%) et le Bénin (10,5%) sont les plus représentés.

40 401 habitants, soit 0,2% de la population, sont de nationalité étrangère

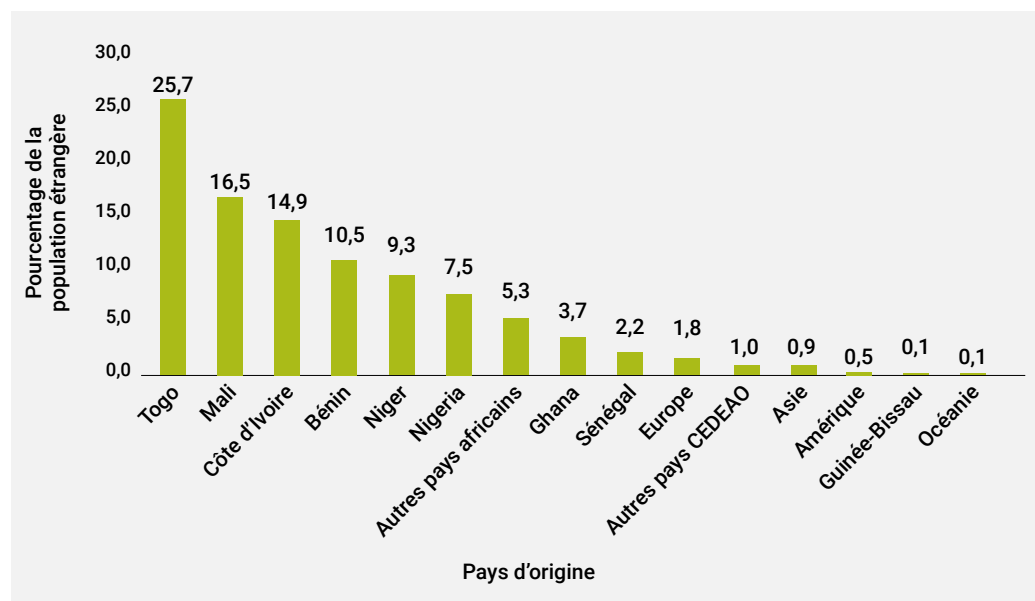
Tableau 9 : Répartition de la population étrangère par nationalité selon le sexe et poids des Burkinabè et de la population étrangère totale dans l'ensemble de la population

Nationalité	Proportion (%)			Effectif		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Bénin	10,9	10,1	10,5	2 238	2 000	4 238
Côte d'Ivoire	12,6	17,3	14,9	2 603	3 419	6 022
Ghana	3,4	4,1	3,7	704	809	1 513
Guinée-Bissau	0,1	0,1	0,1	17	20	37
Mali	15,0	18,0	16,5	3 095	3 572	6 667
Niger	12,9	5,5	9,3	2 664	1 080	3 744
Nigeria	6,6	8,5	7,5	1 367	1 682	3 049
Sénégal	2,9	1,4	2,2	587	283	870
Togo	23,8	27,7	25,7	4 912	5 474	10 386
Autres pays CEDEAO	1,1	0,9	1,0	220	188	408
Autres pays africains	6,5	4,0	5,3	1 344	795	2 139
Europe	2,2	1,5	1,8	446	299	745
Asie	1,4	0,5	0,9	284	92	376
Amérique	0,5	0,4	0,5	110	76	186
Océanie	0,1	0,0	0,1	19	2	21
Total étrangers	100(0,2)	100(0,2)	100(0,2)	20 610	19 791	40 401
Burkina Faso	(99,8)	(99,8)	(99,8)	8 731 795	9 399 555	18 131 350
Ensemble	(100)	(100)	(100)	8 752 405	9 419 346	18 171 751

() : poids dans la population totale

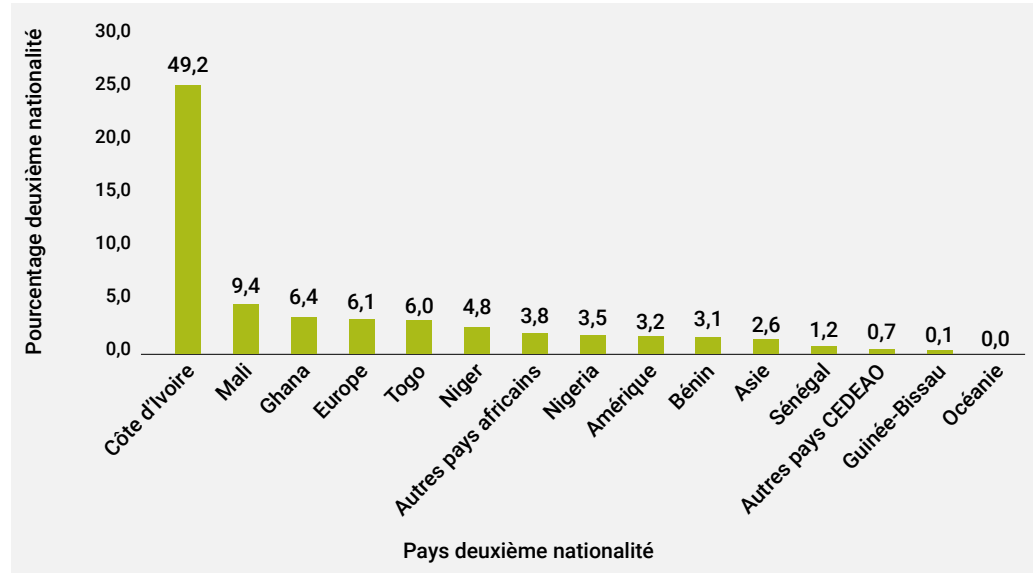
Graphique 10 : Répartition (%) de la population étrangère résidant au Burkina Faso selon la nationalité

26,3% de la population étrangère sont d'origine togolaise



Un effectif de 25 716 personnes de nationalité burkinabè, soit une proportion de 0,1% de la population résidente de nationalité burkinabè a déclaré une deuxième nationalité. La deuxième nationalité déclarée est ivoirienne pour la grande majorité, 49,2%.

Graphique 11 : Répartition (%) des Burkinabè selon la deuxième nationalité



49,2%
des binationaux
ont la nationalité
ivoirienne

3.2 Religions pratiquées

La religion musulmane (l'Islam) est la plus pratiquée au Burkina (63,8% de musulmans). Suivent dans l'ordre décroissant les religions catholique (20,1%), animiste (9,0%) et protestante (6,2%).

La répartition régionale des religions pratiquées montre qu'à l'exception de la région du Sud-Ouest où l'animisme prédomine, c'est l'Islam qui est la religion majoritaire. La religion catholique est la seconde religion dans toutes les régions, sauf dans les Cascades où elle est la troisième.

Tableau 10 : Répartition (%) de la population résidente par région selon la religion

Région	Religions						Total	Effectif
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion		
Boucle du Mouhoun	9,5	64,9	18,6	6,0	0,2	0,8	100,0	1 762 146
Cascades	8,5	81,5	6,1	1,7	0,2	1,9	100,0	764 447
Centre	0,3	61,2	31,3	6,9	0,2	0,1	100,0	2 693 142
Centre-Est	1,7	77,2	19,0	1,9	0,1	0,2	100,0	1 428 222
Centre-Nord	13,8	67,3	15,6	3,1	0,0	0,2	100,0	1 424 407
Centre-Ouest	8,9	45,8	35,7	8,5	0,2	0,9	100,0	1 562 559
Centre-Sud	7,6	54,2	28,9	8,9	0,2	0,3	100,0	744 251
Est	20,3	34,6	22,3	21,0	0,4	1,4	100,0	1 578 981
Hauts-Bassins	6,4	76,2	12,3	3,9	0,2	1,0	100,0	2 046 973
Nord	6,0	82,6	8,4	2,7	0,0	0,3	100,0	1 582 561
Plateau Central	4,1	66,1	25,6	4,1	0,0	0,1	100,0	922 488
Sahel	0,5	97,3	1,0	0,7	0,0	0,4	100,0	836 374
Sud-Ouest	48,1	19,5	23,1	7,0	0,4	2,0	100,0	825 200
Burkina Faso	9,0	63,8	20,1	6,2	0,2	0,7	100,0	18 171 751



63,8%
de la population
sont musulmans
et 20,2% sont
catholiques



52,9%
de la population
parle le mooré

3.3 Principales langues couramment parlées

Les langues nationales sont les principales langues de communication (97,6%). Selon le sexe, 97,4% des hommes et 97,8% des femmes utilisent les langues nationales comme principales langues couramment parlées. Le mooré est la langue nationale la plus parlée (52,9%), suivi du fulfulde (7,8%), du gulfancema (6,8%), du dioula (5,7%), du bisca (3,3%), du bwamu (2,0%) et du san (2,0%).

Pour ce qui est des langues étrangères, les autres langues africaines sont utilisées comme principales langues couramment parlées par 0,1% de la population, les langues non africaines par 0,1% également. Il est à noter que le français, langue officielle du pays, est utilisé par 2,2% comme langue principale de communication.

Tableau 11 : Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par principale langue couramment parlée selon le sexe

Langue	Homme	Femme	Ensemble
Langues nationales			
Mooré	52,2	53,5	52,9
Fulfulde (ou peulh)	8,2	7,4	7,8
Gourmantché (ou gulfancema)	6,9	6,7	6,8
Dioula (ou bambara)	5,7	5,8	5,7
Bisca	3,0	3,5	3,3
Bwamu (ou bwamou)	2,1	2,0	2,0
Dagara	2,0	1,9	2,0
San (ou samogho ou samo)	1,8	1,7	1,7
Marka (ou dafing)	1,7	1,5	1,6
Bobo	1,6	1,5	1,5
Sénoufo	1,5	1,5	1,5
Lobi (ou lobiri)	1,1	1,3	1,2
Gourounsi	3,1	3,3	3,2
Birifor	0,7	0,7	0,7
Autres langues nationales	5,8	5,6	5,7
Langues étrangères			
Autres langues africaines	0,1	0,1	0,1
Français	2,5	2,0	2,2
Autres langues non africaines	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	7 905 611	8 580 670	16 486 281



3.4 État matrimonial

L'état matrimonial correspond à la situation de l'individu par rapport au mariage. Les individus de 12 ans ou plus, concernés par l'état matrimonial, ont été classés chacun dans une des situations suivantes : célibataires, pour ceux qui ne se sont jamais mariés, mariés monogames ou polygames (en précisant le nombre de conjointes pour les hommes et le nombre de coépouses pour les femmes), veufs(ves), divorcé(e)s/séparé(e)s, union libre.

3.4.1 Répartition de la population selon l'état matrimonial

Selon le tableau 12 qui présente les informations sur l'état matrimonial, 55,1% des individus de 12 ans ou plus ont déclaré être mariés, 1,6% vit en union libre, tandis que certains de ceux qui avaient été mariés ont déclaré ne plus être dans cette situation (ils sont divorcés ou veufs) et 38,3% ne se sont jamais mariés.

Des disparités existent selon le sexe. Les hommes sont plus concernés par le célibat, environ 47 célibataires pour 100 hommes contre environ 31 célibataires pour 100 femmes. A contrario, les femmes sont plus concernées par le veuvage (7,4%) que les hommes (0,8%).

55,1%
de la population
de 12 ans
ou plus sont
mariés

Tableau 12 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

Sexe	Célibataire	Marié(e)	Veuf/ veuve	Divorcé(e) / séparé(e)	Union libre	Total	Effectif
Homme	46,9	50,3	0,8	0,5	1,5	100,0	5 308 303
Femme	30,6	59,4	7,4	0,9	1,7	100,0	6 019 414
Ensemble	38,3	55,1	4,3	0,7	1,6	100,0	11 327 717

3.4.2 Etat matrimonial, âge et sexe de la population

La structure par âge de l'état matrimonial révèle une certaine relation entre l'âge et la nuptialité, les ruptures d'union et veuvage. La structure par âge des célibataires montre que le pourcentage de célibataires diminue de façon continue avec l'accroissement de l'âge. Le pourcentage de célibataires passe de 98,5% pour les 12-14 ans à 2,3% pour les 60 ans ou plus en passant par 83,7% pour les 15-19 ans. Pour ce qui est des mariages, la tendance est plutôt à une augmentation avec l'âge dans la tranche 15-44 ans suivi d'une baisse dans la tranche d'âge de 45 ans ou plus.

Les résultats montrent clairement que la baisse de proportion de mariages à partir de 45 ans serait due au décès de conjoints. Cela est illustré par une hausse substantielle de pourcentages de veufs (veuves) de 3,7% dans la tranche d'âge 40-44 ans à 6% parmi les 45 à 49 ans puis à 11%, 15% et 30% à 50-54 ans, 55-59 ans et 60 ans ou plus respectivement.

Les résultats du tableau 13 révèlent que la proportion la plus élevée de femmes mariées est dans la tranche d'âge de 35-39 ans (89,7%), tandis que chez les hommes c'est entre 55-59 ans (93,1%). Cependant, quelle que soit la tranche d'âge, la population féminine se marie plus vite que la population masculine. Par ailleurs, le taux de veuvage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans toutes les tranches d'âge et plus encore dans la tranche de 60 ans à plus. La proportion des hommes et de femmes divorcés ou séparés est faible (moins de 2%).

Dans les groupes d'âge, les proportions les plus élevées d'hommes vivant en union libre se rencontrent dans la tranche d'âge de 25 à 44 ans (plus de 2%) tandis que chez les femmes c'est la tranche d'âge de 20 à 34 ans qui concentre le plus de femmes en union libre (plus de 2%).

Tableau 13 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges	Célibataire	Marié	Veuf(ve)	Divorcé/ séparé	Union libre	Total	Effectif
Masculin							
12-14	99	0,7	0,0	0,0	0,3	100	685 371
15-19	97,1	2,5	0,0	0,0	0,4	100	890 478
20-24	75,6	23	0,0	0,2	1,2	100	675 771
25-29	41,1	55,6	0,1	0,5	2,7	100	588 920
30-34	18,6	77,2	0,3	0,8	3,1	100	544 603
35-39	9,3	86,8	0,4	1,0	2,5	100	451 807
40-44	5,5	90,8	0,6	1,1	2,0	100	361 676
45-49	4,0	92,2	0,9	1,2	1,7	100	272 496
50-54	3,1	92,8	1,6	1,1	1,4	100	230 093
55-59	2,5	93,1	2,1	1,1	1,2	100	173 744
60 ou plus	2,2	90,6	5,3	0,9	1,1	100	433 344
Ensemble	46,9	50,3	0,8	0,5	1,5	100	5 308 303
Féminin							
12-14	98,1	1,5	0,0	0,0	0,4	100	687 272
15-19	71,9	26,6	0,1	0,2	1,2	100	1 004 064
20-24	30	66,4	0,2	0,6	2,8	100	839 922
25-29	12,7	83	0,6	0,9	2,8	100	738 588
30-34	6,7	88,3	1,5	1,3	2,2	100	630 581
35-39	4,2	89,7	2,8	1,4	1,9	100	503 455
40-44	3,0	87,3	6,5	1,7	1,5	100	387 172
45-49	2,4	83,6	10,8	1,8	1,4	100	291 214
50-54	2,1	75,2	19,7	1,8	1,2	100	253 422
55-59	2,0	68,1	27,2	1,6	1,1	100	191 122
60 ou plus	2,4	43,3	52,1	1,2	1,0	100	492 602
Ensemble	30,6	59,4	7,4	0,9	1001,7	100	6 019 414
Ensemble							
12-14	98,5	1,1	0,0	0,0	0,4	100	1 372 643
15-19	83,7	15,3	0,0	0,1	0,9	100	1 894 542
20-24	50,3	47	0,2	0,4	2,1	100	1 515 693
25-29	25,3	70,9	0,4	0,7	2,7	100	1 327 508
30-34	12,2	83,2	0,9	1,1	2,6	100	1 175 184
35-39	6,6	88,3	1,7	1,2	2,2	100	955 262
40-44	4,2	89	3,7	1,4	1,7	100	748 848
45-49	3,2	87,8	6,0	1,5	1,5	100	563 710
50-54	2,6	83,5	11,1	1,5	1,3	100	483 515
55-59	2,2	80	15,3	1,4	1,1	100	364 866
60 ou plus	2,3	65,5	30,2	1,0	1,0	100	925 946
Ensemble	38,0	55,1	4,3	0,7	1,6	100	11 327 717

3.4.3 Etat matrimonial et région de résidence

La situation matrimoniale présente des disparités entre régions au Burkina Faso. Au premier abord, la proportion des célibataires au niveau régional est plus élevée dans les régions abritant les plus grands centres urbains du pays telles que le Centre (44,7%) et les Hauts-Bassins (40,3%) et faible dans la région du Sahel (28,9%). Cette proportion de célibataires est particulièrement élevée que celle des mariés dans les régions du Centre et du Centre-Ouest chez les hommes. Dans les autres régions on note plus de mariés que de célibataires quel que soit le sexe. Cependant, hormis la région du Centre, la proportion de femmes mariées représente plus de 50% de la population féminine de la région. La plus grande proportion d'hommes mariés et celle de femmes mariées sont concomitamment enregistrées dans la région du Sahel.

Tout comme le célibat, l'union libre est plus fréquente dans la région du Centre chez les hommes et chez les femmes dans les mêmes proportions (2,9%) comparativement aux autres régions où elle excède rarement la barre de 2%. La région du Sahel est celle dans laquelle l'union libre est la moins répandue aussi bien chez les hommes (0,3%) que chez les femmes (0,3%). Notons que dans cette partie du pays, la religion musulmane qui interdit l'union libre, est très développée. De plus, les unions sont célébrées traditionnellement très tôt entre les deux conjoints et constituent une affaire entre deux familles et non entre seulement deux individus.

Le veuvage est la principale cause des ruptures d'union en 2019. Le veuvage féminin est plus élevé dans les régions du Sud-Ouest (11,1%) et Centre-Sud (11,2%). Il est très faible dans toutes les régions pour la population masculine car il touche seulement un homme sur cent. Quant au divorce ou à la séparation, il est plus fréquent dans la région du Sud-Ouest aussi bien chez les hommes que chez les femmes où il concerne respectivement 1,3% de la population masculine de 12 ans ou plus et 2,3% de la population féminine de 12 ans ou plus de la région.

Les personnes de 12 ans ou plus vivant maritalement représentent plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus. Leur proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans toutes les régions du Burkina Faso.

Tableau 14 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le sexe et la région de résidence

	Célibataire	Marié	Divorcé(e)/ séparé(e)	Veuf(ve)	Union libre	Total	Effectif
Masculin							
Boucle Du Mouhoun	45,7	51,3	0,7	1,0	1,3	100	526 622
Cascades	46,6	51,1	0,4	0,7	1,2	100	217 927
Centre	48,9	47,0	0,6	0,6	2,9	100	921 121
Centre-Est	46,2	51,1	0,5	0,8	1,4	100	378 710
Centre-Nord	45,8	52,4	0,3	0,6	0,9	100	383 050
Centre-Ouest	52,4	44,7	0,4	0,7	1,8	100	417 533
Centre-Sud	47,5	49,3	0,9	1,0	1,3	100	214 813
Est	45,4	52,3	0,4	0,5	1,4	100	428 315
Hauts-Bassins	47,9	49,8	0,5	0,8	1,0	100	634 370
Nord	47,0	51,5	0,4	0,5	0,6	100	436 406
Plateau Central	47,3	51,0	0,4	0,6	0,7	100	251 266
Sahel	36,1	62,0	0,7	0,9	0,3	100	257 318
Sud-Ouest	46,6	48,3	1,3	1,4	2,4	100	240 852
Burkina Faso	46,9	50,3	0,5	0,8	1,5	100	5 308 303

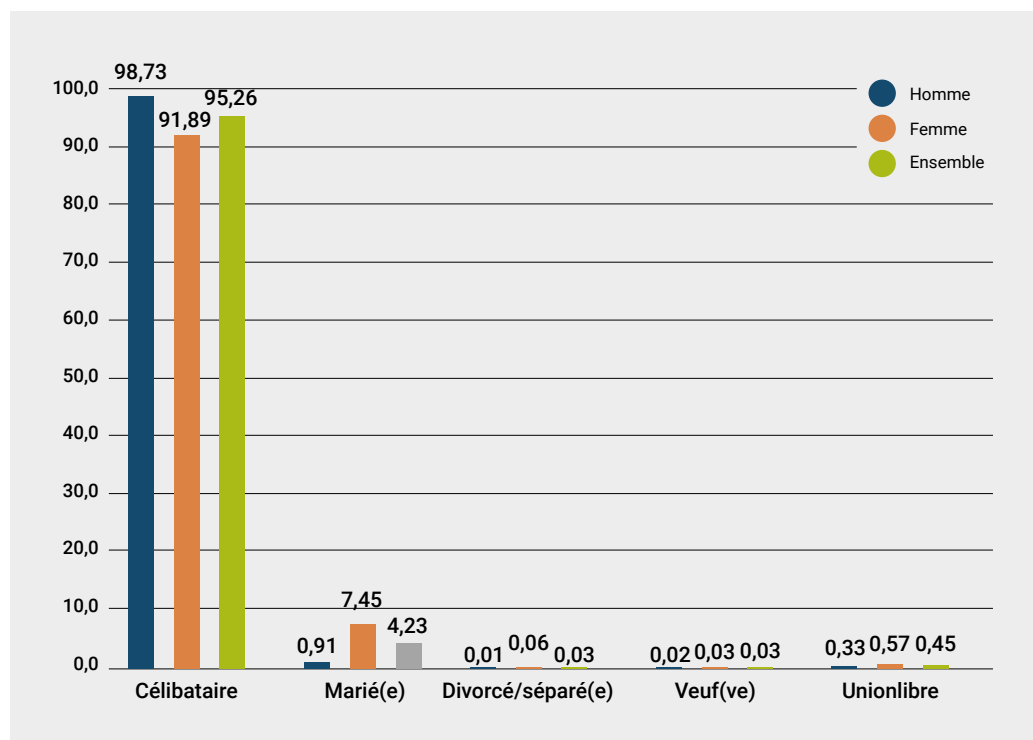
	Célibataire	Marié	Divorcé(e)/ séparé(e)	Veuf(ve)	Union libre	Total	Effectif
Féminin							
Boucle Du Mouhoun	27,6	63,2	0,8	6,8	1,6	100	550 590
Cascades	28,7	62,5	0,6	6,8	1,4	100	245 163
Centre	40,7	49,4	1,1	5,9	2,9	100	961 855
Centre - Est	27,6	62,3	0,6	7,8	1,7	100	489 348
Centre-Nord	28,1	63,4	0,7	6,8	1,0	100	461 521
Centre-Ouest	31,1	55,7	0,7	10,2	2,3	100	541 117
Centre-Sud	29,0	57,1	1,2	11,2	1,5	100	258 729
Est	27,6	63,8	0,8	5,9	1,9	100	470 913
Hauts-Bassins	33,3	58,5	0,8	6,3	1,1	100	686 133
Nord	28,1	63,5	0,6	7,0	0,8	100	512 435
Plateau Central	28,4	61,1	0,6	9,0	0,9	100	313 383
Sahel	21,7	70,3	1,6	6,1	0,3	100	254 135
Sud-Ouest	28,0	55,5	2,3	11,1	3,1	100	274 092
Burkina Faso	30,6	59,4	0,9	7,4	1,7	100	6 019 414
Ensemble							
Boucle Du Mouhoun	36,4	57,4	0,7	4,0	1,5	100	1 077 212
Cascades	37,1	57,2	0,5	3,9	1,3	100	463 090
Centre	44,7	48,2	0,9	3,3	2,9	100	1 882 976
Centre-Est	35,7	57,4	0,6	4,8	1,5	100	868 058
Centre-Nord	36,1	58,4	0,5	4,0	1,0	100	844 571
Centre-Ouest	40,4	50,9	0,6	6,0	2,1	100	958 650
Centre-Sud	37,4	53,5	1,0	6,6	1,5	100	473 542
Est	36,1	58,3	0,6	3,3	1,7	100	899 228
Hauts-Bassins	40,3	54,3	0,7	3,6	1,1	100	1 320 503
Nord	36,8	58,0	0,5	4,0	0,7	100	948 841
Plateau Central	36,8	56,6	0,5	5,3	0,8	100	564 649
Sahel	28,9	66,1	1,2	3,5	0,3	100	511 453
Sud-Ouest	36,7	52,1	1,8	6,6	2,8	100	514 944
Burkina Faso	38,3	55,1	0,7	4,3	1,6	100	11 27 717

3.4.4 Mariage des enfants

Le mariage des enfants est une réalité au Burkina Faso et concerne plus les filles que les garçons. En effet, avant 18 ans, environ 8,0% des filles sont mariées ou vivent en union libre contre moins de 1,2% chez les garçons.

8,0%
des filles de
12-17 ans
sont mariées,
ou vivent en
union libre

Graphique 12 : Proportion (%) des enfants de 12-17 ans par état matrimonial selon le sexe



3.4.5 Régime matrimonial et pratique de la polygamie

La législation au Burkina Faso prévoit deux régimes matrimoniaux (monogamie et polygamie) au choix des conjoints. La monogamie est la forme de mariage où l'homme a une seule épouse et la polygamie est celle où l'homme a plusieurs épouses à la fois.

On observe que la majorité des mariés sont monogames. La polygamie concerne néanmoins 37,4% des femmes et 22% des hommes vivant en union.

La proportion des polygames augmente régulièrement avec l'âge chez les hommes. De 4,3% dans le groupe 20-24 ans, elle atteint 40,7% dans le groupe des hommes âgés de 60 ans ou plus. Chez les femmes, la proportion de celles vivant en polygamie varie en dents de scie.

Quel que soit l'âge, la proportion des femmes vivant dans une union polygame dépasse celle des hommes. On relève que la bigamie est la forme d'union polygamique la plus répandue quel que soit le sexe.

4,3%
des hommes de
20-24 ans sont
polygames contre
40,7% pour les
hommes de 60 ans
ou plus

03 | Caractéristiques socioculturelles de la population

Tableau 15 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus en union par groupe d'âges selon le sexe et le régime matrimonial

Groupe d'âges	Homme en union					Total	Effectif
	Monogame	2 femmes	3 femmes	4 femmes ou plus			
12-14	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	4 763	
15-19	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	22 200	
20-24	95,7	3,7	0,4	0,2	100,0	155 100	
25-29	93,2	6,3	0,4	0,1	100,0	327 416	
30-34	88,2	10,8	0,8	0,2	100,0	420 523	
35-39	82,6	15,4	1,7	0,3	100,0	391 959	
40-44	76,3	19,9	3,1	0,7	100,0	328 363	
45-49	71,6	22,5	4,6	1,3	100,0	251 282	
50-54	66,4	25,0	6,3	2,3	100,0	213 451	
55-59	63,2	26,0	7,6	3,2	100,0	161 750	
60+	59,3	26,4	9,4	4,9	100,0	392 537	
Ensemble	78,0	17,0	3,6	1,4	100,0	2 669 344	

Tableau 15 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus en union par groupe d'âges selon le sexe et le régime matrimonial (suite et fin)

Groupe d'âges	Femme en union				Total	Effectif
	Monogame	1 coépouse	2 coépouses	3 coépouses ou plus		
12-14	67,2	22,0	7,1	3,7	100,0	2 973
15-19	80,9	15,3	2,6	1,2	100,0	88 152
20-24	76,0	19,0	3,5	1,5	100,0	202 127
25-29	69,6	23,1	5,1	2,2	100,0	250 015
30-34	62,2	27	7,3	3,5	100,0	249 721
35-39	57,0	29,2	9,2	4,6	100,0	209 709
40-44	52,1	30,6	11,2	6,1	100,0	156 785
45-49	49,9	30,7	12,3	7,1	100,0	110 199
50-54	48,1	30,5	13,3	8,1	100,0	79 381
55-59	48,6	29,5	13,3	8,6	100,0	50 589
60+	50,3	27,8	12,6	9,3	100,0	58 329
Ensemble	62,6	25,4	7,8	4,2	100,0	3 572 426

Natalité et fécondité

4.1 Natalité

4.2 Fécondité



39,4
naissances pour
1 000 habitants
au niveau national
en 2019

4.1 Natalité

4.1.1 Natalité selon le milieu de résidence

Le niveau global de la natalité est mesuré à partir du Taux brut de natalité (TBN). Ce taux exprime le nombre annuel de naissances vivantes pour 1 000 habitants. En 2019, le TBN est de 39,4 naissances pour 1 000 habitants au niveau national.

Le TBN varie selon le milieu de résidence. Il est plus élevé en milieu rural avec une valeur de 40,7‰ qu'en milieu urbain où il est de 35,8‰. Les taux bruts de natalité des centres urbains (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et autres villes) sont presque identiques avec une valeur autour de 35‰.

Tableau 16 : Taux brut de natalité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Taux brut de natalité (‰)
National	39,4
Urbain	35,8
Rural	40,7
Ouagadougou	35,6
Bobo-Dioulasso	34,5
Autres villes	36,6

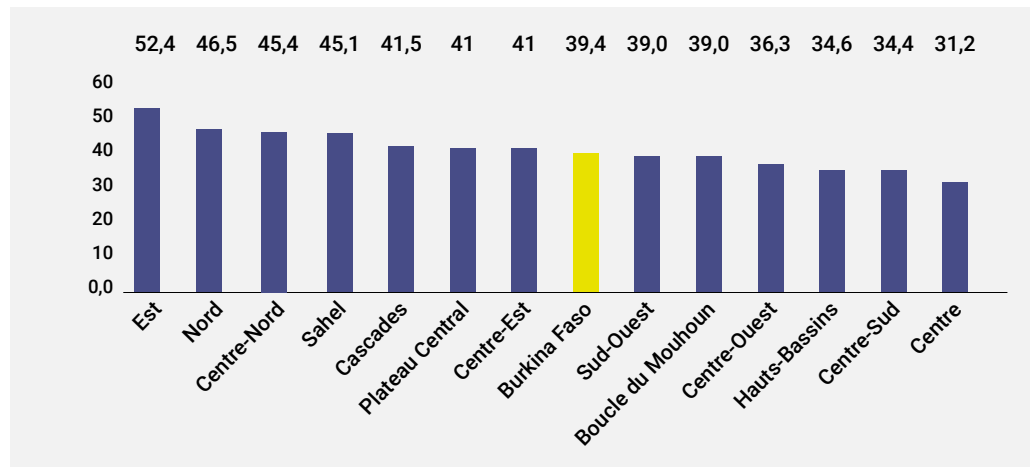
4.1.2 Natalité selon la région

Le niveau de natalité présente des disparités selon les régions. L'ICN varie en effet de 52,4‰ dans la région de l'Est à 31,2 ‰ dans le Centre. Les régions peuvent être regroupées en trois groupes :

- Les régions à très forte natalité dont l'ICN est supérieur à 45‰ : l'Est, le Nord, le Centre Nord et le Sahel ;
- Les régions à forte natalité dont l'ICN est compris entre 40‰ et 45‰ : les Cascades, le Centre-Est et le Plateau Central ;
- Les régions à natalité intermédiaire dont l'ICN est compris entre 35‰ et 40‰ : le Sud-Ouest, la Boucle du Mouhoun et le Centre-Ouest ;
- Les régions à faible natalité dont l'ICN est inférieur à 35‰ : les Hauts-Bassins, le Centre-Sud et le Centre.

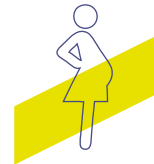
Les régions de faible natalité comme le Centre et les Hauts-Bassins se caractérisent par leur fort taux d'urbanisation (79,7% et 45,8% respectivement). Elles sont en majorité urbaines, à l'opposé des régions à forte natalité où la population est essentiellement rurale comme l'Est où le taux d'urbanisation est le plus faible de toutes les régions (7,1%). Cependant, certaines régions, bien que faiblement urbanisées ont des ICN en dessous du niveau national. C'est le cas de la Boucle du Mouhoun. A l'opposé, le Centre-Est, troisième région en termes d'urbanisation a un ICN au-dessus du niveau national.

Graphique 13 : Indice comparatif de natalité par région



4.2 Fécondité

La fécondité traite de la survenue des naissances vivantes au sein de la population féminine en âge de procréer (15-49 ans). Elle vise à fournir les données sur les niveaux et la structure par âge de la fécondité chez les 15-49 ans ainsi que leur variation selon le milieu de résidence.



4.2.1 Taux de fécondité par âge

Le taux de fécondité varie avec l'âge des femmes. Il atteint son niveau le plus élevé entre 25-29 ans, avec une valeur de 241,0%. Au-delà de ce groupe d'âge, le déclin de la fécondité s'amorce. À la fin de la vie féconde, le taux de 62,9% reste encore relativement élevé.

Les femmes vivant en milieu rural ont des taux spécifiques de fécondité les plus élevés, atteignant un taux de 259,6 % dans le groupe d'âges 25-29 ans. Par contre en milieu urbain, le taux spécifique de fécondité maximal est de 183,1% dans le groupe d'âges 25-29 ans.

La somme des naissances réduites entre 15 et 49 ans donne l'indice synthétique de fécondité au niveau national.

Tableau 17 : Taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Groupe d'âges	Rural	Urbain	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble
15-19	79,3	41,3	31,9	42,0	54,0	73,4
20-24	230,4	137,3	124,6	139,7	162,3	213,7
25-29	259,6	183,1	174,7	186,2	210,1	241,0
30-34	231,9	181,2	180,8	184,3	198,5	215,1
35-39	186,7	147,4	147,0	150,0	160,5	173,1
40-44	105,2	80,1	80,0	81,4	89,1	97,7
45-49	68,1	58,9	61,4	60,0	58,3	62,9

5,4 enfants en moyenne par femme au Burkina Faso en 2019

4.2.2 Indice synthétique de fécondité

L'Indice synthétique de fécondité (ISF) au niveau national est de 5,4 enfants par femme. Cela signifie que, dans les mêmes conditions qu'en 2019, une femme qui a 15 ans donnera naissance à 5,4 enfants en moyenne à la fin de sa vie féconde.

Selon le milieu de résidence, l'ISF est de 4,1 enfants par femme dans l'urbain et de 5,8 enfants par femme dans le rural.

L'âge moyen à la procréation est de 30,6 ans au Burkina Faso. Les femmes vivant en milieu rural ont une fécondité légèrement plus précoce et plus élevée que celles du milieu urbain. L'âge moyen à la procréation est de 29,9 ans chez les femmes vivant en milieu rural et de 31,4 ans en milieu urbain. Les femmes vivant à Ouagadougou ont un âge moyen à la procréation de 31,8 ans, il est le plus élevé.

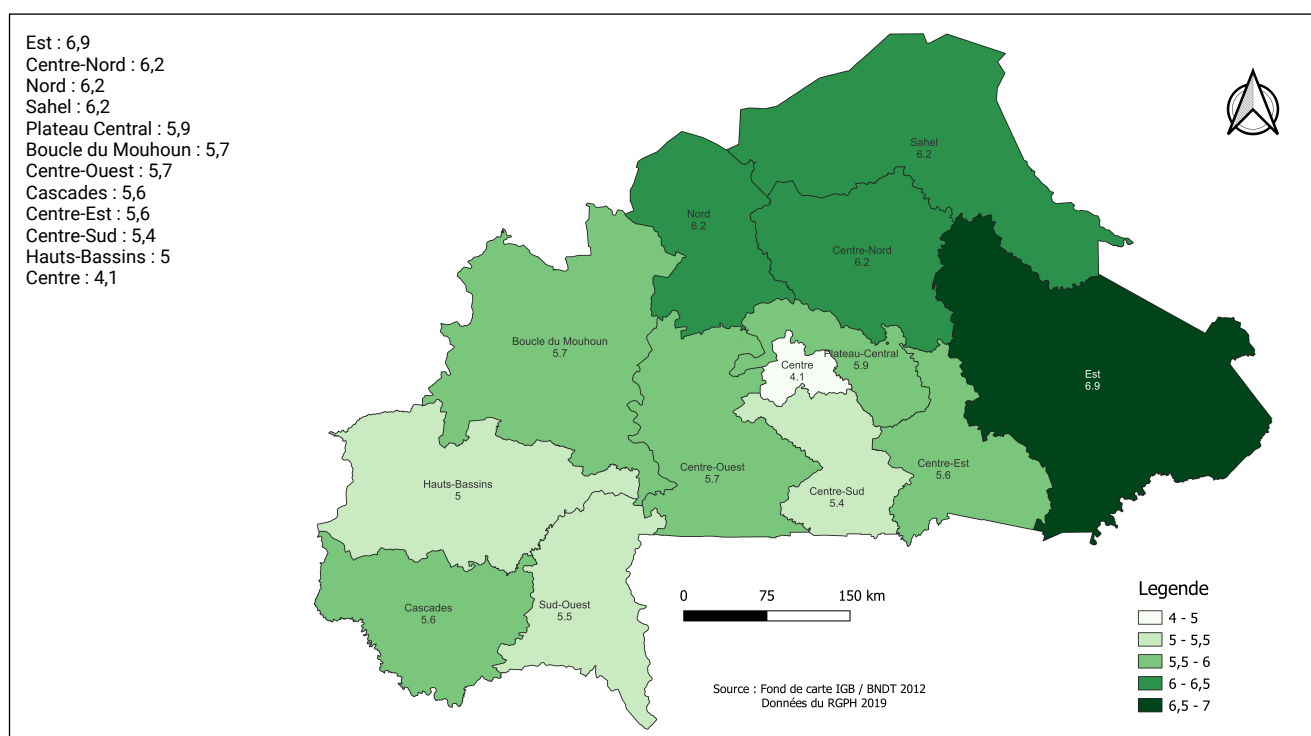
Tableau 18 : L'Indice synthétique de fécondité (ISF) et l'Âge moyen à la procréation (AMP) selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	ISF	AMP (ans)
Ouagadougou	4,0	31,8
Bobo-Dioulasso	4,3	31,6
Autres villes	4,8	30,2
Urbain	4,1	31,4
Rural	5,8	29,9
Ensemble	5,4	30,6

7,2 enfants par femme en moyenne dans la région de l'Est

Au niveau de la région de résidence, l'indice synthétique le plus élevé est enregistré dans la région de l'Est où il est de 7,2 enfants par femme. On note par ailleurs que les régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel ont aussi des niveaux de fécondité élevés avec des ISF de 6,2 et 6,6 enfants par femme. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins présentent, quant à elles, les ISF les plus faibles qui s'élèvent respectivement à 4,1 et à 5,0 enfants par femme.

Figure 7 : Indice synthétique de fécondité par région de résidence

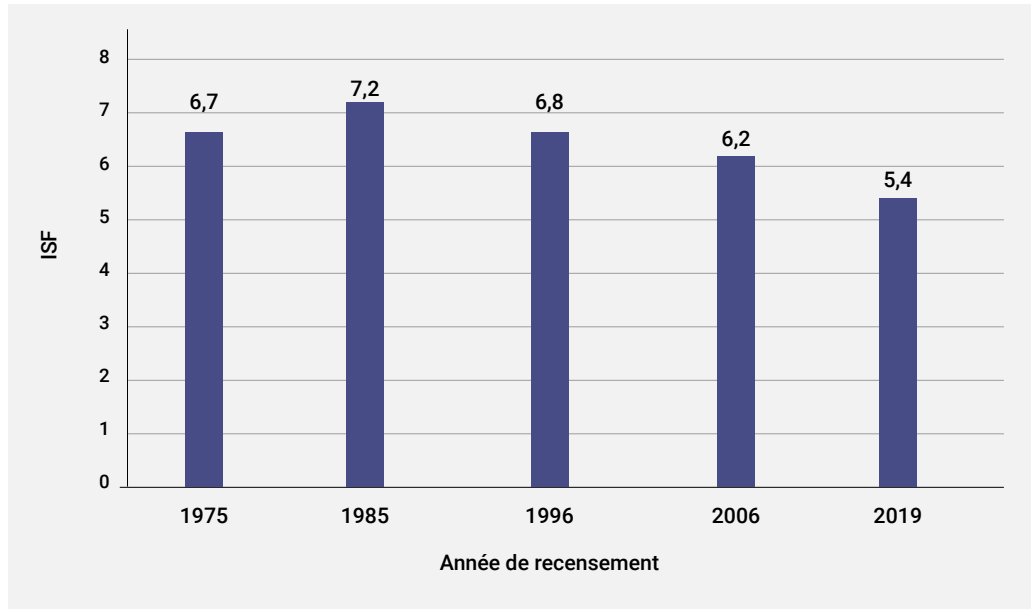


4.2.3 Évolution de l'ISF de 1975 à 2019

Le niveau de fécondité baisse continuellement depuis 1985. En effet, après une hausse de 6,7 enfants par femme en 1975 à 7,2 en 1985, l'ISF a pris une tendance à la baisse depuis lors et est passé à 6,8 en 1996 puis à 6,2 en 2006 et à 5,4 en 2019.

Baisse constante de la fécondité depuis 1985

Graphique 14 : Évolution de l'ISF entre 1975 et 2019



Source : RGP 1975 et 1985 ; RGPH 1996, 2006 et 2019

| Mortalité

5.1 Taux brut de mortalité

5.2 Espérance de vie à la naissance

5.3 Mortalité dans l'enfance

5.4 Mortalité maternelle



+9 individus sur 1 000 meurent chaque année en milieu rural et près de 8 en milieu urbain

5.1 Taux brut de mortalité

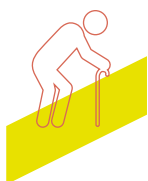
En 2019, environ 9 individus meurent annuellement sur 1 000 habitants dénombrés. Selon le sexe, le taux brut de mortalité des hommes (8,1‰) est relativement élevé par rapport à celui des femmes (7,3‰).

L'analyse de la mortalité selon le milieu de résidence indique que le niveau de mortalité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans le premier cas, sur 1 000 individus, il meurt un peu plus de 9 individus chaque année. Par contre, en milieu urbain, ce taux est de 7,7‰. Le taux brut de mortalité chez les hommes est plus élevé que chez les femmes quel que soit le milieu de résidence.

Le taux brut de mortalité connaît une baisse par rapport aux résultats du précédent recensement, passant de 11,8‰ en 2006 à 9,2‰ en 2019.

Tableau 19 : Taux brut de mortalité par milieu de résidence selon le sexe (‰)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	8,1	7,3	7,7
Rural	10,6	8,4	9,4
Ensemble	9,9	8,5	9,2



64 ans d'espérance de vie pour les femmes contre 60 ans pour les hommes

5.2 Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance est le nombre moyen d'années qu'un individu vivrait si les conditions sanitaires du moment restent constantes.

Selon les estimations obtenues, en 2019, au Burkina Faso tout individu qui naît vivrait 61,9 ans. Pour les femmes, cette espérance de vie à la naissance est estimée à 64,0 ans contre 60,0 ans pour les hommes, soit une différence de 4 ans au profit des femmes.

Par rapport au milieu de résidence, l'espérance de vie à la naissance estimée en milieu urbain (65,1 ans) est plus élevée que celle du milieu rural (60,9 ans). L'écart entre ces deux milieux est de plus de 4 ans.

Par rapport à 2006, l'espérance de vie s'améliore de 5,2 ans, passant de 56,7 ans à 61,9 ans en 2019.

Tableau 20 : Espérance de vie à la naissance (en année) par sexe selon le milieu de résidence en 2006 et 2019

Milieu de résidence	Urbain		Rural		Ensemble	
	2019	2006	2019	2006	2019	2006
Homme	64,3	63,4	58,4	54,1	60,0	55,8
Femme	66,0	65,1	63,3	56,0	64,0	57,5
Ensemble	65,1	64,1	60,9	55,1	61,9	56,7

Source : RGPH 2006 et RGPH 2019

5.3 Mortalité dans l'enfance

La mortalité des enfants a toujours fait l'objet d'une préoccupation majeure de santé publique dans le monde et plus particulièrement en Afrique subsaharienne. Elle détermine en grande partie la mortalité générale car, elle concerne un groupe cible des plus vulnérables (enfants de moins de 5 ans). Elle concerne la mortalité infantile (0-1 an), juvénile (1-4 ans) et infanto-juvénile (0-4 ans)

En 2019, le quotient de mortalité infantile est de 55,9‰ au niveau national. En d'autres termes, environ 56 enfants sur 1 000 naissances meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (60,9‰) que chez les filles (51,4‰).

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les enfants du milieu rural ont un niveau de risque de décéder, avant leur premier anniversaire, plus élevé que ceux du milieu urbain, soit 57,3‰ contre 49,9‰. Quel que soit le milieu de résidence, la distinction selon le sexe donne la même tendance observée au niveau national, c'est-à-dire une surmortalité masculine. L'analyse de la mortalité infantile suivant les régions montre que ce sont les régions du Nord (48,0‰), du Centre (49,3‰) et du Centre-Nord (50,2‰) qui présentent les taux les plus faibles. À l'inverse, les taux de mortalité infantile les plus élevés sont observés dans les régions du Sahel (72,7‰), du Sud-Ouest (70,6‰) et des Cascades (65,2‰).

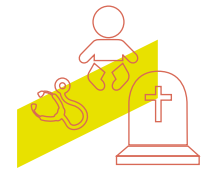
Sur 1 000 enfants qui ont atteint un an au Burkina Faso en 2019, 33,3 meurent avant l'âge de 5 ans. Contrairement à la mortalité infantile, la distinction de la mortalité juvénile selon le sexe montre que ce sont les filles qui ont atteint un an qui ont plus de risque de mourir avant leur cinquième anniversaire, soit 33,8‰ contre 32,7‰ chez les garçons.

L'analyse selon le milieu de résidence indique que les enfants du milieu rural ont un niveau de risque de décéder entre un an et cinq ans exacts plus élevé que ceux du milieu urbain, soit 34,1‰ contre 29,8‰. Quel que soit le milieu de résidence, la distinction selon le sexe donne la même tendance observée au niveau national, une surmortalité féminine entre l'âge d'un an et quatre ans révolus.

Au Burkina Faso, la mortalité des moins de cinq ans est toujours élevée. Sur 1 000 enfants nés vivants, 87 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau de cette mortalité est plus élevé chez les garçons (91,6‰) que chez les filles (83,5‰). L'analyse selon le milieu de résidence montre l'existence d'un écart important entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, 89 enfants sur 1 000 naissances survenues en milieu rural n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire contre 78 enfants sur 1 000 en milieu urbain.

Il ressort de l'examen de la mortalité infanto-juvénile suivant les régions que ce sont les régions du Nord (75,2‰), du Centre (77,3‰) et du Centre-Nord (78,6‰) qui présentent les taux les plus faibles. À l'inverse, les taux de mortalité infanto-juvénile les plus élevés s'observent dans les régions du Sahel (112,4‰), du Sud-Ouest (109,3‰) et des Cascades (101,3‰).

Les taux de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile ont connu des baisses entre 2006 et 2019, passant respectivement de 91,7‰, 55,3‰ et 141,9‰ à respectivement à respectivement 55,9‰, 33,3‰ et 87,3‰.



56
enfants nés
vivants sur 1 000
meurent avant de
fêter leur premier
anniversaire

89
enfants sur
1 000 naissances
survenues en
milieu rural
meurent avant
leur cinquième
anniversaire

Tableau 21 : Quotients de mortalité (‰) infantile, juvénile et infanto-juvénile par milieu de résidence et région selon le sexe

Milieu de résidence et région	Quotient de mortalité infantile (1q0)			Quotient de mortalité juvénile (4q1)			Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Milieu de résidence									
Urbain	52,7	47,3	49,9	28,5	31,2	29,8	79,7	77,1	78,2
Rural	62,7	52,3	57,3	33,7	34,4	34,1	94,3	85,0	89,3
Région									
Boucle du Mouhoun	58,9	48,6	53,5	31,7	32,1	31,9	88,8	79,1	83,6
Cascades	73,4	58,0	65,2	39,2	38,0	38,6	109,7	93,8	101,3
Centre	50,2	48,5	49,3	27,1	32,0	29,5	75,9	78,9	77,3
Centre-Est	61,6	52,2	56,8	33,1	34,4	33,7	92,7	84,8	88,5
Centre-Nord	54,0	46,6	50,2	29,1	30,8	30,0	81,5	76,0	78,6
Centre-Ouest	64,1	53,1	58,4	34,4	34,9	34,6	96,3	86,2	90,9
Centre-Sud	62,3	51,5	56,6	33,5	33,9	33,7	93,7	83,6	88,3
Est	60,5	50,7	55,4	32,6	33,4	33,0	91,1	82,5	86,6
Hauts-Bassins	64,4	53,1	58,5	34,6	34,9	34,7	96,8	86,1	91,1
Nord	51,7	44,5	48,0	27,9	29,4	28,7	78,2	72,6	75,2
Plateau Central	55,3	46,3	50,6	29,8	30,5	30,2	83,5	75,4	79,2
Sahel	77,5	68,2	72,7	41,4	44,4	42,9	115,7	109,6	112,4
Sud-Ouest	78,5	63,6	70,6	41,8	41,5	41,6	117,0	102,4	109,3
Burkina Faso	60,9	51,4	55,9	32,7	33,8	33,3	91,6	83,5	87,3



5.4 Mortalité maternelle

Le recensement de 2019 estime le rapport de mortalité maternelle à 222,9 pour 100 000 naissances vivantes ; ce qui signifie que sur 100 000 naissances vivantes, près de 223 femmes décèdent pour des raisons liées à la grossesse. L'analyse selon le milieu de résidence montre que le rapport de décès maternels est plus élevé en milieu rural comparativement au milieu urbain (231,4 contre 185,7 pour 100 000 naissances). Il demeure que le niveau de mortalité maternelle est toujours élevé quel que soit le milieu de résidence considéré.

Tableau 22 : Rapport de mortalité maternelle (RMM) pour 100 000 naissances vivantes selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	RMM pour 100 000 naissances vivantes
Urbain	185,7
Rural	231,4
Ensemble	222,9

| Migrations

6.1 Statut migratoire de la population

6.2 Migrations internes

6.3 Migrations internationales



6.1 Statut migratoire de la population

Un migrant est une personne qui remplit l'une des conditions suivantes :

- vit dans une commune où elle n'est pas née (migrant durée-de-vie) ;
- réside dans une autre commune que celle où elle résidait il y a un an (migrant récent) ;
- réside dans une commune autre que celle où elle résidait en 2006 (migrant intercensitaire) ;
- a résidé à l'étranger (immigrant international).

Par opposition, un non migrant est une personne qui :

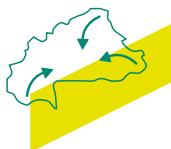
- vit dans une commune où elle est née ;
- vit dans la même commune où elle vivait en 2006 ;
- vit dans la même commune où il vivait un an avant le recensement ;
- n'a jamais résidé à l'étranger.

Une proportion de 19,2% des résidents sont des migrants, soit 19,0% chez les hommes et 19,4% chez les femmes. Cependant, les femmes (14,7%) migrent plus à l'intérieur du pays que les hommes (12,0%) qui sont plus portés vers la migration internationale. En effet, la migration internationale concerne 7,0% des hommes contre 4,8% des femmes.

6 résidents
sur 100 sont
des migrants
internationaux

Tableau 23 : Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrants	7 085 933	81,0	7 591 096	80,6	14 677 029	80,8
Migrants internationaux	611 659	7,0	447 678	4,7	1 059 337	5,8
Migrants internes	1 054 813	12,0	1 380 572	14,7	2 435 385	13,4
Total migrants	1 666 472	19,0	1 828 250	19,4	3 494 722	19,2
Ensemble	8 752 405	100,0	9 419 346	100,0	18 171 751	100,0



6.2. Migrations internes

6.2.1 Volume global des migrants internes

En 2019, 2 338 987 personnes vivent dans des communes où elles ne sont pas nées soit 13,8% de la population recensée. Quel que soit le type de migration interne, on remarque que les migrations intra-provinces (entre communes à l'intérieur de la province) et les migrations inter-régionales (entre régions) sont les plus importantes. La mobilité entre province est beaucoup plus faible.

Tableau 24 : Répartition des différents types de migrants internes selon le sexe

Type de migrants	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Migrants internes durée-de-vie						
Migrants intra-provinces	263 485	26,1	416 812	31,2	680 297	29,1
Migrants inter-provinces	81 155	8,0	132 086	9,9	204 873	8,8
Migrants inter-régions	666 436	65,9	787 381	58,9	1 453 817	62,1
Ensemble	1 011 076	100,0	1 336 279	100,0	2 338 987	100,0
Migrants internes récents						
Migrants intra-provinces	92 650	49,0	107 152	49,2	199 802	49,1
Migrants inter-provinces	14 550	7,7	17 499	8,0	32 049	7,9
Migrants inter-régions	82 038	43,3	93 031	42,8	175 069	43,0
Ensemble	189 238	100,0	217 682	100,0	406 920	100,0
Migrants intercensitaires						
Migrants intra-provinces	125 534	31,1	167 042	33,5	292 576	32,4
Migrants inter-provinces	35 144	8,7	45 714	9,2	80 858	9,0
Migrants inter-régions	242 869	60,2	285 789	57,3	528 658	58,6
Ensemble	403 547	100,0	498 545	100,0	902 092	100,0

6.2.2 Entrants et sortants durée-de-vie

Les principales régions de départ des migrants durée-de-vie sont les régions du Nord (12,4%), du Centre-Nord (10,7%) et des Hauts-Bassins (10%). La région des Cascades enregistre la plus faible proportion avec 2,9%. (Tableau 25)

L'analyse des soldes migratoires montre un excédent migratoire pour les régions du Centre (568 442), des Hauts-Bassins (52 337), des Cascades (29 076) et du Sud-Ouest (14 538). Par contre, les régions du Nord (-133 751), du Centre-Nord (-109 036) et du Centre-Sud (-98 860) enregistrent les soldes négatifs les plus importants.

Solde migratoire positif pour les régions du Centre, des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest

Tableau 25 : Entrants et sortants durée-de-vie selon la région

Région	Entrants	Sortants	% entrants	% sortants	Solde
Boucle du Mouhoun	84 693	137 014	5,4	8,8	-52 321
Cascades	76 738	44 841	4,9	2,9	31 897
Centre	733 885	123 133	47,0	7,9	610 752
Centre-Est	41 442	104 090	2,7	6,7	-62 648
Centre-Nord	50 217	167 255	3,2	10,7	-117 038
Centre-Ouest	102 071	153 245	6,5	9,8	-51 174
Centre-Sud	39 827	146 021	2,6	9,4	-106 194
Est	32 267	57 107	2,1	3,7	-24 840
Hauts-Bassins	212 095	156 882	13,6	10,0	55 213
Nord	49 743	192 982	3,2	12,4	-143 239
Plateau Central	53 715	152 000	3,4	9,7	-98 285
Sahel	18 552	76 209	1,2	4,9	-57 657
Sud-Ouest	65 820	50 286	4,2	3,2	15 534
Burkina Faso	1 561 065	1 561 065	100,0	100,0	0



6.3 Migrations internationales

6.3.1 Immigration internationale

Neuf immigrés sur dix recensés en 2019 sont de nationalité burkinabè comme l'indique le tableau ci-dessous. L'écart entre les immigrés non burkinabè de sexe masculin (environ 11%) et féminin (10%) est faible.

Tableau 26 : Répartition des immigrés internationaux durée-de-vie par nationalité selon le sexe

Nationalité	Effectif			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Burkinabè	167 860	182 007	349 867	89,1	90,2	89,7
Non Burkinabè	20 602	19 782	40 384	10,9	9,8	10,3
Ensemble	188 462	201 789	390 251	100,0	100,0	100,0

86%
des immigrés
burkinabè sont nés
en Côte d'Ivoire

Les immigrés durée-de-vie de nationalité burkinabè sont nés essentiellement dans les pays limitrophes. La Côte d'Ivoire à elle seule est le pays de naissance de 86% de ces immigrés de nationalité burkinabè. Les autres pays de naissance sont par ordre d'importance le Mali (4,3%) le Ghana (4,0%), le Togo (1,7%) et le Niger (1,3%).

Tableau 27 : Répartition des immigrés internationaux durée-de-vie de nationalité burkinabè par pays de naissance selon le sexe

Pays de naissance	Effectif			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bénin	1 250	1 063	2 313	0,7	0,6	0,7
Côte d'Ivoire	145 678	153 829	299 507	86,8	84,5	85,6
États-Unis	285	262	547	0,2	0,1	0,2
France	307	237	544	0,2	0,1	0,2
Gabon	651	623	1 274	0,4	0,3	0,4
Ghana	5 524	8 597	14 121	3,3	4,7	4,0
Guinée	217	191	408	0,1	0,1	0,1
Mali	6 000	8 971	14 971	3,6	4,9	4,3
Niger	2 330	2 112	4 442	1,4	1,2	1,3
Nigeria	740	826	1 566	0,4	0,5	0,5
Sénégal	640	641	1 281	0,4	0,4	0,4
Togo	2 637	3 225	5 862	1,6	1,8	1,7
Autre pays	1 601	1 430	3 031	1,0	0,8	0,9
Ensemble	167 860	182 007	349 867	100,0	100,0	100,0

Selon le tableau 28 ci-après, l'effectif des immigrés internationaux durée-de-vie a diminué entre 2006 et 2019. Parallèlement la proportion des immigrés internationaux durée-de-vie de nationalité burkinabè a baissé sur la même période, passant de 93,6% en 2006 à 89,7% en 2019.

Tableau 28 : Évolution du volume des immigrants internationaux durée-de-vie en 2006 et 2019 par nationalité

Nationalité	2006		2019	
	Effectif	%	Effectif	%
Burkinabè	574 488	93,6	349 867	89,7
Non Burkinabè	39 174	6,4	40 384	10,3
Ensemble	613 662	100,0	390 251	100,0

6.3.2 Émigration internationale récente

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger au cours des douze derniers mois.

Les migrants internationaux récents, quittant le Burkina Faso, choisissent plusieurs destinations, essentiellement africaines et particulièrement ouest-africaines.

De façon générale, les huit pays de l'UEMOA captent, à eux seuls, plus de 75% des émigrés récents quittant le Burkina Faso. Dans leur grande majorité, ces migrants se dirigent vers la Côte d'Ivoire (61,1%). Les deux autres destinations importantes sont le Mali et le Ghana (respectivement 12,5% et 8,6%). Le constat qui peut être fait est que les Burkinabè migrent beaucoup vers l'extérieur mais ne semblent pas aller très loin de leur pays d'origine puisqu'ils s'établissent essentiellement dans les pays voisins.

Tableau 29 : Répartition des émigrants internationaux récents par pays de destination selon le sexe

Pays de destination	Effectif			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bénin	1 099	207	1 306	1,6	1,9	1,6
Côte d'Ivoire	41 100	7 247	48 347	60,1	66,8	61,1
Ghana	5 425	1 388	6 813	7,9	12,8	8,6
Guinée	2 828	72	2 900	4,1	0,7	3,7
Mali	9 151	724	9 875	13,4	6,7	12,5
Niger	956	137	1 093	1,4	1,3	1,4
Nigeria	220	46	266	0,3	0,4	0,3
Sénégal	1 760	111	1 871	2,6	1,0	2,4
Togo	442	116	558	0,6	1,1	0,7
Algérie	443	11	454	0,7	0,1	0,6
Gabon	1420	44	1464	2,1	0,4	1,8
Guinée équatoriale	611	15	626	0,9	0,1	0,8
France	331	167	498	0,5	1,5	0,6
Italie	748	73	821	1,1	0,7	1,0
États-Unis	271	116	387	0,4	1,1	0,5
Autres pays d'Afrique	788	141	929	1,2	1,3	1,2
Pays d'Europe	316	73	389	0,5	0,7	0,5
Pays d'Amérique	155	92	247	0,2	0,8	0,3
Pays d'Asie	274	60	334	0,4	0,6	0,4
Pays d'Océanie	10	3	13	0,0	0,0	0,0
Ensemble	68 348	10 843	79 191	100,0	100,0	100,0

61,1%
des émigrés qui
quittent le Burkina
Faso se dirigent
vers la Côte
d'Ivoire

35%
de ceux qui émigrent le font pour des raisons familiales ou pour l'orpaillage

C'est la recherche d'un mieux-être qui pousse les populations à migrer. Les émigrés récents du Burkina Faso ne dérogent pas à cette règle. Ainsi, près de la moitié (47,6%) des émigrés internationaux récents s'expatrient à la recherche d'un emploi. L'orpaillage et les raisons familiales ont justifié le déplacement de 35% des émigrés.

Tableau 30 : Répartition des émigrés internationaux récents par motif de changement de résidence selon le sexe

Motif de changement de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble	%
Crise socio-politique	326	59	385	0,5
Expulsé (situation irrégulière)	37	7	44	0,1
Situation d'inondation ou de sinistre	13	0	13	0,0
Recherche de terre fertile/pâturage	3 506	392	3 898	4,9
Raisons purement professionnelles	1 432	182	1 614	2,0
Orpaillage	14 680	201	14 881	18,8
Raisons familiales	7 384	5 470	12 854	16,2
Raisons de santé	165	111	276	0,4
Raisons d'études	1 958	769	2 727	3,5
Recherche d'emploi	34 998	2 702	37 700	47,6
Conflits éleveurs/agriculteurs	66	5	71	0,1
Conflits communautaires (autres que éleveurs/agriculteurs)	27	2	29	0,0
Retraite	13	6	19	0,0
Insécurité	273	55	328	0,4
Conditions climatiques/environnementales	172	17	189	0,2
Projet de développement économique	1 173	106	1 279	1,6
Exploitation industrielle d'or	171	2	173	0,2
Autres	1 954	757	2 711	3,4
Ensemble	68 348	10 843	79 191	100,0

| Population handicapée

-
- 7.1 Effectifs et proportions de la population handicapée

 - 7.2 Type de handicap et répartition selon le sexe

La notion de « personne handicapée » a connu une évolution tant dans le concept que dans la méthode de collecte de l'information lors du recensement de 2019. La notion retenue ici est celle de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2015). Selon cette convention, on entend par « personnes handicapées », des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres (article premier).

De façon opérationnelle, une personne est considérée comme handicapée lorsqu'elle a des difficultés à réaliser une certaine action dans au moins un des six domaines de fonctionnement, c'est-à-dire qu'elle présente « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout ». À ces niveaux de difficultés, la personne en question risque d'être exclue s'il existe des obstacles dans son environnement (Washington Group on disability statistics, 2020¹⁰). Il faut noter que pour les domaines de la vision, de l'audition et de la mobilité, la population concernée est celle de deux ans ou plus tandis que pour la mémoire/concentration, l'autosoin et la communication, la population concernée est celle de cinq ans ou plus.



7.1 Effectifs et proportions de la population handicapée

Suivant les seuils de difficultés fonctionnelles utilisés ici pour définir le handicap, l'effectif des personnes handicapées de 2 ans ou plus au Burkina Faso en 2019 est de 184 975. La prévalence du handicap est de 1,1% au sein de la population âgée de 5 ans ou plus avec un peu plus de femmes (93 747, soit 1,0%) que d'hommes (87 209, soit 1,1%).

La prévalence du handicap au sein de la population âgée de 5 ans et plus est plus élevée en milieu rural (139 787) qu'en milieu urbain (41 169).

C'est dans la région du Centre-Sud qu'on a la proportion la plus élevée de personnes handicapées (1,6%) (graphique 15) suivie des régions du Plateau Central et du Sud-Ouest. La région du Sahel est celle qui a la plus faible proportion de personnes handicapées (0,7%) (tableau 31).

La nouvelle approche du handicap utilisée lors du RGPH 2019 est beaucoup plus englobante que celle utilisée en 2006. Par exemple, en 2006 seules les personnes qui ne peuvent pas voir du tout étaient considérées comme personnes handicapées visuelles. Pourtant en 2019, en plus des personnes qui ne peuvent pas voir du tout, les personnes qui éprouvent beaucoup de difficultés à voir même si elles portent des verres correcteurs sont aussi considérées comme personnes handicapées. Ce changement d'approche limite l'appréciation de l'évolution de la prévalence du handicap. Cependant, on constate que malgré l'approche plus large utilisée en 2019, la prévalence du handicap en 2019 est en dessous de celle de 2006 (1,2%). Cela indique une réelle baisse du phénomène.

184 975
personnes
de 2 ans ou plus
touchées par
un handicap
au Burkina Faso
en 2019

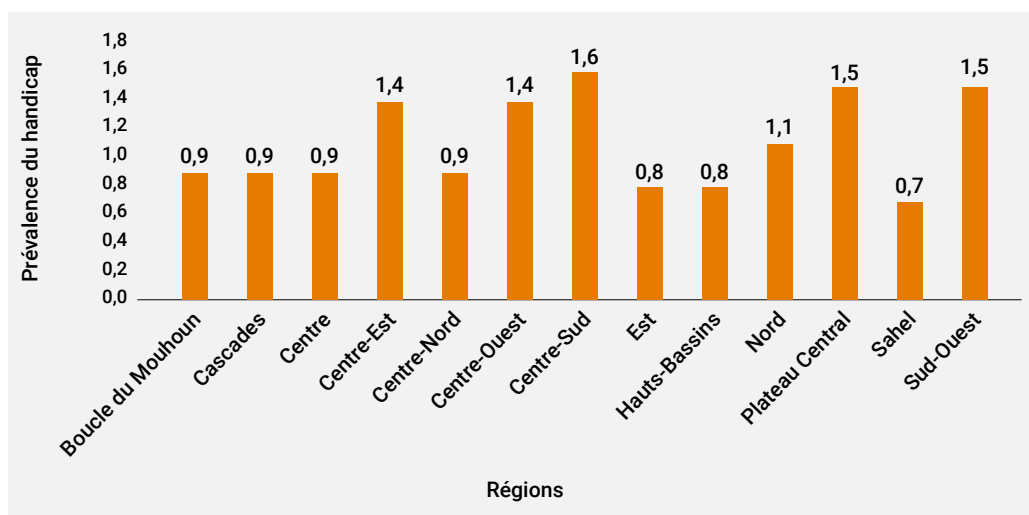
¹⁰ Washington group on disability statistics, 8 juin 2020, page 4 : « Les personnes interrogées qui répondent qu'elles éprouvent « beaucoup de difficultés » ou qu'elles « ne parviennent pas du tout » à réaliser une certaine action au moins une fois sur les six questions relatives au fonctionnement doivent être considérées comme souffrant de handicap aux fins de la ventilation des données, notamment dans le cadre des ODD. »

Tableau 31 : Répartition des personnes handicapées de 2 ans ou plus par milieu de résidence, région et sexe selon la nature du handicap

	Vision	Audition	Mobilité	Mémoire/ Concentration	Autosoins
Milieu de résidence					
Urbain	13 813	8 546	19 756	7 273	8 191
Rural	48 463	37 978	61 168	29 376	26 173
Région					
Boucle du Mouhoun	4 820	3 660	6 042	2 945	2 927
Cascades	1 802	1 486	2 965	899	1 015
Centre	8 043	4 978	10 865	4 406	4 789
Centre-Est	6 234	4 529	8 388	3 573	3 039
Centre-Nord	5 408	4 239	6 150	3 329	3 091
Centre-Ouest	6 969	5 121	8 968	4 218	3 848
Centre-Sud	4 178	2 982	4 869	2 416	1 953
Est	3 788	3 341	4 669	2 930	2 445
Hauts-Bassins	5 041	3 600	7 374	2 611	2 684
Nord	5 395	4 447	7 149	3 346	3 051
Plateau Central	4 186	3 453	5 508	2 999	2 374
Sahel	2 541	1 721	2 825	1 199	1 344
Sud-Ouest	3 871	2 967	5 152	1 778	1 804
Sexe					
Homme	29 892	21 262	37 136	17 313	16 647
Femme	32 384	25 262	43 788	19 336	17 717
Ensemble	62 276	46 524	80 924	36 649	34 364

Tableau 31 : Répartition des personnes handicapées de 2 ans ou plus par milieu de résidence, région et sexe selon la nature du handicap (suite et fin)

	Communi- cation	Personne handicapée de 2 ans ou plus	Personne handicapée de 5 ans ou plus	Pourcentage des per- sonnes handicapées de 5 ans ou plus	Effectif des 5 ans ou plus
Milieu de résidence					
Urbain	8 499	42 091	41 169	0,9	4 642 998
Rural	27 472	142 884	139 787	1,1	12 543 093
Région					
Boucle du Mouhoun	3 177	14 519	14 266	0,9	1 591 420
Cascades	1 101	6 291	6 137	0,9	672 411
Centre	4 811	23 839	23 267	0,9	2 622 602
Centre-Est	3 012	18 322	17 951	1,4	1 310 890
Centre-Nord	2 950	15 022	14 728	1,0	1 542 341
Centre-Ouest	3 943	20 201	19 893	1,4	1 403 588
Centre-Sud	2 128	11 153	10 960	1,6	673 414
Est	3 443	12 765	12 315	0,8	1 571 368
Hauts-Bassins	2 770	15 862	15 497	0,8	1 903 489
Nord	3 250	16 784	16 474	1,1	1 429 938
Plateau Central	2 443	12 433	12 212	1,5	820 803
Sahel	1 315	6 723	6 402	0,7	905 621
Sud-Ouest	1 628	11 061	10 854	1,5	738 206
Sexe					
Homme	18 650	89 336	87 209	1,1	8 234 842
Femme	17 321	95 639	93 747	1,0	8 951 249
Ensemble	35 971	184 975	180 956	1,1	17 186 091

Graphique 15 : Prévalence du handicap par région (%)

7.2 Type de handicap et répartition selon le sexe

Le handicap moteur touche 80 926 personnes, soit 0,4% de la population de deux ans ou plus. C'est le type de handicap qui touche le plus de personnes parmi les six types de handicap. Il est suivi par le handicap visuel (62 278 personnes touchées, soit 0,3% de la population de deux ans ou plus). L'incapacité à prendre soin de soi-même est le type de handicap qui touche le moins de personnes (34 363 personnes, soit 0,2% de la population de cinq ans ou plus) (tableau 32).

En s'intéressant au graphique 15, on s'aperçoit que la proportion des personnes handicapées augmente avec l'âge (de 0,2% pour le groupe d'âges 2-4 ans à 22,1% pour le groupe d'âges 85 ans et +). En effet, plus l'âge augmente, plus l'individu est sujet à des maladies invalidantes telles que les maladies cardio-vasculaires, l'hypotension ou l'hypertension, le diabète, le cancer etc.

Tableau 32 : Répartition des personnes handicapées de 2 ans ou plus par groupe d'âges selon la nature du handicap

Groupe d'âges	Vision	Audition	Mobilité	Mémoire/ Concentration	Autosoins	Communication
2-4	1 264	1 460	2 608	na	na	na
5-9	1 954	3 235	2 917	2 751	4 180	5 045
10-14	2 114	3 599	2 892	2 638	2 183	4 077
15-19	1 799	3 294	2 748	2 442	1 835	3 526
20-24	1 415	2 742	2 355	2 269	1 525	3 087
25-29	1 375	2 223	2 327	1 998	1 285	2 452
30-34	1 513	2 213	2 746	2 239	1 455	2 408
35-39	1 599	1 928	3 051	1 926	1 231	1 922
40-44	1 947	1 746	3 461	1 795	1 177	1 555
45-49	2 198	1 520	3 547	1 390	1 011	1 220
50-54	2 973	1 793	4 458	1 630	1 259	1 332

Groupe d'âges	Vision	Audition	Mobilité	Mémoire/ Concentration	Autosoins	Communication
55-59	3 328	1 631	4 655	1 406	1 149	987
60-64	4 897	2 370	5 818	1 737	1 580	1 232
65-69	5 199	2 209	5 687	1 544	1 616	1 016
70-74	7 528	3 306	7 756	2 286	2 447	1 317
75-79	5 891	2 629	6 097	1 780	2 060	1 022
80-84	5 629	2 955	6 527	2 130	2 616	1 175
85+	9 655	5 674	11 276	4 690	5 754	2 597
Ensemble	62 278	46 527	80 926	36 651	34 363	35 970

na : non applicable.

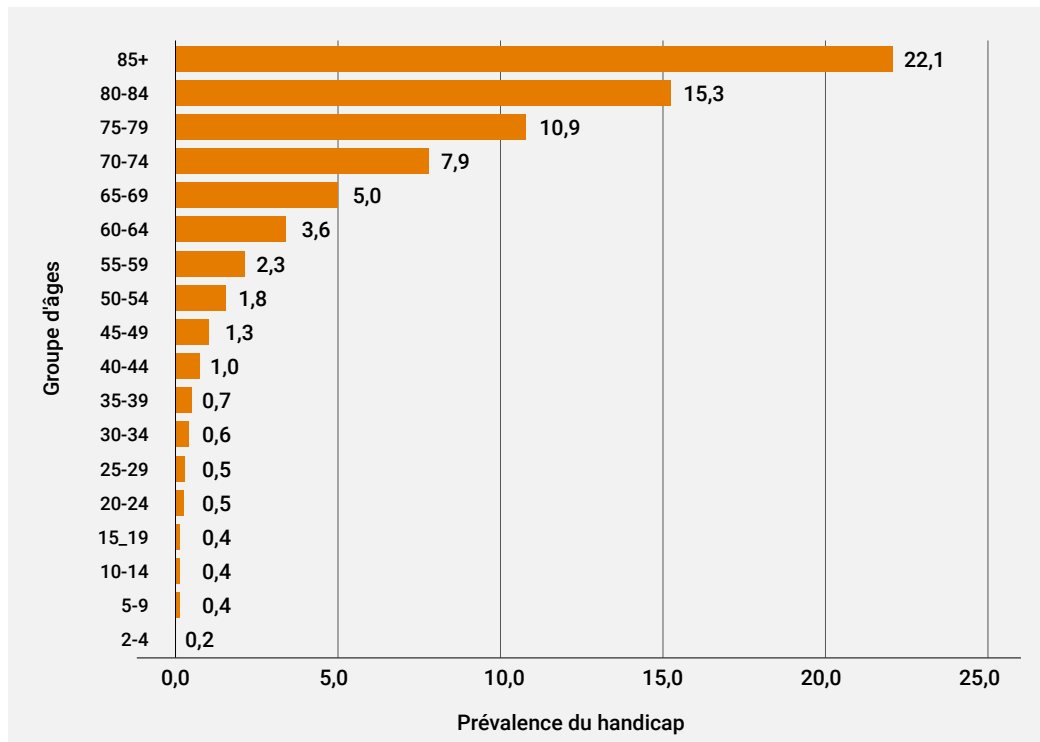
Tableau 32 : Répartition des personnes handicapées de 2 ans ou plus par groupe d'âges selon la nature du handicap (suite et fin)

Groupe d'âges	Personnes handicapées de 2 ans ou plus*			Population de 2 ans ou plus	Proportion de personnes handicapées
	Homme	Femme	Ensemble		
2-4	2 127	1 892	4 019	2 134 852	0,2
5-9	6 654	5 635	12 289	3 279 794	0,4
10-14	5 756	4 846	10 602	2 687 405	0,4
15-19	5 012	4 611	9 623	2 148 646	0,4
20-24	4 253	4 067	8 320	1 717 424	0,5
25-29	3 660	3 890	7 550	1 499 868	0,5
30-34	3 981	4 266	8 247	1 322 258	0,6
35-39	4 068	3 925	7 993	1 074 177	0,7
40-44	3 988	4 352	8 340	841 502	1,0
45-49	3 848	4 137	7 985	632 569	1,3
50-54	4 400	5 344	9 744	542 047	1,8
55-59	4 504	5 128	9 632	408 417	2,4
60-64	5 753	6 677	12 430	344 309	3,6
65-69	5 919	5 822	11 741	231 275	5,1
70-74	7 591	8 111	15 702	196 255	8,0
75-79	5 853	5 968	11 821	107 642	11,0
80-84	4 960	6 307	11 267	73 004	15,4
85+	7 009	10 661	17 670	79 499	22,2
Ensemble	89 336	95 639	184 975	19 320 943	100,0

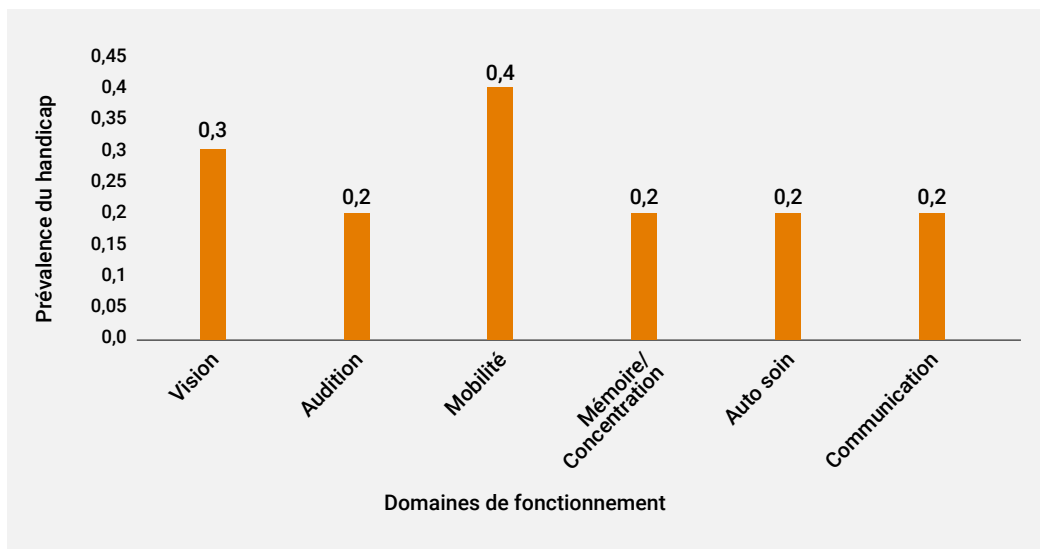
* Pour le groupe d'âges 2-4 ans, les données ont été collectées uniquement pour la vision, l'audition et la mobilité, tandis que pour le groupe d'âges 5 ans ou plus tous les domaines ont été considérés.

Près de
81 000
personnes
touchées par
un handicap
moteur

Graphique 16 : Répartition (%) de personnes handicapées par groupe d'âges



Graphique 17 : Prévalence du handicap par domaine de fonctionnement (%)



| Éducation

8.1 Alphabétisation

8.2 Niveau d'instruction

8.3 Statut scolaire de la population âgée
de 6 à 16 ans

8.4 Fréquentation scolaire



29,7%,
taux national
d'alphabétisation

8.1 Alphabétisation

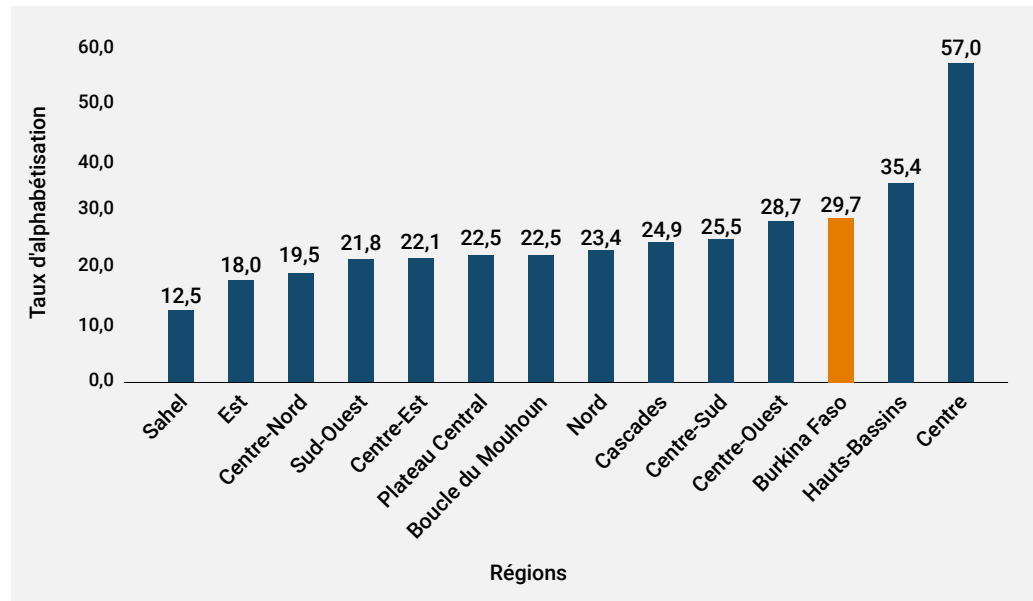
En 2019, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans ou plus est évaluée à 29,7% au niveau national ; ce qui correspond à un effectif de 2 953 002 personnes alphabétisées. Il est environ 3 fois plus élevé en milieu urbain (55,6%) qu'en rural (18,5%). Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. C'est cette tendance qui est également observée au niveau national.

L'analyse du taux d'alphabétisation suivant la région aussi révèle d'importantes disparités. Le taux d'alphabétisation le plus élevé s'observe dans la région du Centre avec une valeur de 57,0%. La région du Centre est suivie par la région des Hauts-Bassins qui enregistre un taux d'alphabétisation de 35,4%. Cet ordre est maintenu aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les régions du Sahel (12,5%), de l'Est (18,0%) et du Centre-Nord (19,5%) se retrouvent avec les taux d'alphabétisation les plus faibles.

Tableau 33 : Répartition de la population résidente âgée de 15 ans ou plus par milieu de résidence, par région selon le statut d'alphabétisation (aptitude à lire et à écrire) et le sexe

Milieu de résidence et région	Ensemble			Personne alphabétisée			Taux d'alphabétisation (%)		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Milieu de résidence									
Urbain	1 456 066	1 534 394	2 990 460	898 373	765 433	1 663 806	61,7	49,9	55,6
Rural	3 166 867	3 797 749	6 964 616	738 574	550 622	1 289 196	23,3	14,5	18,5
Région									
Boucle du Mouhoun	455 907	486 170	942 077	123 757	88 503	212 260	27,1	18,2	22,5
Cascades	189 395	217 325	406 720	58 868	42 589	101 457	31,1	19,6	24,9
Centre	843 589	869 245	1 712 834	523 893	451 897	975 790	62,1	52,0	57,0
Centre-Est	320 700	432 578	753 278	87 480	78 693	166 173	27,3	18,2	22,1
Centre-Nord	328 769	405 839	734 608	79 634	63 907	143 541	24,2	15,7	19,5
Centre-Ouest	350 861	474 812	825 673	130 661	106 208	236 869	37,2	22,4	28,7
Centre-Sud	182 069	227 570	409 639	56 539	47 768	104 307	31,1	21,0	25,5
Est	366 496	412 135	778 631	78 180	62 036	140 216	21,3	15,1	18,0
Hauts-Bassins	559 934	609 197	1 169 131	235 363	178 486	413 849	42,0	29,3	35,4
Nord	373 714	450 031	823 745	109 014	83 469	192 483	29,2	18,5	23,4
Plateau Central	213 625	276 204	489 829	59 252	50 962	110 214	27,7	18,5	22,5
Sahel	228 589	226 283	454 872	36 117	20 851	56 968	15,8	9,2	12,5
Sud-Ouest	209 285	244 754	454 039	58 189	40 686	98 875	27,8	16,6	21,8
Burkina Faso	4 622 933	5 332 143	9 955 076	1 636 947	1 316 055	2 953 002	35,4	24,7	29,7

Graphique 18 : Taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans ou plus par région (%)



Le taux d'alphabétisation est de 41,5% chez les enfants âgés de 10 à 14 ans. Dans cette tranche d'âge, il est plus élevé chez les femmes (42,4%) que chez les hommes (40,7%). À partir de 15 ans, le taux d'alphabétisation décroît régulièrement avec l'âge en passant de 51,8% chez les adolescentes de 15-19 ans à 3,8% chez les personnes de 85 ans ou plus. Aussi, à partir de l'âge de 15 ans, le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit le groupe d'âge.

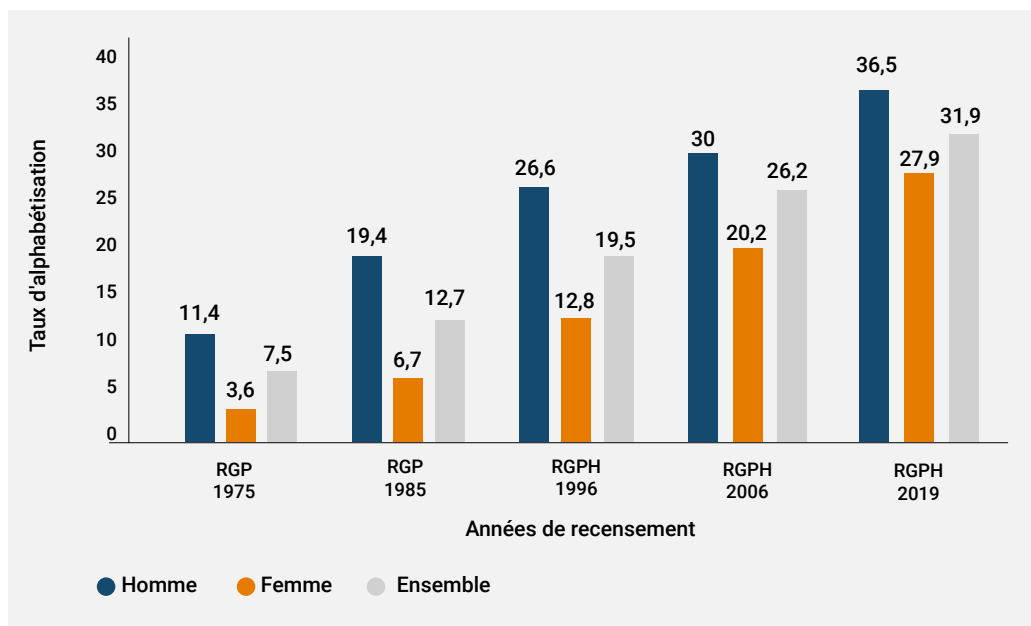
41,5%
taux
d'alphabétisation
chez les enfants
âgés de 10
à 15 ans

Tableau 34 : Répartition de la population résidente âgée de 10 ans ou plus par groupe d'âges selon le statut d'alphabétisation (aptitude à lire et à écrire) et le sexe

Groupe d'âges	Ensemble			Personne alphabétisée			Taux d'alphabétisation (%)		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
10-14	1 197 927	1 180 998	2 378 925	487 384	500 166	987 550	40,7	42,4	41,5
15-19	890 478	1 004 065	1 894 543	480 092	501 371	981 463	53,9	49,9	51,8
20-24	675 771	839 922	1 515 693	321 040	301 885	622 925	47,5	35,9	41,1
25-29	588 920	738 588	1 327 508	220 191	178 241	398 432	37,4	24,1	30,0
30-34	544 603	630 581	1 175 184	178 531	120 698	299 229	32,8	19,1	25,5
35-39	451 808	503 455	955 263	135 340	80 625	215 965	30,0	16,0	22,6
40-44	361 676	387 172	748 848	99 126	50 202	149 328	27,4	13,0	19,9
45-49	272 496	291 214	563 710	68 092	30 373	98 465	25,0	10,4	17,5
50-54	230 093	253 422	483 515	46 751	19 498	66 249	20,3	7,7	13,7
55-59	173 744	191 122	364 866	32 053	13 985	46 038	18,4	7,3	12,6
60-64	145 603	162 234	307 837	23 898	8 998	32 896	16,4	5,5	10,7
65-69	101 633	105 811	207 444	15 295	5 084	20 379	15,0	4,8	9,8
70-74	82 435	93 436	175 871	8 886	2 636	11 522	10,8	2,8	6,6
75-79	46 109	50 650	96 759	3 847	1 135	4 982	8,3	2,2	5,1
80-84	27 623	38 198	65 821	1 856	544	2 400	6,7	1,4	3,6
85+	29 941	42 273	72 214	1 949	780	2 729	6,5	1,8	3,8
Ensemble	5 820 860	6 513 141	12 334 001	2 124 331	1 816 221	3 940 552	36,5	27,9	31,9

Selon les résultats des différents recensements généraux de la population réalisés au Burkina Faso, le taux d'alphabétisation des individus âgés de 10 ans ou plus augmente régulièrement au fil du temps. Il est passé de 7,5% en 1975 à 26,2% en 2006 pour atteindre 31,9% en 2019. Cette tendance à la hausse du taux d'alphabétisation est observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Aussi, quel que soit le recensement considéré, le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 19 : Évolution du taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans ou plus selon le sexe de 1975 à 2019 (%)



63%
de la population
n'ont aucun
niveau
d'instruction

8.2 Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction donne des indications sur la qualité des ressources humaines disponibles dans le pays. Le niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus reste faible en 2019. Environ 63% des personnes âgées de 3 ans ou plus ne sont jamais allés à l'école contre 5,5% qui ont le niveau secondaire ou supérieur. Considérant le milieu de résidence, les écarts sont significatifs à tous les niveaux au détriment du milieu rural : 27,2% contre 19,3% au primaire ; 5,8% contre 0,4% au supérieur.

Selon le sexe, les hommes ont un niveau d'instruction nettement plus élevé que celui des femmes quel que soit le milieu de résidence, sauf dans le milieu urbain où les filles (18,3%) sont plus nombreuses que les garçons (17,7%) au post-primaire.

Tableau 35 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	35,6	43,4	39,6	68,2	74,8	71,7
Primaire	27,9	26,6	27,2	21,6	17,4	19,3
Post-primaire	17,7	18,3	18,0	7,4	6,4	6,9
Secondaire	11,0	7,8	9,4	2,2	1,2	1,7
Supérieur	7,8	3,9	5,8	0,6	0,2	0,4
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	2 131 743	2 265 845	4 397 588	5 773 821	6 314 791	12 088 612

Tableau 35 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le sexe (suite et fin)

Niveau d'instruction	Burkina Faso		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	59,4	66,5	63,1
Primaire	23,2	19,8	21,5
Post-primaire	10,2	9,6	9,9
Secondaire	4,6	2,9	3,7
Supérieur	2,6	1,2	1,8
ND	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
	7 905 564	8 580 636	16 486 200

Chez les personnes de 6 ans ou plus, le constat est le même que chez celles de 3 ans ou plus. En effet, une part importante (58,8%) de ces individus n'a jamais été à l'école et peu de personnes ont atteint le niveau secondaire (4,2% pour le secondaire et 2,1% pour le supérieur). Aussi, les hommes sont plus instruits que les femmes quel que soit le milieu de résidence. On note également que l'accès à l'instruction est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 36 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	30,2	38,9	34,7	63,7	71,7	68,0
Primaire	29,6	28,2	28,9	24,5	19,4	21,7
Post-primaire	19,5	20,1	19,8	8,5	7,3	7,9
Secondaire	12,1	8,6	10,3	2,6	1,4	1,9
Supérieur	8,6	4,2	6,3	0,7	0,2	0,5
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 940 232	2 071 796	4 012 028	5 018 788	5 570 903	10 589 691

Tableau 36 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe (suite et fin)

Niveau d'instruction	Burkina Faso		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	54,4	62,9	58,8
Primaire	25,9	21,8	23,8
Post-primaire	11,6	10,7	11,1
Secondaire	5,2	3,3	4,2
Supérieur	2,9	1,3	2,1
ND	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	6 959 020	7 642 699	14 601 719



67,1%
des enfants âgés
de 6 à 16 ans
vivant en milieu
urbain sont
scolarisés contre
39,6% en milieu
rural

8.3 Statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans

Le pourcentage des enfants âgés de 6 à 16 ans scolarisés s'élève à 45,9%. En milieu urbain, cette proportion est de 67,1% alors qu'elle est de 39,6% en milieu rural. On note qu'en milieu urbain, la proportion des enfants de 6 à 16 ans scolarisés est plus élevée chez les garçons que chez les filles alors que ces deux proportions sont quasiment identiques en milieu rural.

Quant à la proportion des enfants déscolarisés, elle s'établit à 15,0% au niveau de l'ensemble et est plus élevée en milieu urbain (18,1%) qu'en milieu rural (14,1%). Elle ne diffère pas selon le sexe quel que soit le milieu de résidence.

Par ailleurs, 39,1% des enfants de 6-16 ans n'ont jamais été à l'école. C'est en milieu rural que la proportion de ces non scolarisés est la plus élevée (46,2% contre 14,9% en milieu urbain).

Tableau 37 : Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Statut scolaire	Burkina Faso		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Jamais fréquenté	39,0	39,2	39,1
Déscolarisé	15,5	14,5	15,0
Scolarisé	45,5	46,3	45,9
ND	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 732 952	2 715 540	5 448 492

Tableau 37 : Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (suite et fin)

Statut scolaire	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Jamais fréquenté	13,0	16,5	14,8	46,0	46,0	46,3
Déscolarisé	18,1	18,1	18,1	14,8	14,8	14,1
Scolarisé	68,9	65,4	67,1	39,2	39,2	39,6
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	579 313	658 686	1 237 999	2 153 639	2 056 854	4 210 493

L'analyse du statut scolaire des enfants âgés de 6 à 16 ans selon la région révèle que quel que soit le groupe d'âge, dans les régions du Centre, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins et du Plateau Central on observe les proportions d'enfants scolarisés les plus élevées. Par contre, les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord enregistrent les proportions d'enfants scolarisés les plus faibles. Les proportions des enfants qui n'ont jamais été à l'école présentent une tendance inverse.

Tableau 38 : Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans selon la région

Région	6-11 ans				12-16 ans			
	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Ensemble	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Ensemble
Boucle du Mouhoun	47,5	11,7	40,8	100,0	39,2	18,2	42,6	100,0
Cascades	48,5	9,0	42,5	100,0	41,5	15,1	43,4	100,0
Centre	9,8	16,5	73,7	100,0	12,3	23,4	64,2	100,0
Centre-Est	43,3	13,1	43,6	100,0	35,4	21,5	43,1	100,0
Centre-Nord	54,3	12,6	33,1	100,0	47,1	19,0	33,8	100,0
Centre-Ouest	34,8	11,8	53,4	100,0	26,3	17,4	56,3	100,0
Centre-Sud	28,9	12,5	58,6	100,0	20,9	20,3	58,8	100,0
Est	66,2	9,1	24,7	100,0	57,3	13,3	29,4	100,0
Hauts-Bassins	34,3	12,0	53,7	100,0	30,2	18,1	51,7	100,0
Nord	39,9	15,4	44,7	100,0	30,9	24,0	45,1	100,0
Plateau Central	35,6	12,1	52,3	100,0	28,0	19,7	52,3	100,0
Sahel	79,2	10,1	10,7	100,0	72,1	17,3	10,6	100,0
Sud-Ouest	48,6	8,3	43,1	100,0	41,1	15,9	43,0	100,0
Burkina Faso	42,0	12,3	45,7	100,0	34,8	19,1	46,1	100,0

Tableau 38 : Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6 à 16 ans selon la région (suite et fin)

Région	6-16 ans			
	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Ensemble
Boucle du Mouhoun	44,2	14,3	41,5	100,0
Cascades	45,8	11,4	42,8	100,0
Centre	10,9	19,5	69,6	100,0
Centre-Est	40,1	16,5	43,4	100,0
Centre-Nord	51,5	15,1	33,4	100,0
Centre-Ouest	31,4	14,0	54,6	100,0
Centre-Sud	25,5	15,8	58,7	100,0
Est	62,8	10,7	26,5	100,0
Hauts-Bassins	32,6	14,5	52,9	100,0
Nord	36,4	18,8	44,8	100,0
Plateau Central	32,5	15,1	52,4	100,0
Sahel	76,5	12,8	10,7	100,0
Sud-Ouest	45,7	11,2	43,1	100,0
Burkina Faso	39,1	15,0	45,9	100,0



8.4 Fréquentation scolaire

Cette partie examine les niveaux de la fréquentation scolaire à travers la répartition de la population scolaire par cycle d'enseignement ou niveau d'études. Elle analyse également les disparités de la fréquentation scolaire suivant le milieu de résidence et le sexe.

8.4.1 Répartition de la population scolaire par cycle d'enseignement

L'analyse de la répartition de la population scolaire (élèves/étudiants) par niveau d'études atteint selon le sexe révèle une prédominance de l'enseignement primaire dans le système éducatif burkinabè, surtout en milieu rural. En effet, près de trois élèves sur cinq (59,5%) étaient à l'école primaire en 2019. Cette proportion était de 45,6% en milieu urbain contre 69,2% en milieu rural.

L'enseignement préscolaire demeure très peu développé avec seulement 1,9% des effectifs.

D'une manière générale, les effectifs d'élèves/étudiants diminuent considérablement au fur et à mesure qu'on avance dans le système éducatif. En effet, pour l'ensemble du pays, les élèves du post-primaire représentent 25,1% de l'ensemble des élèves/étudiants, ceux du secondaire représentent 9,2% et les étudiants (ceux du supérieur) représentent 4,3%. C'est en milieu rural que ces proportions décroissent le plus rapidement

59,5%
des élèves
étaient à l'école
primaire en
2019

Tableau 39 : Répartition (%) des élèves/étudiants de 3 ans ou plus par niveau d'études atteint selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'étude	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Préscolaire	3,4	3,5	3,4	0,9	0,8	0,8
Primaire	43,8	47,5	45,7	70,1	69,2	69,3
Post-primaire	25,5	29,3	27,3	24,2	23,5	23,5
Secondaire	15,8	13,4	14,6	4,2	5,4	5,4
Supérieur	11,5	6,3	9,0	0,6	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	757 348	719 106	1 476 454	1 100 327	1 003 992	2 104 319

Tableau 39 : Répartition (%) des élèves/étudiants de 3 ans ou plus par niveau d'études atteint selon le milieu de résidence et le sexe (suite et fin)

Niveau d'étude	Burkina Faso		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Préscolaire	1,8	2,0	1,9
Primaire	58,3	60,7	59,5
Post-primaire	24,0	26,3	25,1
Secondaire	10,3	8,0	9,2
Supérieur	5,5	3,0	4,3
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 857 675	1 723 098	3 580 773

Activités économiques

-
- 9.1 Quelques concepts liés à l'activité économique

 - 9.2 Population en âge de travailler et situation d'occupation

 - 9.3 Main-d'œuvre

 - 9.4 Main-d'œuvre occupée ou population dans l'emploi

 - 9.5 Situation dans l'occupation principale

 - 9.6 Population au chômage

 - 9.7 Population hors main-d'œuvre

 - 9.8 Travail des enfants



9.1 Quelques concepts liés à l'activité économique

La main-d'œuvre (anciennement population active) est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail mais qui en cherchent et sont disponibles pour travailler (population au chômage).

La population dans l'emploi (autrefois appelée population active occupée) est constituée de l'ensemble des personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) disposant d'un emploi (même si elles étaient en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc. pendant la semaine de référence) et celles qui n'ont pas un emploi permanent mais qui ont travaillé au moins une heure au cours la semaine de référence (7 jours qui ont précédé le recensement) pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

La population hors de la main-d'œuvre, anciennement appelée population inactive, est composée d'individus dépourvus d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler¹¹ et ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles.

La population économiquement dépendante ou à charge, est l'ensemble des personnes qui sont supposées dépendre économiquement de la population occupée. Elle est constituée des personnes de moins de 15 ans, des chômeurs et des personnes hors main-d'œuvres.



9.2 Population en âge de travailler et situation d'occupation

La population en âge de travailler est celle âgée de 15 ans ou plus. Elle représente 54,7% de de la population globale. Au sein de cette population en âge de travailler, seulement 42,9% sont occupés contre 53,8% de personnes en dehors de la main-d'œuvre.

La répartition de la population résidente en âge de travailler par situation d'occupation selon le sexe révèle que plus de la moitié des hommes de 15 ans ou plus sont occupés alors que les femmes occupées représentent seulement 35,2%. La majorité d'entre elles est hors de la main-d'œuvre.

Plus de la moitié des hommes de 15 ans ou plus sont occupés contre seulement 35,2% des femmes

Tableau 40 : Répartition (%) de la population résidente en âge de travailler par sexe selon la situation d'occupation

Sexe	Population de 15 ans ou plus			Ensemble	Effectif
	Occupés	Chômeurs ¹³	Hors main-d'œuvre		
Homme	51,8	3,1	45,1	100,0	4 622 933
Femme	35,2	3,4	61,4	100,0	5 332 143
Burkina Faso	42,9	3,3	53,8	100,0	9955076



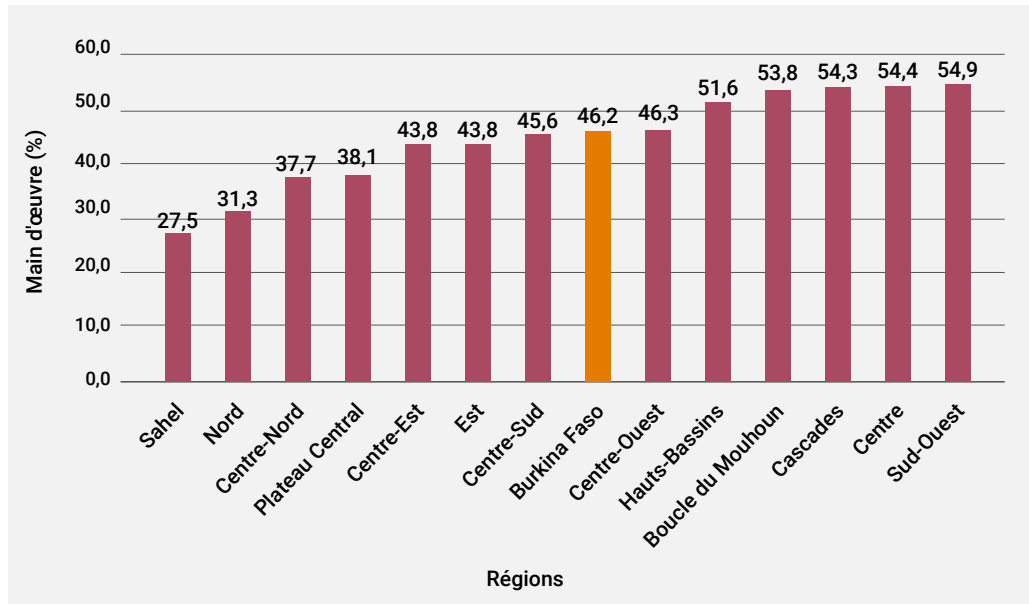
9.3 Main-d'œuvre

La main-d'œuvre est la population disponible sur le marché de l'emploi. Elle représente 46,2% de la population en âge de travailler. Les régions du Sahel et du Nord sont les moins pourvues en main-d'œuvre avec respectivement 27,5% et 31,3% de main-d'œuvre dans leurs populations de 15 ans et plus.

¹¹ Ces deux groupes constituent une grande part de la main-d'œuvre potentielle, étant donné que le recensement n'a pas permis de distinguer les individus qui « Ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles, mais veulent un emploi ».

¹² Il s'agit ici de la proportion des chômeurs dans la population en âge de travailler et non du taux de chômage.

Graphique 20 : Volume de la main-d'œuvre par région

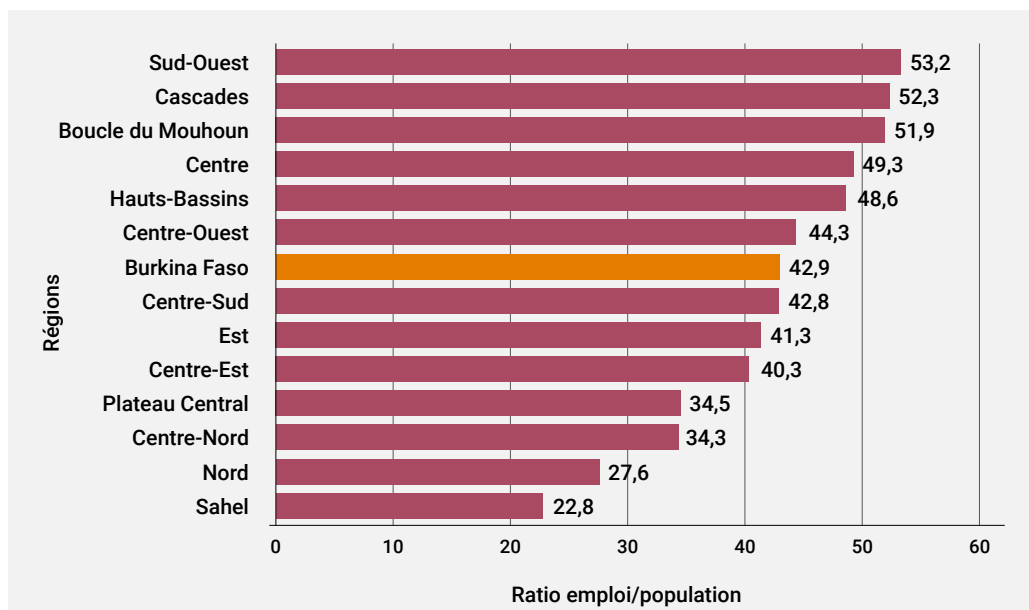


9.4 Main-d'œuvre occupée ou population dans l'emploi



Le ratio emploi/population est la proportion en pourcentage de la population disposant d'un emploi (population dans l'emploi) et la population en âge de travailler. Il fournit donc des informations sur la capacité de l'économie burkinabè à créer des emplois. Le ratio emploi/population au Burkina Faso en 2019 est de 42,9%. Ainsi, moins de la moitié de la population de 15 ans et plus dispose d'un emploi. Le ratio emploi/population en milieu urbain n'est pas très différent de celui du milieu rural : respectivement 43,5% et 42,7%. Le ratio emploi/population le plus faible est observé dans la région du Sahel (22,8%) et le plus élevé dans le Sud-Ouest (53,2%). C'est uniquement dans les régions du Sud-Ouest, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun que ce ratio atteint 50%. L'analyse par sexe renseigne que le ratio emploi/population est plus élevé chez les hommes (51,8%) que chez les femmes (35,2%).

Graphique 21 : Ratio emploi/population par région



9.4.1 Branches d'activité

La branche d'activités a été codifiée selon la nomenclature d'activités des États membres d'AFRISTAT, la NAEMA rev.1.

La branche d'activité se réfère à l'établissement ou à l'entreprise au sein de laquelle un individu travaille. Les résultats du 5^e RGPH montrent une économie essentiellement rurale. Un peu plus de six individus sur dix (63,0%) travaillent dans la branche agriculture, l'élevage, la chasse et les activités de soutien. Parmi les femmes dans l'emploi, près de sept sur dix exercent une activité dans cette branche. Les activités de commerce au détail (6,4%) et les activités de fabrication (6,3%) viennent en deuxième position des branches pourvoyeuses d'emploi. Puis, suivent le commerce en gros (3,5%) et l'enseignement (3,1%).

Tableau 41 : Répartition (%) de la main-d'œuvre occupée par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Branche d'activité	Sexe		Milieu de résidence					Ensemble
	Homme	Femme	Urbain	Ouaga-dougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	
Agriculture, élevage, chasse et activités de soutien	58,9	68,2	12,3	3,6	6,8	30,0	85,2	63,0
Sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien	0,2	0,2	0,4	0,3	0,5	0,4	0,2	0,2
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités extractives/mines	2,4	0,4	2,0	1,5	1,8	2,9	1,3	1,5
Activités de fabrication	6,3	6,3	14,6	14,8	17,7	12,7	2,7	6,3
Activités de production et distribution	0,3	0,0	0,5	0,6	0,6	0,4	0,0	0,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,1
Activités de construction	3,5	0,1	4,8	5,9	4,1	3,4	0,8	2,0
Commerce et réparation des pièces automobiles	3,2	0,2	4,8	5,7	5,5	3,0	0,6	1,9
Commerce de gros	4,1	2,8	8,2	8,0	11,5	6,9	1,4	3,5
Commerce de détail	5,8	7,1	15,5	18,4	17,5	9,7	2,3	6,4
Activités de transport	2,9	0,2	4,8	5,2	6,6	3,0	0,4	1,7
Activités d'entreposage	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0
Activités d'hébergement et de restauration	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Activités de l'information et de communication	0,5	0,2	1,0	-1,3	0,7	0,5	0,1	0,3
Activités financières et d'assurance	0,4	0,4	1,1	1,4	0,9	0,7	0,1	0,4

Branche d'activité	Sexe		Milieu de résidence					Ensemble
	Homme	Femme	Urbain	Ouaga-dougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	
Activités immobilières	0,1	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9	0,5	1,9	2,4	1,4	1,3	0,2	0,7
Activités de services, de soutien et de bureau	1,7	1,0	3,6	4,3	3,3	2,6	0,4	1,4
Activités de l'administration publique	1,5	0,5	3,1	4,1	1,9	2,0	0,2	1,1
Enseignement	3,4	2,7	6,6	5,0	5,6	9,8	1,6	3,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,9	1,1	2,6	2,5	2,3	2,7	0,3	1,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,2	0,1	0,5	0,6	0,6	0,3	0,0	0,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	1,4	2,1	4,2	4,8	4,0	3,3	0,6	1,7
Activités spéciales des ménages	0,3	3,7	3,5	4,6	2,7	1,9	1,1	1,8
Activités des organisations internationales	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
ND	0,6	2,1	3,2	4,1	3,3	1,8	0,4	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	2 395 347	1 877 905	1 301 284	685 572	212 443	403 269	2 971 968	4 273 252

9.4.2 Occupation principale

Il existe une concentration des occupations dans un nombre réduit de professions. Parmi les individus ayant un emploi, 56,2% sont des agriculteurs, des ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture ou de la pêche. Cela correspond à près de trois individus sur cinq. Environ 7,1% des travailleurs ont des professions intermédiaires et 9,9% exercent la profession de personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs. Par ailleurs, les professions intellectuelles et scientifiques représentent à peine 4,7% des occupations (voir tableau 42).

La concentration des professions est davantage plus accentuée chez les femmes. Cette situation traduit un manque d'opportunités d'emploi, car près de 60,1% exercent une profession liée à l'agriculture. Les fortes inégalités entre les sexes se vérifient dans les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (10,6% parmi les hommes et 5,3% parmi les femmes), et les professions élémentaires (8,8% chez les femmes et 3,6% chez les hommes).

56,2%
des travailleurs burkinabè sont des agriculteurs, des ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture ou de la pêche

Tableau 42 : Répartition (%) de la population résidente occupée par grand groupe d'occupation principale selon le sexe et le milieu de résidence

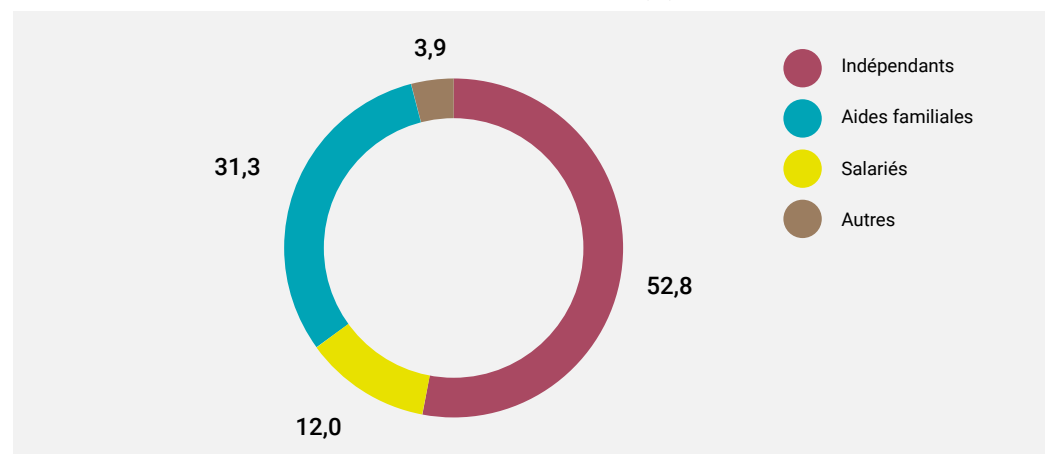
Grand groupe d'occupation principale	Sexe		Milieu de résidence		Ensemble
	Homme	Femme	Urbain	Rural	
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,8	0,9	2,3	0,2	0,9
Professions intellectuelles et scientifiques	5,4	3,8	10,2	2,3	4,7
Professions intermédiaires	8,4	5,9	14,9	4,0	7,3
Hautement qualifiés non manuels	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1
Employés de type administratif	1,7	1,0	3,5	0,4	1,4
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	8,8	11,3	20,8	5,2	9,9
Peu qualifiés non manuels	2,3	0,9	3,9	0,7	1,7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	53,1	60,1	8,8	77,0	56,2
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	10,6	5,3	18,7	3,7	8,3
Conducteurs d'installations de machines et ouvriers de l'assemblage	1,5	0,3	1,4	0,7	0,9
Qualifiés manuels	2,2	0,0	3,4	0,3	1,2
Professions élémentaires	3,6	8,9	8,9	4,6	5,9
Professions militaires	0,5	0,0	0,8	0,1	0,3
Non qualifiés	1,0	1,6	2,2	0,8	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 395 347	1 877 905	1 301 284	2 971 968	4 273 252



9.5 Situation dans l'occupation principale

Parmi les individus qui ont un emploi, plus d'un individu sur deux travaille à son propre compte. En effet, 52,8% des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. Les salariés représentent 12,0% des travailleurs. Aussi, près du tiers des travailleurs sont des aides familiaux (31,3%).

Graphique 22 : Situation dans l'occupation principale (%)



9.6 Population au chômage

La population au chômage est une sous-composante de la main-d'œuvre qui n'est pas pourvue d'un emploi mais qui est disponible et en demande. Le taux de chômage est un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail et aussi l'analyse de certains autres phénomènes. Il est une mesure de la main d'œuvre non utilisée dans la main-d'œuvre globale.

9.6.1 Taux de chômage au sens du BIT

Le 5^e RGPH a estimé le taux de chômage au sens du BIT à 7,1%. Selon le tableau 43, les femmes sont plus affectées par le chômage (8,8%) que les hommes (5,6%). Le chômage est deux fois plus élevé en milieu urbain (10%) qu'en milieu rural (5,1%). Les régions les plus touchées par le chômage sont le Sahel (17,1%) et la région du Nord (11,9%).

9.6.2 Combinaison du chômage et de la main-d'œuvre potentielle

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est un taux de chômage assoupli qui inclut, dans la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. Cette dernière représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et (i) qui ont recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours (« demandeurs d'emploi non disponibles ») ; ou (ii) qui n'ont pas recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais sont disponibles pour travailler dans les 15 jours (« les demandeurs potentiels disponibles »).

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre s'élève à 34,1% au niveau national. Cela signifie que plus d'un tiers de la main-d'œuvre est au chômage. L'indicateur est de 27,7% parmi les hommes et 40,7% parmi les femmes.

Tableau 43 : Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	Taux de chômage combiné			Taux de chômage BIT		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Total
Burkina Faso	27,7	40,7	34,1	5,6	8,8	7,1
Région						
Boucle du Mouhoun	18,6	27,2	22,6	2,9	4,3	3,5
Cascades	14,9	25,5	20,0	2,6	4,8	3,6
Centre	19,1	41,2	29,1	6,1	14,5	9,5
Centre-Est	34,1	45,7	40,4	6,9	9,4	8,2
Centre-Nord	42,9	53,1	48,2	7,8	10,1	8,9
Centre-Ouest	24,2	30,5	27,6	4,1	4,7	4,4
Centre-Sud	27,8	36,5	32,3	5,5	6,6	6,0
Est	34,4	41,1	37,7	5,3	6,2	5,7
Hauts-Bassins	16,7	34,6	24,8	3,8	8,4	5,7
Nord	48,2	58,8	53,6	10,8	13,2	11,9
Plateau Central	36,7	47,4	42,3	8,3	10,3	9,3
Sahel	54,9	69,1	60,9	14,9	21,3	17,1
Sud-Ouest	20,2	27,6	24,0	2,9	3,4	3,1



10%,
taux de
chômage en
milieu urbain
contre 5,1% en
milieu rural

	Taux de chômage combiné			Taux de chômage BIT		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence						
Ensemble Urbain	22,2	45,4	32,7	6,7	15,3	10,0
Ouagadougou	18,7	39,8	28,3	6,3	14,4	9,6
Bobo-Dioulasso	17,9	49,8	31,3	6,1	19,0	10,5
Autres villes	29,5	51,3	39,5	7,5	15,2	10,5
Rural	30,3	39,0	34,7	5,1	6,3	5,7
Groupe d'âges						
Jeunes de 15-34	34,9	46,0	40,6	8,0	11,1	9,5
Jeunes de 15-24	42,6	50,2	46,7	10,9	12,8	11,8
15-19	48,5	52,6	50,6	10,8	11,7	11,2
20-24	41,1	49,6	45,7	10,8	13,0	11,9
25-29	29,8	43,5	36,9	7,5	11,2	9,2
30-34	21,7	38,0	29,7	4,6	8,6	6,4
35-39	19,4	35,4	27,1	3,6	7,2	5,2
40-44	18,6	33,1	25,3	3,3	6,2	4,5
45-49	18,5	31,8	24,5	3,2	5,4	4,1
50-54	18,8	29,5	23,5	3,1	4,6	3,7
55-59	19,0	28,0	22,8	2,9	4,1	3,4
60-64	19,4	27,3	22,5	2,7	3,6	3,0
65 ou plus	18,5	27,7	22,0	2,2	2,7	2,4
Niveau d'instruction						
Aucun	28,3	40,0	34,4	4,9	7,4	6,1
Primaire	23,5	40,5	30,4	5,6	11,2	7,6
Post-primaire	29,1	46,2	36,9	6,9	13,3	9,5
Secondaire	27,4	40,5	32,2	6,9	12,5	8,8
Supérieur	29,7	43,6	34,0	11,3	18,8	13,4

9.6.3 Jeunes hors du système éducatif et sans emploi

Le chômage des jeunes est une source de préoccupation dans le monde. Les résultats du 5^e RGPH révèlent l'importance du défi en matière de promotion de programmes, de politiques et de stratégies de promotion de l'emploi et l'apprentissage en faveur des jeunes. Selon le recensement, près de la moitié des jeunes de 15-24 ans (45,6%) ou de 15-34 ans (45,7%) ne sont ni dans l'emploi ni dans un programme d'éducation ou de formation (tableau 44). Dans les régions du Centre-Ouest, du Centre, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun, l'exclusion à l'emploi et à l'éducation formelle affecte plus d'un jeune sur trois. La situation est plus préoccupante dans le Nord, le Centre-Nord et au Sahel.

8 jeunes sur 10 au Sahel sont hors du système éducatif et sans emplois

Tableau 44 : Répartition des jeunes de 15-24 ans et de 15-34 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi

Milieu de résidence et région	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi ¹		Jeunes de 15-34 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	
	%	Effectif	%	Effectif
Milieu de résidence				
Urbain	37,8	398 131	38,7	725 322
Ville de Ouagadougou	35,5	160 436	35,0	298 319
Ville de Bobo-Dioulasso	38,7	66 296	40,0	123 773
Autres urbains	39,9	171 399	42,4	303 230
Rural	49,0	1 155 721	49,0	1 977 467
Région				
Boucle du Mouhoun	37,6	121 097	37,6	208 322
Cascades	37,5	53 129	37,6	92 806
Centre	36,7	205 297	36,3	385 342
Centre-Est	50,5	129 433	50,4	218 502
Centre-Nord	57,8	151 025	58,0	254 736
Centre-Ouest	36,2	101 988	38,0	175 905
Centre-Sud	41,0	53 016	42,5	91 482
Est	50,6	148 174	50,8	249 807
Hauts-Bassins	39,2	158 386	39,1	278 897
Nord	58,2	168 927	60,8	294 064
Plateau Central	50,1	80 622	52,9	143 113
Sahel	77,5	124 646	75,6	210 928
Sud-Ouest	39,0	58 112	38,0	98 885
Burkina Faso	45,6	1 553 852	45,7	2 702 789

1. ODD 8.6.1

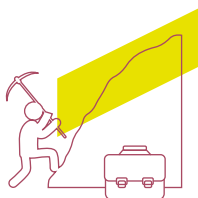
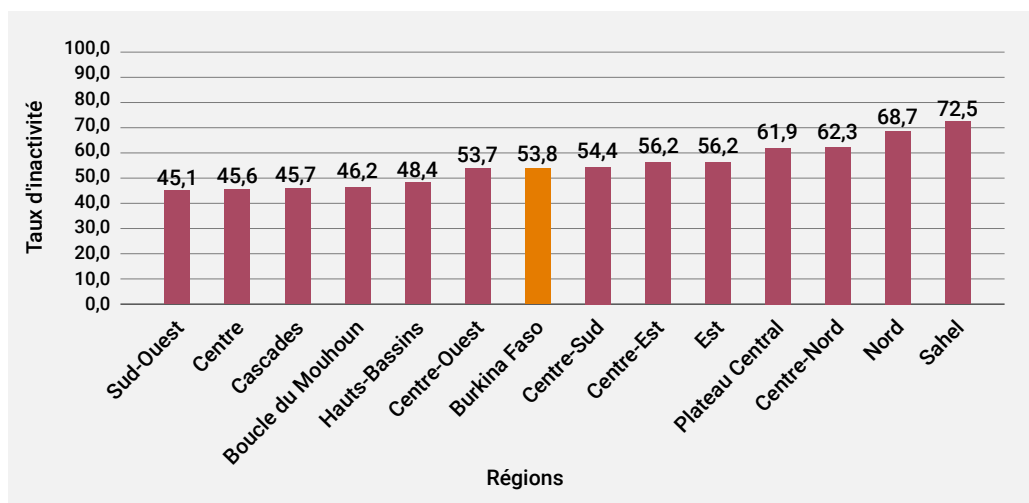
9.7 Population hors main-d'œuvre

La population en âge de travailler au Burkina Faso est majoritairement hors de la main-d'œuvre. En effet, la population hors de la main-d'œuvre représente 53,8% de la population de 15 ans ou plus. Le taux d'inactivité par région révèle que le Sahel est la région la plus pourvue en population hors de la main-d'œuvre qui représente 72,5% de la population en âge de travailler. Les régions qui regorgent de moins de population hors main-d'œuvre sont celles du Sud-Ouest (45,1%), du Centre (45,6%) et des Cascades (45,7%).



72,5%,
taux d'inactivité
au Sahel

Graphique 23 : Taux d'inactivité par région



9.8 Travail des enfants

L'emploi des enfants comme main-d'œuvre facile et moins coûteuse, la faible application des textes juridiques relatifs au travail des enfants, la réglementation insuffisante de l'accès à l'emploi pour les jeunes, la pauvreté des familles, la mobilité des enfants non accompagnés et l'insuffisance des opportunités socio-éducatives et économiques pour les jeunes constituent les principaux facteurs justificatifs du travail des enfants.

En 2019, 866 350 enfants âgés de 5 à 17 ans exercent une activité économique. En milieu rural, le travail des enfants touche plus d'enfants (787 415) qu'en milieu urbain (78 935).

Le travail des enfants dans les sites d'orpaillage et carrières artisanales s'est amplifié du fait du boom minier qui a fait du Burkina Faso un vaste chantier d'orpaillage et d'exploitation minière. L'effectif élevé des enfants en milieu rural peut être dû à la présence et à l'emploi des enfants, filles comme garçons, sur les sites aurifères.

Comparativement aux enfants occupés, ceux non occupés sont au nombre de 77 371, soit 59 988 en milieu rural et 17 383 en milieu urbain, en considérant toujours la tranche d'âge 5-17 ans.

866 350
enfants âgés
de 5 à 17 ans
exercent une
activité
économique

Tableau 45 : Répartition des enfants par groupe d'âges, selon l'exercice d'une activité économique et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Travail des enfants/milieu de résidence					
	OCCUPÉS			NON OCCUPÉS		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
5-9	11 847	264 237	276 084	2 071	15 228	17 299
10	3 587	69 769	73 356	689	4 438	5 127
11	3 221	51 293	54 514	636	3 646	4 282
12	4 954	69 732	74 686	1 108	5 243	6 351
13	5 727	61 874	67 601	1 333	5 084	6 417
14	7 957	61 879	69 836	1 766	5 410	7 176
15	11 943	73 483	85 426	2 674	7 036	9 710
16	13 511	63 797	77 308	3 152	6 401	9 553
17	16 188	71 351	87 539	3 954	7 502	11 456
Total	78 935	787 415	866 350	17 383	59 988	77 371

10

| Caractéristiques des ménages

-
- 10.1 Effectif global

 - 10.2 Taille moyenne des ménages

 - 10.3 Nombre d'individus dans le ménage

 - 10.4 Typologie des ménages ordinaires

 - 10.5 Biens d'équipement des ménages

 - 10.6 Accès des ménages à Internet par région

 - 10.7 Possession de moyens de déplacement dans les ménages
-



68,7%
des ménages
résident en milieu
rural

10.1 Effectif global

Le nombre de ménages ordinaires s'élève à 3 488 258¹³, inégalement répartis dans les treize régions du pays. Une plus grande partie des ménages (18,4%) réside dans la région du Centre qui abrite la ville de Ouagadougou. Par contre, la région du Centre-Sud a la plus faible proportion des ménages du pays (4,0%).

Par rapport au milieu de résidence, il ressort qu'un peu plus de deux tiers des ménages (68,7%) ont été recensés en milieu rural.

Relativement au sexe du chef de ménage, les résultats montrent que 16,0% des ménages, soit 626 864 ménages, sont dirigés par des femmes. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (18,2%) qu'en milieu rural (15,1%). Elle diffère également selon la région et varie de 11% dans la région de l'Est à 24,6% dans la région du Centre-Est.

Tableau 46 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et par région selon le sexe du chef de ménage

Milieu de résidence et région	Nombre de ménages	Taille moyenne du ménage	Sexe du chef de ménage		Pourcentage des chefs de ménage femmes
			Homme	Femme	
Milieu de résidence					
Urbain	1 215 971	4,4	994 706	221 265	18,2
Rural	2 692 876	5,6	2 287 277	405 599	15,1
Régions					
Boucle du Mouhoun	359 057	5,3	311 280	47 777	13,3
Cascades	145 570	5,6	127 885	17 685	12,1
Centre	718 272	4,2	609 330	108 942	15,2
Centre-Est	293 400	5,4	221 131	72 269	24,6
Centre-Nord	317 013	5,9	270 025	46 988	14,8
Centre-Ouest	289 548	5,7	222 050	67 498	23,3
Centre-Sud	146 644	5,4	120 544	26 100	17,8
Est	316 991	6,1	282 109	34 882	11,0
Hauts-Bassins	448 275	5,0	381 615	66 660	14,9
Nord	294 917	5,8	251 325	43 592	14,8
Plateau Central	168 309	5,8	142 434	25 875	15,4
Sahel	234 976	4,7	203 313	31 663	13,5
Sud-Ouest	175 875	5,0	138 942	36 933	21,0
Burkina Faso	3 908 847	5,2	3 281 983	626 864	16,0



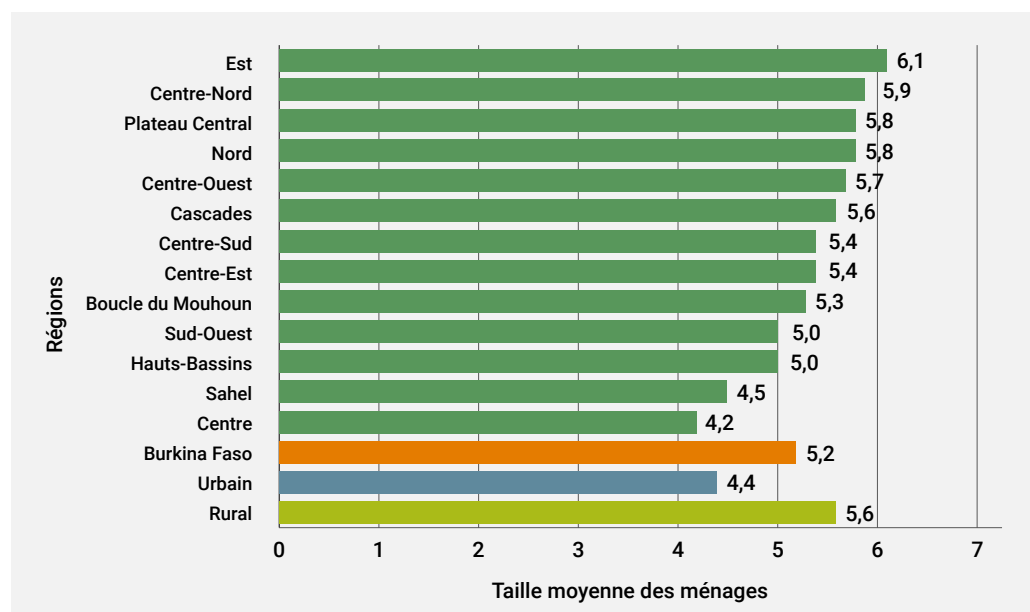
10.2 Taille moyenne des ménages

Au niveau national, la taille moyenne des ménages (nombre moyen de personnes par ménage) est de 5,2 personnes.

Il existe une disparité entre le milieu urbain et le milieu rural par rapport à la taille des ménages. Les ménages qui vivent en milieu urbain ont une taille moyenne de 4,4 personnes, tandis que ceux vivant en milieu rural affichent une taille moyenne de 5,6 individus. Elle varie également selon les régions en allant de 4,2 individus dans la région du Centre à 6,1 individus par ménage dans la région de l'Est.

¹³ Cet effectif concerne les ménages effectivement recensés sur le terrain. En prenant en compte le nombre de ménages estimés dans les zones non recensées, le nombre total de ménages s'élève à 3 908 847 ménages.

Graphique 24 : Taille moyenne des ménages par région



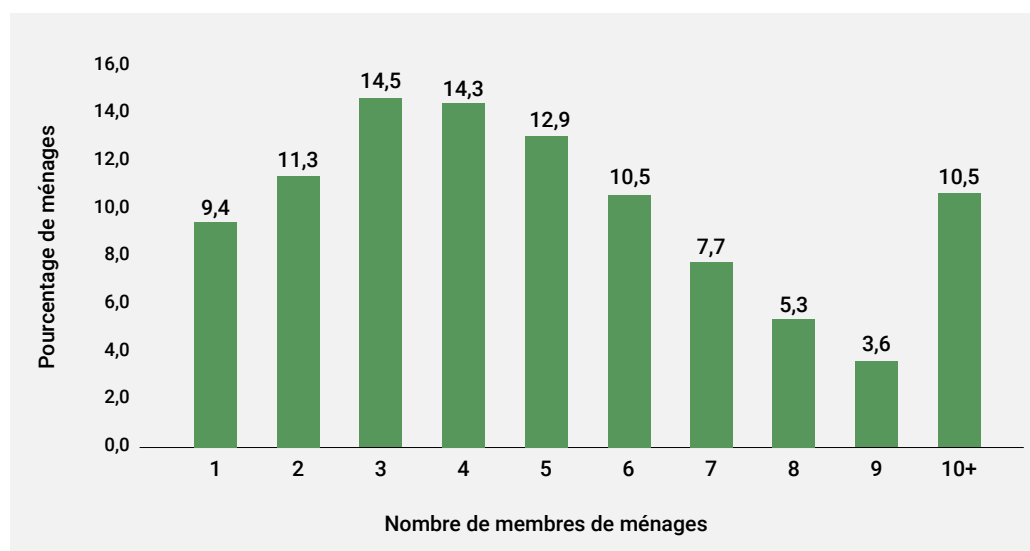
4,4
personnes en
moyenne par
ménage en milieu
urbain contre 5,6
en milieu rural

10.3 Nombre d'individus dans le ménage

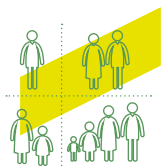
Les ménages de 3 et 4 personnes sont les plus nombreux puisqu'ils représentent respectivement 14,5% et 14,3% de l'ensemble des ménages. Les ménages de 9 personnes sont les moins fréquents avec 3,6% (graphique 24). Il ressort de ce graphique que deux ménages sur cinq (40,1%) ont entre deux à quatre membres. Les ménages de plus de sept membres représentent 19,4% de l'ensemble tandis que 9,4% des ménages sont constitués d'un seul membre.



Graphique 25 : Proportion des ménages (%) selon le nombre de membres



40,1%
des ménages
ont entre 2 et
4 membres



49,9%
des ménages sont
de type nucléaire
complet

10.4 Typologie des ménages ordinaires

Dans l'ensemble des ménages recensés, les ménages ordinaires de type nucléaire complet sont dominants. Ils représentent (49,9%) et sont composés de couples avec ou sans enfants. Les ménages unipersonnels sont plus présents dans les régions du Centre (16,5%) et des Hauts-Bassins (11,1%). Ces régions sont non seulement les plus urbanisées du pays, mais aussi abritent les ménages de petite taille dont les ménages unipersonnels. Les ménages nucléaires complets sont plus prédominants dans les régions du Sahel (65,7%) et de l'Est (56,4%). Quant aux ménages nucléaires monoparentaux, ils sont importants dans les régions du Centre-Est (15,9%) et du Centre-Ouest (10,4%). Pour les ménages étendus, nous remarquons qu'ils sont majoritaires dans les régions du Centre-Ouest (32,9%) et du Plateau Central (31,1%). Enfin pour les ménages composites, c'est dans les régions du Centre-Ouest (9,1%) et du Sud-Ouest (7,8%) qu'ils sont les plus représentés.

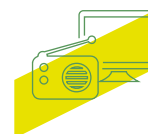
Tableau 47 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le type de ménage

Milieu de résidence et région	Type de ménage					Ensemble	Nombre de ménages
	Ménage d'une seule personne	Ménage nucléaire complet	Ménage nucléaire monoparental	Ménage étendu	Ménage composite		
Milieu de résidence							
Urbain	15,8	40,5	7,0	28,3	8,4	100,0	1 092 064
Rural	6,7	54,1	8,7	26,2	4,3	100,0	2 396 194
Région							
Boucle du Mouhoun	7,9	55,9	7,4	24,3	4,5	100,0	333 735
Cascades	9,0	52,7	5,7	27,6	5,0	100,0	137 251
Centre	16,5	43,6	6,0	26,9	7,0	100,0	641 576
Centre-Est	6,8	48,0	15,8	25,5	3,9	100,0	267 122
Centre-Nord	6,2	54,0	8,3	27,1	4,4	100,0	243 802
Centre-Ouest	9,9	37,6	10,4	32,9	9,2	100,0	273 128
Centre-Sud	7,6	47,1	9,4	30,5	5,4	100,0	138 662
Est	5,1	56,4	6,4	27,4	4,7	100,0	260 497
Hauts-Bassins	11,1	51,3	6,8	25,3	5,5	100,0	410 738
Nord	6,2	52,8	7,5	28,8	4,7	100,0	271 833
Plateau Central	6,7	49,8	7,9	31,1	4,5	100,0	159 109
Sahel	8,2	65,7	7,7	15,1	3,3	100,0	184 833
Sud-Ouest	10,3	43,4	10,3	28,2	7,8	100,0	165 972
Burkina Faso	9,6	49,9	8,1	26,8	5,6	100,0	3 488 258

10.5 Biens d'équipement des ménages

Le bien d'équipement le plus disponible dans les ménages est le téléphone cellulaire : 86,1% des ménages en possèdent au moins un. Viennent ensuite la radio (52,1%), la télévision (29,7%), le décodeur/parabole (16,4%) et la cuisinière à gaz/électrique (12,7%). Très peu de ménages possèdent des ordinateurs (5,6%) et des réfrigérateurs (6,4%). Quant au téléphone fixe, il faut noter qu'une faible proportion (2,1%) des ménages en dispose.

Quel que soit le milieu de résidence, les tendances de la possession de radio (un ménage sur deux) et du téléphone cellulaire (quatre ménages sur cinq) sont presque les mêmes. Par contre, la possession des autres biens d'équipement diffère fortement selon le milieu de résidence. On note globalement des proportions plus élevées de ménages possédant ces biens d'équipement en milieu urbain comparativement aux ménages du milieu rural. En milieu urbain, 59,1% des ménages possèdent au moins une télévision, 40% possèdent au moins un décodeur/parabole, 28,5% possèdent une cuisinière à gaz/électrique et 17,5% des ménages possèdent au moins un réfrigérateur contre respectivement 16,4%, 5,7%, 5,5% et 1,3% en milieu rural. Cette disparité pourrait s'expliquer par le manque d'électricité en milieu rural (puisque la plupart de ces biens fonctionnent avec l'électricité).



86,1%
des ménages
possèdent
au moins un
téléphone
cellulaire
fonctionnel

Tableau 48 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un des biens d'équipement par milieu de résidence et par région

Milieu de résidence et région	Radio fonctionnelle	Télévision fonctionnelle	Téléphone fixe fonctionnel	Téléphone cellulaire fonctionnel	Réfrigérateur/ congélateur fonctionnel
Milieu de résidence					
Urbain	56,5	59,1	2,5	95,3	17,5
Rural	50,1	16,4	1,8	81,9	1,3
Région					
Boucle du Mouhoun	50,6	26,6	1,6	81,1	2,5
Cascades	63,3	35,4	1,7	90,0	4,3
Centre	60,7	60,2	2,7	95,9	19,0
Centre-Est	49,3	16,5	2,7	86,8	3,1
Centre-Nord	47,8	17,6	1,4	87,2	2,4
Centre-Ouest	48,9	20,2	1,6	86,2	3,3
Centre-Sud	60,6	16,2	1,2	86,5	2,5
Est	39,4	9,8	3,1	78,9	2,1
Hauts-Bassins	60,5	45,4	2,1	91,0	8,2
Nord	53,2	23,3	1,5	87,4	3,1
Plateau Central	57,7	16,5	1,4	91,7	2,2
Sahel	29,4	12,0	1,8	63,2	2,5
Sud-Ouest	39,6	15,1	2,1	69,1	2,7
Burkina Faso	52,1	29,7	2,1	86,1	6,4

Tableau 48 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un des biens d'équipement par milieu de résidence et par région (suite et fin)

Milieu de résidence et région	Ordinateur fonctionnel	Foyer amélioré fonctionnel	Décodeur/ parabole fonctionnel(le)	Cuisinière à gaz/ électrique fonctionnelle	Effectif des ménages
Milieu de résidence					
Urbain	14,9	14,9	40,0	28,5	1 092 064
Rural	1,4	4,0	5,7	5,5	2 396 194
Région					
Boucle du Mouhoun	2,3	5,6	9,7	7,6	333 735
Cascades	3,3	4,8	17,4	7,5	137 251
Centre	16,6	14,9	39,8	31,4	641 576
Centre-Est	2,3	5,2	8,0	7,6	267 122
Centre-Nord	2,3	8,0	7,4	6,8	243 802
Centre-Ouest	4,3	4,7	10,7	8,5	273 128
Centre-Sud	2,4	3,5	7,9	6,6	138 662
Est	2,2	2,8	5,6	5,8	260 497
Hauts-Bassins	6,6	10,7	25,9	15,1	410 738
Nord	2,7	4,5	8,7	9,1	271 833
Plateau Central	2,4	4,4	6,9	7,7	159 109
Sahel	1,9	4,0	6,1	4,6	184 833
Sud-Ouest	2,6	5,0	9,0	7,7	165 972
Burkina Faso	5,6	7,4	16,4	12,7	3 488 258

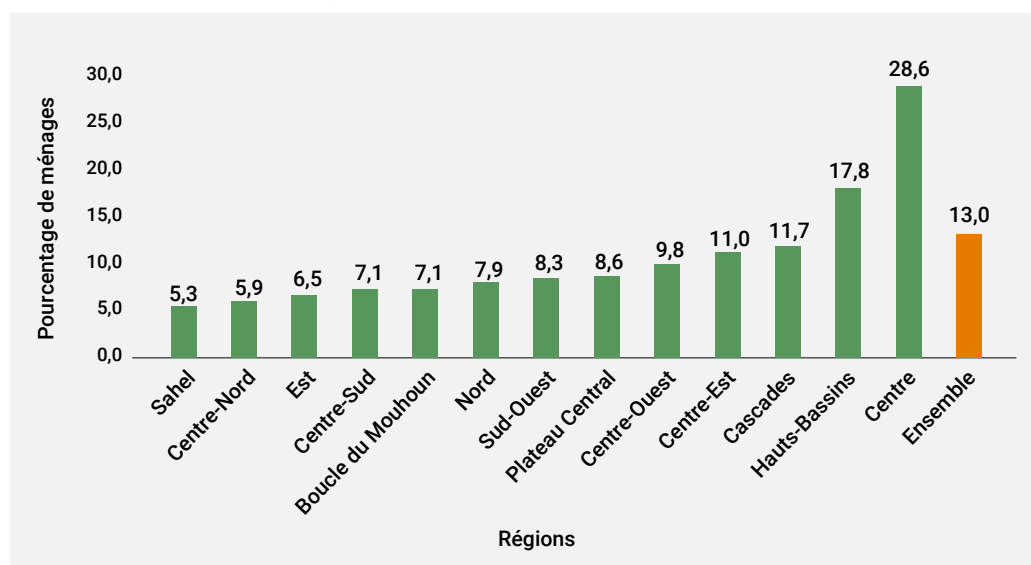


13,0%
des ménages ont
accès à Internet

10.6 Accès des ménages à Internet par région

Le graphique 25 montre que seulement 13,0% des ménages recensés ont accès à Internet. Au niveau des régions, on note une forte variation de la proportion des ménages ayant accès à Internet allant de 5,3% dans la région du Sahel à 28,6% dans la région du Centre.

Graphique 26 : Proportion (%) des ménages ayant accès à Internet selon la région



10.7 Possession de moyens de déplacement dans les ménages



Dans l'ensemble, le moyen de déplacement disponible pour la majorité des ménages est la bicyclette : environ sept ménages sur dix (69,8%) en possèdent au moins un. Viennent ensuite la mobylette (53,6%), l'âne (25,5%), la charrette (23,5%), la voiture (3,4%) et le tricycle (2,8%). Très peu de ménages (moins de 1%) possèdent au moins une pirogue, un chameau ou un cheval.

Selon la région, les proportions diffèrent fortement. Dans la région du Sahel, un peu plus d'un ménage sur quatre (28,5%) dispose d'au moins une bicyclette pour les déplacements tandis que dans les régions du Plateau Central et du Centre-Sud, environ neuf ménages sur dix (85,8%) en disposent.

Selon le milieu de résidence, les proportions varient notamment au niveau des deux principaux moyens de déplacement qui sont la bicyclette et la mobylette. En milieu rural, 74,8% des ménages possèdent au moins une bicyclette contre 58,8% des ménages en milieu urbain. Par contre, pour la mobylette, elle est beaucoup plus disponible dans les ménages urbains (71,4%) comparativement aux ménages ruraux (45,5%).

Pour la charrette et l'âne, les proportions des ménages, respectivement 6,7% et 5,5%, sont très faibles en milieu urbain car ces moyens de déplacement sont mieux adaptés au milieu rural qui enregistre respectivement 31,2% et 34,6%. Pour la voiture, les proportions sont relativement faibles en milieu rural (0,9%) par rapport au milieu urbain (8,8%).

Tableau 49 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un des moyens de déplacement par milieu de résidence et par région

Milieu de résidence et région	Bicyclette	Mobylette/ Moto	Moto tricycle	Voiture	Pirogue	Charette
Milieu de résidence						
Urbain	58,8	71,4	2,4	8,8	0,1	6,7
Rural	74,8	45,5	3,0	0,9	0,2	31,2
Région						
Boucle du Mouhoun	81,4	44,7	4,2	1,0	0,5	35,4
Cascades	67,7	66,3	4,9	1,8	0,2	11,2
Centre	66,5	75,9	2,6	11,1	0,1	5,0
Centre-Est	82,8	42,0	1,5	1,4	0,1	28,8
Centre-Nord	66,9	48,4	2,4	1,2	0,1	32,5
Centre-Ouest	82,9	48,0	3,3	1,4	0,1	30,4
Centre-Sud	85,8	45,5	1,9	1,2	0,1	34,8
Est	69,9	38,6	1,5	1,0	0,2	31,0
Hauts-Bassins	59,0	62,1	3,4	4,0	0,2	15,4
Nord	71,5	51,6	3,0	1,2	0,1	32,3
Plateau Central	85,8	60,5	2,8	1,5	0,2	41,7
Sahel	28,5	33,7	2,4	1,0	0,2	32,4
Sud-Ouest	63,7	39,2	2,9	1,2	0,2	6,0
Burkina Faso	69,8	53,6	2,8	3,4	0,2	23,5

53,6%
des ménages
possèdent une
mobylette

74,8%
des ménages
en milieu rural
possèdent
au moins une
bicyclette contre
58,8% des
ménages en
milieu urbain

Tableau 49 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un des moyens de déplacement par milieu de résidence et par région (suite et fin)

Milieu de résidence et région	Chameau	Cheval	Âne	Bicyclette pour handicapé	Moto tricycle pour handicapé	Effectifs des ménages
Milieu de résidence						
Urbain	0,3	0,4	5,5	1,2	0,2	1 092 064
Rural	0,7	1,0	34,6	1,5	0,1	2 396 194
Région						
Boucle du Mouhoun	0,5	2,7	35,3	1,4	0,1	333 735
Cascades	0,3	0,4	7,7	1,3	0,2	137 251
Centre	0,3	0,3	4,4	1,2	0,2	641 576
Centre-Est	0,5	0,7	29,6	1,7	0,1	267 122
Centre-Nord	0,6	0,8	35,6	1,6	0,1	243 802
Centre-Ouest	0,5	0,6	34,5	1,5	0,1	273 128
Centre-Sud	0,4	0,4	45,8	1,4	0,1	138 662
Est	0,5	0,9	41,2	1,6	0,1	260 497
Hauts-Bassins	0,4	0,4	13,7	1,3	0,2	410 738
Nord	1,3	1,5	37,6	1,9	0,2	271 833
Plateau Central	0,5	0,7	46,9	1,3	0,1	159 109
Sahel	2,9	0,9	33,1	1,1	0,2	184 833
Sud-Ouest	0,3	0,4	4,2	1,4	0,1	165 972
Burkina Faso	0,6	0,8	25,5	1,4	0,1	3 488 258

Caractéristiques des logements et conditions de vie des ménages

11.1 Statut d'occupation de l'habitation

11.2 Matériaux de construction des logements

11.3 Principal mode d'éclairage des logements

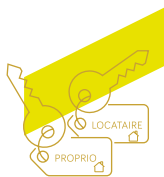
11.4 Principale source d'énergie pour la cuisson
des aliments

11.5 Utilisation de sources d'eau améliorées
et non améliorées

11.6 Utilisation d'installations sanitaires améliorées
et non améliorées

11.7 Principal mode d'évacuation des ordures

11.8 Principal mode d'évacuation des eaux usées



10,2%
des ménages sont
en location simple

11.1 Statut d'occupation de l'habitation

Dans la majorité des cas (83,3%), les occupants des logements sont des propriétaires ; un ménage sur dix (10,2%) est en location simple ; les locations ventes ne représentent que 0,7% de l'ensemble des ménages.

À tailles égales, il y a plus de ménages qui vivent en location simple à Bobo-Dioulasso (37,6%) qu'à Ouagadougou (23,6%). Il en est de même pour les ménages hébergés gratuitement.

Selon la région de résidence, les ménages en situation de location simple sont importants au Centre (20,0%), dans les Hauts-Bassins (18,8%) et dans les Cascades (12,5%). La région du Sahel a la plus faible proportion des ménages vivant en location simple (3,8%).

Tableau 50 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le statut d'occupation de l'habitation

Milieu de résidence et région	Statut d'occupation de l'habitation							Effectif
	Propriétaire	Location -vente	Location simple	Hébergé gratuitement	Autres	ND	Ens.	
Milieu de résidence								
Urbain	63,3	1,2	26,2	8,2	0,8	0,3	100,0	1 092 064
Ouagadougou	65,0	1,0	23,6	9,4	0,9	0,1	100,0	502 938
Bobo-Dioulasso	50,4	1,3	37,6	9,6	0,8	0,3	100,0	174 802
Autres villes	66,7	1,5	24,7	6,1	0,8	0,2	100,0	414 324
Rural	92,3	0,5	2,9	3,0	1,2	0,1	100,0	2 396 194
Région								
Boucle du Mouhoun	90,3	0,6	5,5	2,8	0,7	0,1	100,0	333 735
Cascades	82,8	0,5	12,5	3,3	0,8	0,1	100,0	137 251
Centre	69,1	0,9	20,0	8,9	0,9	0,2	100,0	641 576
Centre-Est	92,1	0,6	4,0	2,1	1,2	0,0	100,0	267 122
Centre-Nord	88,2	0,6	5,3	4,4	1,4	0,1	100,0	243 802
Centre-Ouest	85,3	0,7	9,7	3,4	0,8	0,1	100,0	273 128
Centre-Sud	92,5	0,4	4,7	2,0	0,3	0,1	100,0	138 662
Est	90,7	0,6	5,4	2,1	1,1	0,1	100,0	260 497
Hauts-Bassins	72,6	0,8	18,8	6,6	1,0	0,2	100,0	410 738
Nord	87,0	0,6	5,6	4,3	2,4	0,1	100,0	271 833
Plateau Central	91,4	0,7	4,8	2,3	0,7	0,1	100,0	159 109
Sahel	90,3	0,5	3,8	3,3	2,1	0,0	100,0	184 833
Sud-Ouest	85,6	0,8	8,5	4,0	0,9	0,2	100,0	165 972
Burkina Faso	83,3	0,7	10,2	4,6	1,1	0,1	100,0	3 488 258

11.2 Matériaux de construction des logements

Les matériaux de construction sont analysés selon la nature des murs, du toit et du sol. Le banco demeure le principal matériau de construction des murs au niveau national (53,4%). En milieu rural sept ménages sur dix (68,4%) habitent dans des logements construits en banco. En milieu urbain, on a deux ménages sur dix (20,4%) qui vivent dans cette situation.

La toiture des logements est en tôles pour 80,3% des ménages. Les toitures en terre ou en chaume se rencontrent respectivement dans 8,6% et 6,8% des ménages.

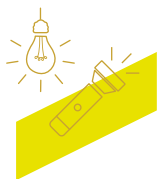
Le sol des logements est en ciment pour 60,3% des ménages et en terre pour 27,3%. À Ouagadougou, le quart des ménages vit dans des logements dont le sol est en carrelage. Ce type de logements ne se retrouve en général que dans 6,2% des ménages au niveau national.



68,4%
des ménages
en milieu rural
habitent dans
des logements
construits en
banco

Tableau 51 : Répartition (%) des ménages par type de matériau de construction du logement selon le milieu de résidence

Type de matériau	Milieu de résidence					
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Total urbain	Rural	Ensemble
Nature du mur						
Dur	59,0	71,3	49,6	57,4	12,9	26,8
Semi dur	21,5	21,8	21,0	21,4	14,8	16,9
Banco	18,8	6,3	28,2	20,4	68,4	53,4
Paille	0,0	0,0	0,2	0,1	2,0	1,4
Bâche	0,0	0,0	0,1	0,0	0,5	0,3
Autres	0,4	0,3	0,7	0,5	1,3	1,1
Non déclaré	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nature du toit						
Béton	4,8	5,1	1,5	3,6	0,2	1,3
Tôle	93,7	93,7	93,7	93,7	74,2	80,3
Tuile	0,7	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7
Terre battue	0,2	0,2	2,1	1,0	12,1	8,6
Chaume	0,0	0,0	1,1	0,4	9,6	6,8
Bâche	0,0	0,0	0,2	0,1	1,0	0,7
Autres	0,3	0,2	0,2	0,3	2,0	0,1
Non déclaré	0,3	0,3	0,6	0,4	0,2	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nature du sol						
Carrelage	25,0	18,7	8,5	17,7	0,9	6,2
Ciment	69,3	77,0	79,9	74,5	53,8	60,3
Terre battue	4,2	2,5	8,7	5,6	37,1	27,3
Sable	1,0	1,3	2,3	1,6	6,9	5,3
Autres	0,3	0,2	0,4	0,4	1,1	0,8
Non déclaré	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	502 938	174 802	414 324	1 092 064	2 396 194	3 488 258



44,6%
des ménages
du milieu rural
utilisent la lampe
torche comme
mode d'éclairage

11.3 Principal mode d'éclairage des logements

D'une manière générale, 34,7% des ménages s'éclairent à l'aide des panneaux solaires. Seulement moins de deux (2) ménages sur dix (10) ont accès à l'électricité du réseau SONABEL et la lampe torche est utilisée par 34,5% des ménages. L'utilisation de l'électricité du réseau SONABEL est nettement plus importante en milieu urbain (47,7%) qu'en milieu rural (3,9%). Par ailleurs, elle est plus utilisée à Bobo-Dioulasso (66,7%) qu'à Ouagadougou (47,1%). La lampe torche est plus utilisée en milieu rural (44,6%).

Tableau 52 : Répartition (%) des ménages par le mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence

Mode principal d'éclairage	Milieu de résidence					Ensemble
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Total urbain	Rural	
Électricité du réseau SONABEL	47,2	66,9	40,6	47,8	3,9	17,6
Plateformes multifonctionnelles	0,7	0,7	0,8	0,7	0,4	0,5
Panneau solaire	33,6	21,3	28,6	29,7	37,0	34,7
Groupe électrogène et batterie	0,6	0,4	0,7	0,6	0,9	0,8
Lampe à gaz	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Lampe à pétrole	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4
Lampe à huile	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Lampe rechargeable	7,2	5,2	8,1	7,2	10,3	9,3
Lampe torche	9,1	4,4	19,2	12,2	44,7	34,5
Bougie	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois/paille	0,0	0,0	0,1	0,0	0,7	0,5
Autres	1,1	0,6	1,4	1,3	1,4	1,5
ND	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	502 938	174 802	414 324	1 092 064	2 396 194	3 488 258

11.4 Principale source d'énergie pour la cuisson des aliments

Le tableau 53 montre que 65,6% des ménages au Burkina Faso utilisent le bois de chauffe avec foyer simple pour cuire les aliments. Ils (les ménages) sont 16,1% à utiliser le gaz ou biogaz et 10,8% à utiliser le charbon de bois.

Le bois de chauffe avec foyer est utilisé par 83,5% des ménages en milieu rural. En milieu urbain, c'est principalement le gaz ou biogaz qui est principalement utilisé (41,5% des ménages).

Si, à Ouagadougou la majorité des ménages utilisent le gaz ou biogaz pour la cuisine, à Bobo-Dioulasso les ménages utilisent plus le charbon de bois.

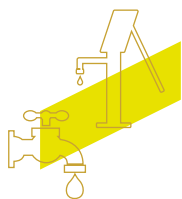
Tableau 53 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson des aliments

Milieu de résidence et région	Mode principal d'énergie utilisée pour la cuisson									Effectif
	Électricité	Gaz ou biogaz	Pétrole	Charbon de bois	Bois (foyer amélioré)	Bois (foyer simple)	Non concerné	Autres	Total	
Milieu de résidence										
Urbain	2,7	41,5	0,1	22,5	2,7	26,2	2,5	1,5	100,0	1 092 064
Ouagadougou	1,8	60,7	0,1	17,9	1,9	12,8	3,2	1,6	100,0	502 938
Bobo-Dioulasso	4,5	25,4	0,1	49,2	3,3	14,2	2,2	1,1	100,0	174 802
Autres urbains	3,0	25,3	0,2	16,9	3,6	47,7	1,8	1,5	100,0	414 324
Rural	0,5	4,5	0,2	5,5	2,9	83,6	1,1	1,7	100,0	2 396 194
Région										
Boucle du Mouhoun	0,9	4,0	0,2	6,7	4,3	81,7	1,4	0,8	100,0	333 735
Cascades	1,2	6,6	0,3	13,1	2,5	73,3	1,4	1,6	100,0	137 251
Centre	1,6	54,9	0,1	18,1	2,1	18,3	3,1	1,7	100,0	641 576
Centre-Est	1,0	7,4	0,4	7,0	2,9	77,9	1,2	2,2	100,0	267 122
Centre-Nord	0,8	6,6	0,1	4,8	6,0	78,5	1,0	1,9	100,0	243 802
Centre-Ouest	0,8	11,2	0,2	7,3	2,8	75,1	1,2	1,4	100,0	273 128
Centre-Sud	0,5	7,1	0,1	4,5	1,8	83,7	1,1	1,2	100,0	138 662
Est	0,4	4,1	0,1	6,1	1,5	85,0	0,9	1,9	100,0	260 497
Hauts-Bassins	2,6	12,6	0,2	24,5	2,4	54,5	1,7	1,5	100,0	410 738
Nord	1,2	7,1	0,2	5,7	2,7	79,9	1,1	2,1	100,0	271 833
Plateau Central	0,7	7,3	0,1	4,6	3,4	81,9	0,9	1,1	100,0	159 109
Sahel	1,3	3,3	0,2	5,8	2,4	83,0	1,4	2,6	100,0	184 833
Sud-Ouest	0,6	6,5	0,1	8,7	2,1	79,2	1,3	1,5	100,0	165 972
Burkina Faso	1,2	16,1	0,2	10,8	2,8	65,7	1,6	1,6	100,0	3 488 258



65,6% des ménages au Burkina Faso utilisent le bois de chauffe pour la cuisine

16,1% des ménages utilisent le gaz ou biogaz pour la cuisine



40%
des ménages en milieu rural n'ont pas accès à une source d'eau de boisson améliorée

11.5 Utilisation de sources d'eau améliorées et non améliorées

Au niveau national, sept (7) ménages sur dix (10) ont accès à une source d'eau de boisson améliorée (69,7%). Neuf (9) personnes sur dix (10) vivant en milieu urbain (88,6%) et six (6) personnes sur dix (10) vivant en milieu rural (59,0%) y ont accès.

Pour la source d'eau améliorée, le forage est le plus utilisé tant au niveau national qu'en milieu rural. En milieu urbain, c'est la fontaine publique qui est la source la plus utilisée.

Tableau 54 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon la principale source d'eau de boisson et pourcentage de population ayant accès à une source d'eau de boisson améliorée

Milieu de résidence et région	Source améliorée					Source non améliorée					Autres	ND	Total
	Robinet compteur intérieur propre	Robinet compteur intérieur partagé	Robinet dans une autre cour	Fontaine publique	Forage	Puits ordinaire	Puits busé ordinaire	Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	Barrage/rivière /cours d'eau/lac				
Milieu de résidence													
Urbain	28,2	15,7	1,0	35,2	9,1	7,1	1,5	0,8	0,3	1,0	0,0	100,0	
Ouagadougou	37,2	17,9	1,1	35,8	4,9	1,2	0,3	0,4	0,2	1,0	0,0	100,0	
Bobo-Dioulasso	27,4	20,3	0,6	40,9	1,8	6,4	1,1	0,4	0,2	0,9	0,0	100,0	
Autres urbains	17,9	11,2	1,0	32,1	17,3	14,6	3,2	1,4	0,3	1,0	0,0	100,0	
Rural	0,7	0,4	0,2	18,2	40,7	28,7	5,5	2,8	2,3	0,5	0,0	100,0	
Région													
Boucle du Mouhoun	2,3	1,2	0,2	10,7	15,5	55,4	12,6	1,3	0,4	0,4	0,0	100,0	
Cascades	6,6	4,3	0,1	23,4	32,8	20,5	4,1	4,3	3,3	0,6	0,0	100,0	
Centre	30,6	14,5	1,1	39,2	9,9	1,9	0,4	1,0	0,2	1,0	0,2	100,0	
Centre-Est	3,2	1,3	0,5	17,4	56,9	14,3	1,9	2,3	1,7	0,6	0,0	100,0	
Centre-Nord	3,7	2,1	0,4	24,5	46,2	13,4	3,8	3,5	1,8	0,5	0,1	100,0	
Centre-Ouest	4,9	4,2	0,3	19,7	32,1	31,6	4,5	1,4	0,7	0,4	0,1	100,0	
Centre-Sud	2,4	1,5	0,4	30,6	52,4	8,1	1,5	2,1	0,8	0,2	0,0	100,0	
Est	2,2	1,3	0,1	9,0	57,5	17,9	3,1	5,0	3,0	0,8	0,0	100,0	
Hauts-Bassins	12,3	9,2	0,4	26,4	11,8	32,2	4,0	2,1	0,9	0,6	0,0	100,0	
Nord	3,7	2,4	0,3	14,7	17,3	46,2	11,6	2,1	0,6	1,0	0,0	100,0	
Plateau Central	2,6	1,4	0,3	30,7	50,5	8,0	1,8	2,9	1,2	0,5	0,1	100,0	
Sahel	2,3	1,4	0,3	25,2	50,7	11,3	2,2	1,7	4,2	0,7	0,0	100,0	
Sud-Ouest	2,0	1,9	0,3	18,0	41,5	20,6	4,1	1,6	9,0	0,9	0,0	100,0	
Burkina Faso	9,3	5,2	0,4	23,5	30,8	22,0	4,3	2,2	1,6	0,7	0,0	100,0	

Tableau 54 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon la principale source d'eau de boisson et pourcentage de population ayant accès à une source d'eau de boisson améliorée (suite et fin)

Milieu de résidence et région	Nombre de ménages ayant accès à une source d'eau de boisson améliorée ou pas			Effectif total de ménages	Pourcentage de population ayant une source d'eau de boisson améliorée	Effectif de population
	Source améliorée	Source non améliorée	Total			
Milieu de résidence						
Urbain	90,2	9,8	100,0	1 092 064	88,6	4 782 049
Ouagadougou	97,9	2,1	100,0	502 938	97,1	2 112 602
Bobo-Dioulasso	91,8	8,2	100,0	174 802	91,3	788 915
Autres urbains	80,2	19,8	100,0	414 324	77,8	1 880 532
Rural	60,5	39,5	100,0	2 396 194	59,0	13 389 702
Région						
Boucle du Mouhoun	30,0	70,0	100,0	333 735	27,9	1 762 146
Cascades	67,7	32,3	100,0	137 251	64,9	764 447
Centre	96,5	3,5	100,0	641 576	95,4	2 693 142
Centre-Est	79,7	20,3	100,0	267 122	78,6	1 428 222
Centre-Nord	77,3	22,7	100,0	243 802	76,2	1 424 407
Centre-Ouest	61,5	38,5	100,0	273 128	58,5	1 562 559
Centre-Sud	87,5	12,5	100,0	138 662	87,0	744 251
Est	70,8	29,2	100,0	260 497	68,3	1 578 981
Hauts-Bassins	60,5	39,5	100,0	410 738	57,0	2 046 973
Nord	38,8	61,2	100,0	271 833	37,3	1 582 561
Plateau Central	86,0	14,0	100,0	159 109	85,5	922 488
Sahel	80,5	19,5	100,0	184 833	80,0	836 374
Sud-Ouest	64,4	35,6	100,0	165 972	62,8	825 200
Burkina Faso	69,7	30,3	100,0	3 488 258	66,8	18 171 751



8%
des ménages
utilisent des
installations
sanitaires
améliorées

11.6 Utilisation d'installations sanitaires améliorées et non améliorées

Au plan national, seulement 8,0% des ménages utilisent des installations sanitaires améliorées (chasse d'eau et latrine ventilée), 39,8% utilisent des latrines simples en commun.

En milieu urbain, ils sont 51,5% à utiliser latrines simples en commun. En milieu rural, ils ne sont que 34,4%. Dans ce milieu de résidence, 45,6% des ménages utilisent toujours la brousse ou la nature pour se soulager.

Tableau 55 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le type d'aisance utilisé et pourcentage des ménages ayant accès à l'assainissement amélioré

Milieu de résidence et région	Type d'aisance amélioré				Type d'aisance non amélioré			Autres	Total
	Chasse d'eau personnelle	Chasse d'eau en commun	Latrine ventilée personnelle	Latrine ventilée en commun	Latrine simple personnelle	Latrine simple en commun	Brousse/nature		
Milieu de résidence									
Urbain	7,1	3,7	3,2	2,4	27,3	51,5	4,6	0,2	100,0
Ouagadougou	10,3	4,0	3,5	3,2	30,6	47,0	1,1	0,3	100,0
Bobo-Dioulasso	7,7	5,7	2,9	2,5	17,2	63,2	0,5	0,3	100,0
Autres urbains	2,9	2,4	2,9	1,3	27,5	52,1	10,5	0,4	100,0
Rural	0,6	1,0	1,3	1,3	15,4	34,4	45,6	0,4	100,0
Région									
Boucle du Mouhoun	0,6	0,9	1,6	2,6	21,1	41,5	31,4	0,3	100,0
Cascades	1,6	1,6	1,7	2,3	17,9	51,9	22,7	0,3	100,0
Centre	8,7	3,5	3,3	2,9	33,2	44,8	3,2	0,4	100,0
Centre-Est	1,5	2,6	2,4	1,5	12,3	33,0	46,4	0,3	100,0
Centre-Nord	0,7	1,1	1,1	0,9	13,3	38,7	43,9	0,3	100,0
Centre-Ouest	1,2	1,5	1,5	1,2	17,3	38,2	38,9	0,2	100,0
Centre-Sud	0,6	0,5	1,3	1,5	11,6	23,4	60,9	0,2	100,0
Est	0,5	0,8	1,0	0,7	12,7	22,6	61,2	0,5	100,0
Hauts-Bassins	3,5	2,9	1,9	1,7	19,4	57,4	12,8	0,4	100,0
Nord	0,8	1,1	1,6	0,8	16,4	43,3	35,6	0,4	100,0
Plateau Central	0,9	1,9	1,8	1,7	16,1	35,9	41,5	0,2	100,0
Sahel	0,4	0,4	1,0	1,1	13,6	30,6	52,6	0,3	100,0
Sud-Ouest	0,7	1,0	1,5	0,4	13,5	26,8	55,7	0,4	100,0
Burkina Faso	2,6	1,9	1,9	1,7	19,1	39,8	32,8	0,2	100,0

Tableau 55 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le type d'aisance utilisé et pourcentage des ménages ayant accès à l'assainissement amélioré (suite et fin)

Milieu de résidence et région	Nombre de ménages ayant accès à l'assainissement amélioré ou pas			Effectif total de ménages
	Type d'aisance amélioré	Type d'aisance non amélioré	Total	
Milieu de résidence				
Urbain	16,3	83,7	100,0	1 092 064
Ouagadougou	21,0	79,0	100,0	502 938
Bobo-Dioulasso	18,8	81,2	100,0	174 802
Autres urbains	9,5	90,5	100,0	414 324
Rural	4,3	95,7	100,0	2 396 194
Région				
Boucle du Mouhoun	5,8	94,2	100,0	333 735
Cascades	7,3	92,7	100,0	137 251
Centre	18,4	81,6	100,0	641 576
Centre-Est	8,0	92,0	100,0	267 122
Centre-Nord	3,7	96,3	100,0	243 802
Centre-Ouest	5,3	94,7	100,0	273 128
Centre-Sud	4,0	96,0	100,0	138 662
Est	3,0	97,0	100,0	260 497
Hauts-Bassins	10,0	90,0	100,0	410 738
Nord	4,3	95,7	100,0	271 833
Plateau Central	6,3	93,7	100,0	159 109
Sahel	2,9	97,1	100,0	184 833
Sud-Ouest	3,7	96,3	100,0	165 972
Burkina Faso	8,0	92,0	100,0	3 488 258



35%
des ménages
évacuent
leurs ordures
principalement
dans la rue

11.7 Principal mode d'évacuation des ordures

Les données montrent que 34,9% des ménages évacuent leurs ordures principalement dans la rue et 28,1% les déposent sur des tas d'immondices. Le ramassage privé comme principal mode d'évacuation des ordures ménagères est utilisé par 29,7% des ménages urbains. Ce mode de ramassage qui est très utilisé dans les grands centres urbains tels que Ouagadougou (43,7%) et Bobo-Dioulasso (40,5%) est presque inexistant en milieu rural où seulement 3% des ménages l'utilisent.

Tableau 56 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le principal mode d'évacuation des ordures et pourcentage des ménages ayant un système adéquat de ramassage des ordures

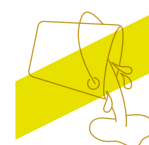
Milieu de résidence et région	Principal mode d'évacuation des ordures							Total	Effectif
	Ramassage privé	Tas d'immondices	Fosses fumières	Bac à ordures	Rue	Fossé (fosses/caniveaux)	Autres		
Milieu de résidence									
Urbain	29,7	24,0	4,9	11,2	22,9	3,5	3,8	100,0	1 092 064
Ouagadougou	43,7	18,9	3,3	11,1	14,4	4,9	3,7	100,0	502 938
Bobo-Dioulasso	40,5	18,5	2,5	11,8	18,3	5,1	3,3	100,0	174 802
Autres villes	8,3	32,4	7,9	11,1	35,2	1,2	3,9	100,0	414 324
Rural	3,0	30,0	15,8	4,0	40,3	1,1	5,8	100,0	2 396 194
Région									
Boucle du Mouhoun	3,4	38,6	16,0	3,5	33,6	0,8	4,1	100,0	333 735
Cascades	6,6	37,4	7,1	3,6	37,9	0,9	6,5	100,0	137 251
Centre	36,4	21,2	4,5	11,0	17,6	4,9	4,4	100,0	641 576
Centre-Est	3,3	27,7	17,5	6,1	38,1	1,0	6,3	100,0	267 122
Centre-Nord	3,0	26,3	11,6	5,5	47,0	1,2	5,4	100,0	243 802
Centre-Ouest	3,1	31,0	17,6	5,7	36,8	1,1	4,7	100,0	273 128
Centre-Sud	1,0	33,6	20,4	3,4	35,7	1,4	4,5	100,0	138 662
Est	2,9	39,7	6,4	5,2	39,7	0,7	5,4	100,0	260 497
Hauts-Bassins	18,3	27,4	8,9	6,9	30,7	2,6	5,2	100,0	410 738
Nord	3,9	18,9	31,2	6,8	33,1	0,7	5,4	100,0	271 833
Plateau Central	3,0	33,6	18,6	4,8	33,7	1,2	5,1	100,0	159 109
Sahel	5,2	16,6	4,4	3,5	62,1	0,4	7,8	100,0	184 833
Sud-Ouest	4,5	26,7	7,2	3,3	51,0	0,6	6,7	100,0	165 972
Burkina Faso	11,3	28,1	12,4	6,2	34,9	1,8	5,3	100,0	3 488 258

11.8 Principal mode d'évacuation des eaux usées

Dans l'ensemble, trois quarts des ménages évacuent leurs eaux usées dans la rue ou dans la nature. À peine 14% des ménages le font dans la cour. Les fosses sont généralement utilisées à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Au niveau régional, on observe les mêmes tendances.

Tableau 57 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et par région selon le principal mode d'évacuation des eaux usées

Milieu de résidence et région	Principal mode d'évacuation des eaux usées							Effectif
	Cour	Rue/nature	Puisard	Caniveaux	Fosse septique	Autres	Total	
Milieu de résidence								
Urbain	11,6	70,9	2,8	2,1	9,5	2,9	100,0	1 092 064
Ouagadougou	9,0	71,3	3,2	1,5	12,6	2,3	100,0	502 938
Bobo-Dioulasso	11,0	64,4	3,9	5,2	12,1	3,2	100,0	174 802
Autres villes	14,9	73,3	1,9	1,6	4,6	3,6	100,0	414 324
Rural	14,8	75,8	1,3	0,5	2,5	4,9	100,0	2 396 194
Région								
Boucle du Mouhoun	24,3	67,4	1,5	0,6	2,6	3,6	100,0	333 735
Cascades	14,2	76,1	1,7	0,6	1,8	5,6	100,0	137 251
Centre	9,3	72,2	2,8	1,3	11,2	3,2	100,0	641 576
Centre-Est	11,7	78,2	1,1	0,5	2,9	5,6	100,0	267 122
Centre-Nord	12,5	78,2	1,4	0,9	2,7	4,3	100,0	243 802
Centre-Ouest	15,1	75,9	1,2	0,5	3,0	4,3	100,0	273 128
Centre-Sud	8,0	85,4	0,5	0,3	3,0	2,8	100,0	138 662
Est	17,3	72,1	1,1	0,7	1,8	7,0	100,0	260 497
Hauts-Bassins	14,6	69,8	2,3	2,6	6,5	4,2	100,0	410 738
Nord	11,4	74,5	2,7	1,1	5,2	5,1	100,0	271 833
Plateau Central	13,7	78,1	1,5	0,8	2,6	3,3	100,0	159 109
Sahel	11,0	79,5	0,7	0,7	1,2	6,9	100,0	184 833
Sud-Ouest	17,9	74,7	0,9	0,6	1,3	4,6	100,0	165 972
Burkina Faso	13,8	74,3	1,7	1,0	4,7	4,5	100,0	3 488 258



14%
des ménages
évacuent leurs
eaux usées dans
leur cour

12

| Répartition spatiale de la population par région, province et commune

12 | Répartition spatiale de la population par région, province et commune

La répartition spatiale de la population est présentée dans les pages qui suivent à travers trois tableaux. Le premier fournit la répartition de la population par région administrative et par milieu de résidence selon le sexe. Le deuxième donne les mêmes informations par province et le troisième tableau présente les effectifs de population par commune selon le sexe.

Tableau 58 : Répartition de la population résidente et des ménages par région et par milieu de résidence selon le sexe et le rapport de masculinité

Région et milieu de résidence	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Boucle du Mouhoun					
Ensemble	359 057	1 901 269	946 183	955 086	99
Urbain	41 337	183 219	90 272	92 947	97
Rural	317 720	1 718 050	855 911	862 139	99
Cascades					
Ensemble	145 570	812 466	391 906	420 560	93
Urbain	34 961	157 797	76 515	81 282	94
Rural	110 609	654 669	315 391	339 278	93
Centre					
Ensemble	718 272	3 030 384	1 489 512	1 540 872	97
Urbain	572 169	2 415 266	1 183 557	1 231 709	96
Rural	146 103	615 118	305 955	309 163	99
Centre-Est					
Ensemble	293 400	1 580 508	734 885	845 623	87
Urbain	60 254	292 822	138 503	154 319	90
Rural	233 146	1 287 686	596 382	691 304	86
Centre-Nord					
Ensemble	317 013	1 874 669	887 414	987 255	90
Urbain	40 781	199 797	96 098	103 699	93
Rural	276 232	1 674 872	791 316	883 556	90
Centre-Ouest					
Ensemble	289 548	1 660 135	768 587	891 548	86
Urbain	64 493	272 221	132 446	139 775	95
Rural	225 055	1 387 914	636 141	751 773	85
Centre-Sud					
Ensemble	146 644	788 731	374 238	414 493	90
Urbain	19 042	85 311	41 096	44 215	93
Rural	127 602	703 420	333 142	370 278	90
Est					
Ensemble	316 991	1 942 805	952 679	990 126	96
Urbain	30 701	138 907	68 895	70 012	98
Rural	286 290	1 803 898	883 784	920 114	96
Hauts-Bassins					
Ensemble	448 275	2 239 840	1 094 100	1 145 740	95
Urbain	224 160	1 025 493	499 793	525 700	95
Rural	224 115	1 214 347	594 307	620 040	96

Région et milieu de résidence	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Nord					
Ensemble	294 917	1 722 115	822 742	899 373	91
Urbain	52 000	251 648	121 888	129 760	94
Rural	242 917	1 470 467	700 854	769 613	91
Plateau central					
Ensemble	168 309	978 614	458 587	520 027	88
Urbain	20 620	93 716	44 219	49 497	89
Rural	147 689	884 898	414 368	470 530	88
Sahel					
Ensemble	234 976	1 098 177	556 836	541 341	103
Urbain	28 051	129 024	64 301	64 723	99
Rural	206 925	969 153	492 535	476 618	103
Sud-Ouest					
Ensemble	175 875	875 442	423 178	452 264	94
Urbain	27 402	114 891	56 396	58 495	96
Rural	148 473	760 551	366 782	393 769	93
Burkina Faso					
Ensemble	3 908 847	20 505 155	9 900 847	10 604 308	93
Urbain	1 215 971	5 360 112	2 613 979	2 746 133	95
Rural	2 692 876	15 145 043	7 286 868	7 858 175	93

Tableau 59 : Répartition de la population résidente et des ménages par province et par milieu de résidence selon le sexe et le rapport de masculinité

Province et milieu de résidence	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Balé					
Ensemble	61 685	297 468	148 040	149 428	99
Urbain	5 056	20 193	10 116	10 077	100
Rural	56 629	277 275	137 924	139 351	99
Bam					
Ensemble	83 092	476 054	230 860	245 194	94
Urbain	9 554	53 627	26 013	27 614	94
Rural	73 538	422 427	204 847	217 580	94
Banwa					
Ensemble	62 892	346 989	169 820	177 169	96
Urbain	5 135	24 783	12 480	12 303	101
Rural	57 757	322 206	157 340	164 866	95
Bazéga					
Ensemble	49 324	280 870	131 925	148 945	89
Urbain	5 598	28 617	13 572	15 045	90
Rural	43 726	252 253	118 353	133 900	88

12 I Répartition spatiale de la population par région, province et commune

Province et milieu de résidence	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Bougouriba					
Ensemble	30 403	153 653	75 001	78 652	95
Urbain	6 126	25 688	12 776	12 912	99
Rural	24 277	127 965	62 225	65 740	95
Boulgou					
Ensemble	146 862	737 843	337 960	399 883	85
Urbain	29 040	133 550	62 921	70 629	89
Rural	117 822	604 293	275 039	329 254	84
Boulkiemdé					
Ensemble	125 916	689 709	309 020	380 689	81
Urbain	40 688	160 239	78 549	81 690	96
Rural	85 228	529 470	230 471	298 999	77
Comoé					
Ensemble	114 022	633 043	306 851	326 192	94
Urbain	33 436	150 744	73 129	77 615	94
Rural	80 586	482 299	233 722	248 577	94
Ganzourgou					
Ensemble	81 557	482 763	224 894	257 869	87
Urbain	7 330	35 398	16 585	18 813	88
Rural	74 227	447 365	208 309	239 056	87
Gnagna					
Ensemble	113 063	676 476	329 534	346 942	95
Urbain	4 443	21 443	10 520	10 923	96
Rural	108 620	655 033	319 014	336 019	95
Gourma					
Ensemble	73 169	437 310	211 335	225 975	94
Urbain	16 456	73 200	35 949	37 251	97
Rural	56 713	364 110	175 386	188 724	93
Houet					
Ensemble	310 022	1 510 638	738 768	771 870	96
Urbain	198 998	904 920	440 380	464 540	95
Rural	111 024	605 718	298 388	307 330	97
Ioba					
Ensemble	56 174	265 956	130 361	135 595	96
Urbain	5 972	25 922	12 644	13 278	95
Rural	50 202	240 034	117 717	122 317	96
Kadiogo					
Ensemble	718 272	3 030 384	1 489 512	1 540 872	97
Urbain	572 169	2 415 266	1 183 557	1 231 709	96
Rural	146 103	615 118	305 955	309 163	99
KénéDougou					
Ensemble	73 338	399 949	193 286	206 663	94
Urbain	7 753	33 422	16 513	16 909	98
Rural	65 585	366 527	176 773	189 754	93

Province et milieu de résidence	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Komandjoari					
Ensemble	18 908	105 604	53 671	51 933	103
Urbain	3 285	15 170	7 814	7 356	106
Rural	15 623	90 434	45 857	44 577	103
Kompienga					
Ensemble	20 889	117 682	58 389	59 293	98
Urbain	2 735	13 579	6 689	6 890	97
Rural	18 154	104 103	51 700	52 403	99
Kossi					
Ensemble	70 619	357 089	180 802	176 287	103
Urbain	7 051	32 428	16 393	16 035	102
Rural	63 568	324 661	164 409	160 252	103
Koulpélogo					
Ensemble	61 319	362 644	174 780	187 864	93
Urbain	2 547	13 431	6 464	6 967	93
Rural	58 772	349 213	168 316	180 897	93
Kouritenga					
Ensemble	85 219	480 021	222 145	257 876	86
Urbain	28 667	145 841	69 118	76 723	90
Rural	56 552	334 180	153 027	181 153	84
Kourwéogo					
Ensemble	30 977	181 242	83 272	97 970	85
Urbain	5 552	25 022	11 597	13 425	86
Rural	25 425	156 220	71 675	84 545	85
Léraba					
Ensemble	31 548	179 423	85 055	94 368	90
Urbain	1 525	7 053	3 386	3 667	92
Rural	30 023	172 370	81 669	90 701	90
Loroum					
Ensemble	32 482	198 192	96 647	101 545	95
Urbain	7 930	48 241	23 421	24 820	94
Rural	24 552	149 951	73 226	76 725	95
Mouhoun					
Ensemble	75 273	391 561	194 617	196 944	99
Urbain	15 085	63 617	30 375	33 242	91
Rural	60 188	327 944	164 242	163 702	100
Nahouri					
Ensemble	40 602	195 816	95 844	99 972	96
Urbain	6 647	28 079	13 749	14 330	96
Rural	33 955	167 737	82 095	85 642	96
Namentenga					
Ensemble	82 815	513 796	244 053	269 743	90
Urbain	4 990	24 200	11 288	12 912	87
Rural	77 825	489 596	232 765	256 831	91

12 I Répartition spatiale de la population par région, province et commune

Province et milieu de résidence	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Nayala					
Ensemble	37 282	223 151	110 674	112 477	98
Urbain	3 552	15 851	7 745	8 106	96
Rural	33 730	207 300	102 929	104 371	99
Noumbiel					
Ensemble	18 227	98 915	49 272	49 643	99
Urbain	3 831	17 997	9 183	8 814	104
Rural	14 396	80 918	40 089	40 829	98
Oubritenga					
Ensemble	55 775	314 609	150 421	164 188	92
Urbain	7 738	33 296	16 037	17 259	93
Rural	48 037	281 313	134 384	146 929	91
Oudalan					
Ensemble	45 724	158 206	87 166	71 040	123
Urbain	3 113	9 752	5 225	4 527	115
Rural	42 611	148 454	81 941	66 513	123
Passoré					
Ensemble	75 130	457 930	212 580	245 350	87
Urbain	8 550	38 679	18 251	20 428	89
Rural	66 580	419 251	194 329	224 922	86
Poni					
Ensemble	71 071	356 918	168 544	188 374	89
Urbain	11 473	45 284	21 793	23 491	93
Rural	59 598	311 634	146 751	164 883	89
Sanguié					
Ensemble	65 254	391 617	180 492	211 125	85
Urbain	6 950	33 894	16 053	17 841	90
Rural	58 304	357 723	164 439	193 284	85
Sanmatenga					
Ensemble	151 106	884 819	412 501	472 318	87
Urbain	26 237	121 970	58 797	63 173	93
Rural	124 869	762 849	353 704	409 145	86
Séno					
Ensemble	87 822	404 716	201 069	203 647	99
Urbain	10 443	46 512	23 185	23 327	99
Rural	77 379	358 204	177 884	180 320	99
Sissili					
Ensemble	57 703	337 078	163 452	173 626	94
Urbain	10 965	51 743	24 978	26 765	93
Rural	46 738	285 335	138 474	146 861	94
Soum					
Ensemble	66 075	363 661	180 411	183 250	98
Urbain	11 793	61 462	30 060	31 402	96
Rural	54 282	302 199	150 351	151 848	99

Province et milieu de résidence	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Sourou					
Ensemble	51 306	285 011	142 230	142 781	100
Urbain	5 458	26 347	13 163	13 184	100
Rural	45 848	258 664	129 067	129 597	100
Tapoa					
Ensemble	90 962	605 733	299 750	305 983	98
Urbain	3 782	15 515	7 923	7 592	104
Rural	87 180	590 218	291 827	298 391	98
Tuy					
Ensemble	64 915	329 253	162 046	167 207	97
Urbain	17 409	87 151	42 900	44 251	97
Rural	47 506	242 102	119 146	122 956	97
Yagha					
Ensemble	35 355	171 594	88 190	83 404	106
Urbain	2 702	11 298	5 831	5 467	107
Rural	32 653	160 296	82 359	77 937	106
Yatenga					
Ensemble	148 051	825 975	401 110	424 865	94
Urbain	28 210	124 587	61 451	63 136	97
Rural	119 841	701 388	339 659	361 729	94
Ziro					
Ensemble	40 675	241 731	115 623	126 108	92
Urbain	5 890	26 345	12 866	13 479	95
Rural	34 785	215 386	102 757	112 629	91
Zoundoma					
Ensemble	39 254	240 018	112 405	127 613	88
Urbain	7 310	40 141	18 765	21 376	88
Rural	31 944	199 877	93 640	106 237	88
Zoundwéogo					
Ensemble	56 718	312 045	146 469	165 576	88
Urbain	6 797	28 615	13 775	14 840	93
Rural	49 921	283 430	132 694	150 736	88
Burkina Faso					
Ensemble	3 908 847	20 505 155	9 900 847	10 604 308	93
Urbain	1 215 971	5 360 112	2 613 979	2 746 133	95
Rural	2 692 876	15 145 043	7 286 868	7 858 175	93

12 I Répartition spatiale de la population par région, province et commune

Tableau 60 : Répartition de la population résidente et des ménages par commune selon le sexe et le rapport de masculinité

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Boucle du Mouhoun	359 057	1 901 269	946 183	955 086	99
Balé	61 685	297 468	148 040	149 428	99
Bagassi	9 674	42 424	20 937	21 487	97
Bana	3 854	19 787	10 198	9 589	106
Boromo	8 551	40 229	20 056	20 173	99
Fara	12 020	61 001	29 897	31 104	96
Oury	7 212	35 964	18 238	17 726	103
Pâ	5 512	27 011	13 052	13 959	94
Pompoi	2 766	14 067	7 196	6 871	105
Poura	3 898	19 056	9 433	9 623	98
Siby	3 861	18 559	9 427	9 132	103
Yaho	4 337	19 370	9 606	9 764	98
Banwa	62 892	346 989	169 820	177 169	96
Balavé	4 347	24 103	11 943	12 160	98
Kouka	12 769	73 747	35 170	38 577	91
Sami	2 374	13 596	6 711	6 885	97
Sanaba	7 032	38 037	19 032	19 005	100
Solenzo	28 991	158 763	77 823	80 940	96
Tansila	7 379	38 743	19 141	19 602	98
Kossi	70 619	357 089	180 802	176 287	103
Barani**	10 454	54 748	27 745	27 003	103
Bomborokuy	3 875	19 904	10 051	9 853	102
Bourasso**	3 807	20 115	10 117	9 998	101
Djibasso	13 230	63 283	31 919	31 364	102
Dokuy	7 727	40 588	20 601	19 987	103
Doumbala	6 704	33 326	16 620	16 706	99
Kombori	2 503	15 118	7 328	7 790	94
Madouba	1 901	10 150	5 099	5 051	101
Nouna	18 478	89 742	45 804	43 938	104
Sono **	1 940	10 115	5 518	4 597	120
Mouhoun	75 273	391 561	194 617	196 944	99
Bondokuy	11 405	62 214	30 919	31 295	99
Dédougou	25 752	123 973	60 577	63 396	96
Douroula	3 087	18 418	9 344	9 074	103
Kona	5 313	27 164	13 798	13 366	103
Ouarkoye	8 535	44 616	21 839	22 777	96
Safané	11 481	62 048	31 602	30 446	104
Tchériba	9 700	53 128	26 538	26 590	100
Nayala	37 282	223 151	110 674	112 477	98
Gassan	8 028	44 139	22 498	21 641	104
Gossina	3 641	26 241	12 606	13 635	92

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;
** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Kougny	3 684	22 323	11 416	10 907	105
Toma	7 133	39 109	19 310	19 799	98
Yaba	6 588	41 381	20 141	21 240	95
Yé	8 208	49 958	24 703	25 255	98
Sourou	51 306	285 011	142 230	142 781	100
Di	7 096	38 087	19 498	18 589	105
Gomboro	2 207	12 656	6 097	6 559	93
Kassoum	4 677	25 694	13 129	12 565	104
Kiembara	6 751	39 289	19 114	20 175	95
Lanfiéra	4 714	25 486	13 069	12 417	105
Lankoué	3 384	21 910	10 569	11 341	93
Toéni **	6 184	32 708	16 432	16 276	101
Tougan	16 293	89 181	44 322	44 859	99
Cascades	145 570	812 466	391 906	420 560	93
Comoé	114 022	633 043	306 851	326 192	94
Banfora	33 774	160 302	77 234	83 068	93
Bérégadougou	3 165	15 164	7 309	7 855	93
Mangodara	11 786	67 598	33 629	33 969	99
Moussodougou	2 901	17 288	8 122	9 166	89
Niangoloko	14 334	76 855	37 756	39 099	97
Ouo	7 479	45 170	21 901	23 269	94
Sidéradougou	22 929	137 743	66 927	70 816	95
Soubakaniédougou	6 006	37 500	18 297	19 203	95
Tiéfora	11 648	75 423	35 676	39 747	90
Léraba	31 548	179 423	85 055	94 368	90
Dakoro	3 139	18 003	8 548	9 455	90
Douna	3 079	14 195	6 665	7 530	89
Kankalaba	2 054	12 592	5 940	6 652	89
Loumana	5 561	33 787	15 959	17 828	90
Niankorodougou	9 062	51 601	24 896	26 705	93
Ouéléni	3 012	17 993	8 548	9 445	91
Sindou	4 596	25 748	11 989	13 759	87
Wolonkoto	1 045	5 504	2 510	2 994	84
Centre	718 272	3 030 384	1 489 512	1 540 872	97
Kadiogo	718 272	3 030 384	1 489 512	1 540 872	97
Arrondissement 1	25 771	102 528	48 844	53 684	91
Arrondissement 2	20 203	83 436	39 474	43 962	90
Arrondissement 3	66 595	311 406	150 306	161 100	93
Arrondissement 4	49 088	207 647	102 595	105 052	98
Arrondissement 5	33 115	129 984	63 766	66 218	96
Arrondissement 6	49 619	222 854	106 237	116 617	91
Arrondissement 7	70 180	282 837	141 488	141 349	100
Arrondissement 8	36 098	152 880	75 770	77 110	98

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;

** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

12 I Répartition spatiale de la population par région, province et commune

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Arrondissement 9	79 889	336 483	167 044	169 439	99
Arrondissement 10	63 579	263 969	130 735	133 234	98
Arrondissement 11	62 221	254 928	125 660	129 268	97
Arrondissement 12	15 811	66 314	31 638	34 676	91
Komki-Ipala	4 062	22 553	10 606	11 947	89
Komsilga	35 487	137 278	69 531	67 747	103
Koubri	13 076	60 817	30 240	30 577	99
Pabré	8 111	40 387	19 778	20 609	96
Saaba	71 491	285 235	143 503	141 732	101
Tanghin-Dassouri	13 876	68 848	32 297	36 551	88
Centre-Est	293 400	1 580 508	734 885	845 623	87
Boulgou	146 862	737 843	337 960	399 883	85
Bagré	6 610	37 855	17 818	20 037	89
Bane	5 984	34 507	16 202	18 305	89
Béguédo	6 386	28 094	12 474	15 620	80
Bissiga	4 399	26 183	12 122	14 061	86
Bittou	17 432	102 394	48 781	53 613	91
Boussouma	7 952	35 892	15 371	20 521	75
Garango	19 764	91 188	40 029	51 159	78
Komtoéga	5 656	27 144	12 366	14 778	84
Niaogo	5 303	25 547	11 790	13 757	86
Tenkodogo	31 731	159 105	74 491	84 614	88
Zabré	25 392	119 374	53 864	65 510	82
Zoaga	2 705	13 233	6 453	6 780	95
Zonsé	7 548	37 327	16 199	21 128	77
Koulpélogo	61 319	362 644	174 780	187 864	93
Comin-Yanga **	7 769	48 260	23 138	25 122	92
Dourtenga	2 243	13 770	6 213	7 557	82
Lalgaye	3 398	19 436	9 201	10 235	90
Ouargaye	7 574	42 626	20 422	22 204	92
Sanga	9 197	54 647	26 366	28 281	93
Soudougui **	15 183	92 179	45 082	47 097	96
Yargatenga	10 216	57 754	28 246	29 508	96
Yondé **	5 739	33 972	16 112	17 860	90
Kouritenga	85 219	480 021	222 145	257 876	86
Andemtenga	11 724	69 428	31 423	38 005	83
Baskouré	2 615	15 889	7 223	8 666	83
Dialgaye	9 314	54 073	24 576	29 497	83
Gounghin	7 664	46 379	20 912	25 467	82
Kando	6 362	38 882	17 863	21 019	85
Koupéla	17 970	91 023	42 828	48 195	89
Pouytenga	21 642	118 495	56 493	62 002	91
Tensobentenga	4 260	25 887	11 577	14 310	81
Yargo	3 668	19 965	9 250	10 715	86

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;
** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Centre-Nord	317 013	1 874 669	887 414	987 255	90
Bam	83 092	476 054	230 860	245 194	94
Bourzanga **	16 826	103 266	49 737	53 529	93
Guibaré	8 809	37 431	17 728	19 703	90
Kongoussi	21 082	121 595	59 412	62 183	96
Nasséré *	2 332	13 154	6 386	6 768	94
Rollo	6 567	42 191	20 642	21 549	96
Rouko	3 603	21 025	10 066	10 959	92
Sabce	6 341	35 742	17 625	18 117	97
Tikaré	8 776	52 263	25 287	26 976	94
Zimtenga *	8 756	49 387	23 977	25 410	94
Namentenga	82 815	513 796	244 053	269 743	90
Boala	5 491	38 224	17 077	21 147	81
Boulsa	18 154	113 416	52 524	60 892	86
Bouroum	13 085	78 149	38 184	39 965	96
Dargo	6 906	42 905	20 025	22 880	88
Nagbingou	5 233	32 210	15 919	16 291	98
Tougouri	18 340	116 140	55 027	61 113	90
Yalgo	10 051	55 375	27 902	27 473	102
Zéguédéguin	5 555	37 377	17 395	19 982	87
Sanmatenga	151 106	884 819	412 501	472 318	87
Barsalogo *	16 248	98 553	45 759	52 794	87
Boussouma	17 730	106 253	50 298	55 955	90
Dablo *	4 685	28 416	13 194	15 222	87
Kaya	40 243	207 740	99 016	108 724	91
Korsimoro	12 015	64 349	30 433	33 916	90
Mané	12 613	72 901	35 719	37 182	96
Namissiguima *	2 730	16 559	7 688	8 871	87
Pensa *	8 652	52 480	24 367	28 113	87
Pibaoré	6 384	42 531	18 902	23 629	80
Pissila **	21 756	146 671	65 506	81 165	81
Ziga	8 050	48 366	21 619	26 747	81
Centre-Ouest	289 548	1 660 135	768 587	891 548	86
Boulkiemdé	125 916	689 709	309 020	380 689	81
Bingo	2 895	17 154	7 628	9 526	80
Imasgho	4 932	27 762	11 912	15 850	75
Kindi	6 310	41 881	18 065	23 816	76
Kokoloko	8 803	51 670	23 256	28 414	82
Koudougou	50 027	216 830	103 515	113 315	91
Nandiala	4 999	31 314	12 876	18 438	70
Nanoro	7 700	47 914	21 149	26 765	79
Pella	3 765	24 606	11 045	13 561	81
Poa	4 594	32 097	13 953	18 144	77

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;
** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

12 I Répartition spatiale de la population par région, province et commune

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Ramongo	4 849	29 524	12 275	17 249	71
Sabou	10 077	61 836	26 680	35 156	76
Siglé	6 041	35 287	15 848	19 439	82
Soaw	3 572	22 039	9 628	12 411	78
Sourgou	2 623	17 532	7 424	10 108	73
Thyou	4 729	32 263	13 766	18 497	74
Sanguié	65 254	391 617	180 492	211 125	85
Dassa	2 985	20 411	9 586	10 825	89
Didyr	6 923	53 361	23 575	29 786	79
Godyr	3 169	23 824	10 621	13 203	80
Kordié	4 003	26 227	11 319	14 908	76
Kyon	4 269	24 484	11 715	12 769	92
Pouni	9 136	57 067	25 403	31 664	80
Réo	15 353	75 866	36 319	39 547	92
Ténado	10 908	60 190	27 960	32 230	87
Zamo	4 222	22 865	10 995	11 870	93
Zawara	4 286	27 322	12 999	14 323	91
Sissili	57 703	337 078	163 452	173 626	94
Bieha	8 437	52 733	26 014	26 719	97
Boura	7 399	40 448	20 041	20 407	98
Léo	16 780	85 574	41 527	44 047	94
Nébiélianayou	1 839	13 137	5 923	7 214	82
Niabouri	5 229	30 371	14 863	15 508	96
Silly	8 060	50 795	24 361	26 434	92
To	9 959	64 020	30 723	33 297	92
Ziro	40 675	241 731	115 623	126 108	92
Bakata	5 259	32 480	15 749	16 731	94
Bougnounou	4 496	28 938	12 875	16 063	80
Cassou	8 885	54 284	26 336	27 948	94
Dalo	1 927	12 831	5 969	6 862	87
Gao	4 081	26 453	12 145	14 308	85
Sapouy	16 027	86 745	42 549	44 196	96
Centre-Sud	146 644	788 731	374 238	414 493	90
Bazéga	49 324	280 870	131 925	148 945	89
Doulougou	5 166	30 155	14 506	15 649	93
Gaongo	5 694	35 765	17 020	18 745	91
Ipelcé	2 530	13 857	6 514	7 343	89
Kayao	6 373	40 691	18 165	22 526	81
Kombissiri	13 817	77 756	36 956	40 800	91
Saponé	9 133	44 140	20 904	23 236	90
Toécé	6 611	38 506	17 860	20 646	87
Nahouri	40 602	195 816	95 844	99 972	96
Guiaro	5 313	29 231	14 317	14 914	96
Pô	14 229	64 609	32 205	32 404	99

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;
** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Tiébébé	12 777	61 007	29 811	31 196	96
Zecco	2 560	13 440	6 380	7 060	90
Ziou	5 723	27 529	13 131	14 398	91
Zoundwéogo	56 718	312 045	146 469	165 576	88
Béré	5 352	33 489	15 634	17 855	88
Bindé	7 102	42 789	20 076	22 713	88
Gogo	8 420	49 619	23 745	25 874	92
Gomboussougou	14 510	70 710	32 263	38 447	84
Guiba	5 302	31 872	14 775	17 097	86
Manga	9 526	44 074	21 314	22 760	94
Nobéré	6 506	39 492	18 662	20 830	90
Est	316 991	1 942 805	952 679	990 126	96
Gnagna	113 063	676 476	329 534	346 942	95
Bilanga	21 906	139 905	67 604	72 301	94
Bogandé	22 128	128 943	62 878	66 065	95
Coalla **	14 634	86 921	42 413	44 508	95
Liptougou **	12 181	75 570	37 303	38 267	97
Mani	21 328	124 433	61 442	62 991	98
Piéla	14 050	79 488	38 337	41 151	93
Thion	6 836	41 216	19 557	21 659	90
Gourma	73 169	437 310	211 335	225 975	94
Diabo	9 397	57 463	26 404	31 059	85
Diapangou	5 398	34 087	16 209	17 878	91
Fada N'Gourma **	34 697	187 692	92 282	95 410	97
Matiacoali **	11 731	74 662	37 556	37 106	101
Tibga	6 381	45 463	20 611	24 852	83
Yamba	5 565	37 943	18 273	19 670	93
Komandjoari	18 908	105 604	53 671	51 933	103
Bartibougou	3 134	16 934	8 655	8 279	105
Foutouri	2 576	12 452	6 542	5 910	111
Gayéri	13 198	76 218	38 474	37 744	102
Kompienga	20 889	117 682	58 389	59 293	98
Kompienga	8 140	45 986	22 813	23 173	98
Madjoari	1 810	9 974	5 172	4 802	108
Pama **	10 939	61 722	30 404	31 318	97
Tapoa	90 962	605 733	299 750	305 983	98
Botou	12 470	81 141	40 200	40 941	98
Diapaga	10 276	58 951	29 487	29 464	100
Kantchari **	17 512	109 487	55 310	54 177	102
Logobou	13 558	97 068	47 187	49 881	95
Namounou **	4 365	29 298	14 297	15 001	95
Partiaga **	14 452	101 439	50 300	51 139	98
Tambaga **	8 955	64 825	31 688	33 137	96
Tansarga	9 374	63 524	31 281	32 243	97

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;
** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

12 I Répartition spatiale de la population par région, province et commune

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Hauts-Bassins	448 275	2 239 840	1 094 100	1 145 740	95
Houet	310 022	1 510 638	738 768	771 870	96
Arrondissement 1	16 188	70 165	33 727	36 438	93
Arrondissement 2	40 044	191 254	92 669	98 585	94
Arrondissement 3	25 968	122 536	59 853	62 683	95
Arrondissement 4	38 452	177 049	85 510	91 539	93
Arrondissement 5	33 787	152 296	74 264	78 032	95
Arrondissement 6	20 697	89 836	44 051	45 785	96
Arrondissement 7	39 948	181 467	90 314	91 153	99
Bama	16 524	85 834	42 669	43 165	99
Dandé	4 028	22 054	10 745	11 309	95
Faramana	2 871	17 997	8 879	9 118	97
Fo	3 832	22 471	10 477	11 994	87
Karankasso Samba	5 543	29 898	15 103	14 795	102
Karankasso-Vigué	20 913	118 402	58 501	59 901	98
Koundougou	3 888	21 226	10 226	11 000	93
Léna	4 975	25 393	12 483	12 910	97
Padéma	10 243	61 859	30 028	31 831	94
Péni	9 034	51 212	25 687	25 525	101
Satiri	9 151	48 111	23 281	24 830	94
Toussiana	3 936	21 578	10 301	11 277	91
Kéné Dougou	73 338	399 949	193 286	206 663	94
Banzon	3 710	20 054	9 848	10 206	96
Djigouéra	3 870	22 766	11 148	11 618	96
Kangala	5 425	33 064	15 492	17 572	88
Kayan	5 492	29 425	14 271	15 154	94
Koloko	5 236	28 626	13 785	14 841	93
Kourignon	3 056	17 885	8 695	9 190	95
Kourouma	9 047	51 244	24 733	26 511	93
Morolaba	5 406	30 051	14 383	15 668	92
N'dorola	8 020	40 134	19 257	20 877	92
Orodara	9 641	44 679	21 852	22 827	96
Samogohiri	1 753	10 189	4 871	5 318	92
Samorogouan	7 991	45 428	22 318	23 110	97
Sindo	4 691	26 404	12 633	13 771	92
Tuy	64 915	329 253	162 046	167 207	97
Békuy	3 692	19 216	10 137	9 079	112
Béréba	5 851	31 264	15 250	16 014	95
Bony	5 869	24 447	11 932	12 515	95
Founzan	8 506	43 725	21 552	22 173	97
Houndé	26 089	133 403	65 476	67 927	96
Koti	6 331	31 179	15 342	15 837	97
Koumbia	8 577	46 019	22 357	23 662	94

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;
** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Nord	294 917	1 722 115	822 742	899 373	91
Loroum	32 482	198 192	96 647	101 545	95
Banh **	6 395	38 521	19 595	18 926	104
Ouindigui **	5 121	32 855	15 682	17 173	91
Sollé **	3 433	21 839	10 463	11 376	92
Titao	17 533	104 977	50 907	54 070	94
Passoré	75 130	457 930	212 580	245 350	87
Arbole	9 654	60 270	27 570	32 700	84
Bagaré	4 852	33 334	15 290	18 044	85
Bokin	12 890	81 194	38 331	42 863	89
Gomponsom	4 094	27 074	12 573	14 501	87
Kirsi	4 373	29 816	13 906	15 910	87
La-Todin	6 081	39 128	17 756	21 372	83
Pilimpikou	3 529	23 445	10 693	12 752	84
Samba	7 421	46 247	20 874	25 373	82
Yako	22 236	117 422	55 587	61 835	90
Yatenga	148 051	825 975	401 110	424 865	94
Barga	9 605	51 248	24 636	26 612	93
Kain	1 867	11 778	5 836	5 942	98
Kalsaka	12 316	78 184	37 414	40 770	92
Kossouka	4 368	26 926	12 974	13 952	93
Koumbri	10 669	61 818	29 929	31 889	94
Namissiguïma	10 378	58 830	28 413	30 417	93
Ouahigouya	41 743	199 436	97 959	101 477	97
Oula	10 889	62 832	30 469	32 363	94
Rambo	7 560	46 957	22 106	24 851	89
Séguénéga	17 524	98 637	47 513	51 124	93
Tangaye	6 450	39 262	19 270	19 992	96
Thiou **	11 049	66 589	33 465	33 124	101
Zogoré	3 633	23 478	11 126	12 352	90
Zoundoma	39 254	240 018	112 405	127 613	88
Bassi	5 730	34 424	16 288	18 136	90
Boussou	5 283	32 993	15 227	17 766	86
Gourcy	19 190	117 761	54 806	62 955	87
Léba	2 109	13 562	6 380	7 182	89
Tougo	6 942	41 278	19 704	21 574	91
Plateau Central	168 309	978 614	458 587	520 027	88
Ganzourgou	81 557	482 763	224 894	257 869	87
Boudry	21 233	123 131	58 272	64 859	90
Kogho	3 354	23 435	10 281	13 154	78
Méguet	8 273	50 258	22 999	27 259	84
Mogtédo	12 522	73 244	34 833	38 411	91

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;

** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

12 I Répartition spatiale de la population par région, province et commune

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Salogo	4 670	30 692	13 757	16 935	81
Zam	10 097	62 525	29 165	33 360	87
Zorgho	14 311	76 431	35 413	41 018	86
Zoungou	7 097	43 047	20 174	22 873	88
Kourwéogo	30 977	181 242	83 272	97 970	85
Boussé	11 060	58 643	27 135	31 508	86
Laye	2 922	16 630	7 782	8 848	88
Niou	5 530	35 171	16 102	19 069	84
Sourgoubila	7 956	48 654	22 040	26 614	83
Toéghin	3 509	22 144	10 213	11 931	86
Oubritenga	55 775	314 609	150 421	164 188	92
Absouya	5 157	35 237	15 851	19 386	82
Dapélogo	7 485	44 948	21 480	23 468	92
Loumbila	7 158	36 465	17 983	18 482	97
Nagréongo	6 549	35 451	17 103	18 348	93
Ourgou-Manéga	3 862	24 030	11 394	12 636	90
Ziniaré	17 317	88 316	42 626	45 690	93
Zitenga	8 247	50 162	23 984	26 178	92
Sahel	234 976	1 098 177	556 836	541 341	103
Oudalan	45 724	158 206	87 166	71 040	123
Déou **	8 414	31 431	17 563	13 868	127
Gorom-Gorom	22 894	72 454	41 215	31 239	132
Markoye	7 568	28 486	14 785	13 701	108
Oursi	4 027	17 004	9 119	7 885	116
Tin-Akoff	2 821	8 831	4 484	4 347	103
Séno	87 822	404 716	201 069	203 647	99
Bani	19 665	88 913	43 986	44 927	98
Dori	40 079	180 559	89 815	90 744	99
Falagountou	6 998	33 890	16 501	17 389	95
Gorgadji	6 018	34 005	16 632	17 373	96
Sampelga	5 090	20 940	10 604	10 336	103
Seytenga	9 972	46 409	23 531	22 878	103
Soum	66 075	363 661	180 411	183 250	98
Arbinda **	16 519	98 447	46 657	51 790	90
Baraboulé **	4 889	26 465	13 459	13 006	103
Diguel	1 737	7 372	3 680	3 692	100
Djibo	16 159	83 211	41 516	41 695	100
Kelbo **	4 858	33 360	15 835	17 525	90
Koutougou *	4 886	26 713	13 382	13 331	100
Nassoumbou **	3 907	18 013	9 418	8 595	110
Pobé-Mengao	3 279	18 312	9 359	8 953	105
Tongomayel **	9 841	51 768	27 105	24 663	110

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;
** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

Commune	Nombre de ménages	Population résidente			
		Ensemble	Homme	Femme	Rapport de masculinité
Yagha	35 355	171 594	88 190	83 404	106
Boundoré *	3 248	15 918	8 180	7 738	106
Mansila *	5 115	25 065	12 881	12 184	106
Sebba	7 907	34 881	17 977	16 904	106
Solhan	7 255	35 975	18 622	17 353	107
Tankougounadié	4 364	21 894	11 018	10 876	101
Titabé	7 466	37 861	19 512	18 349	106
Sud-Ouest	175 875	875 442	423 178	452 264	94
Bougouriba	30 403	153 653	75 001	78 652	95
Bondigui	5 768	29 523	14 777	14 746	100
Diébougou	13 619	63 304	31 555	31 749	99
Dolo	2 184	10 794	5 326	5 468	97
Iolonoro	5 860	35 351	16 644	18 707	89
Tiankoura	2 972	14 681	6 699	7 982	84
Ioba	56 174	265 956	130 361	135 595	96
Dano	13 754	64 237	31 322	32 915	95
Dissin	9 467	45 578	22 229	23 349	95
Guéguéré	9 859	46 988	23 461	23 527	100
Koper	6 157	28 651	13 913	14 738	94
Niégo	2 484	12 344	6 009	6 335	95
Oronkua	6 342	30 692	14 918	15 774	95
Ouessa	3 764	17 233	8 362	8 871	94
Zambo	4 347	20 233	10 147	10 086	101
Noumbiel	18 227	98 915	49 272	49 643	99
Batié	8 333	44 526	22 325	22 201	101
Boussoukoula	2 313	12 620	6 412	6 208	103
Kpuéré	1 203	7 391	3 506	3 885	90
Legmoin	3 707	19 031	9 502	9 529	100
Midebdo	2 671	15 347	7 527	7 820	96
Poni	71 071	356 918	168 544	188 374	89
Bouroum-Bouroum	2 609	13 939	6 389	7 550	85
Bousséra	3 350	18 133	8 324	9 809	85
Djigoué	7 272	39 238	19 354	19 884	97
Gaoua	17 421	78 081	36 115	41 966	86
Gbombhora	4 659	25 169	12 121	13 048	93
Kampti	13 504	65 725	32 858	32 867	100
Loropéni	11 464	61 952	28 723	33 229	86
Malba	2 399	12 681	5 746	6 935	83
Nako	6 541	32 078	14 491	17 587	82
Périgban	1 852	9 922	4 423	5 499	80
Burkina Faso	3 908 847	20 505 155	9 900 847	10 604 308	93

* Communes à défis sécuritaires non recensées dont les effectifs ont été estimés ;
** Communes à défis sécuritaires partiellement recensées et dont les effectifs ont été estimés en complément.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DÉFINITIFS

Directeur Général : OUEDRAOGO Boureima

Directeur Général Adjoint : BERE Bernard

Directrice Technique : BAYALA/ARISTE Laure Leila

Chef de division analyse : TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

Équipe de rédaction

OUEDRAOGO Boureima

BERE Bernard

BAYALA/ARISTE Laure Leila

TAPSOBA/TAPSOBA T. V. M. Edith

OUEDRAOGO Flore Gabrielle

ZIDA/BANGRE Hélène

SAVADOGO Noufou

SAWADOGO Sibiri Paul

NIAMBA Louis

KIEMA Charlotte

SEGUEDA P. N. Théophile

DABIRE A.W. Gildas

TRAORE Souleymane

NOMBRE Abdou

Lecteurs

BELLA Sény

DABIRE Mouonkoun

BARRY Ousmane

TONDE Hamado

ZONGO Issa

HEMA K. Djouma Félicité

INSD/2022/RGPH 2019/02

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf